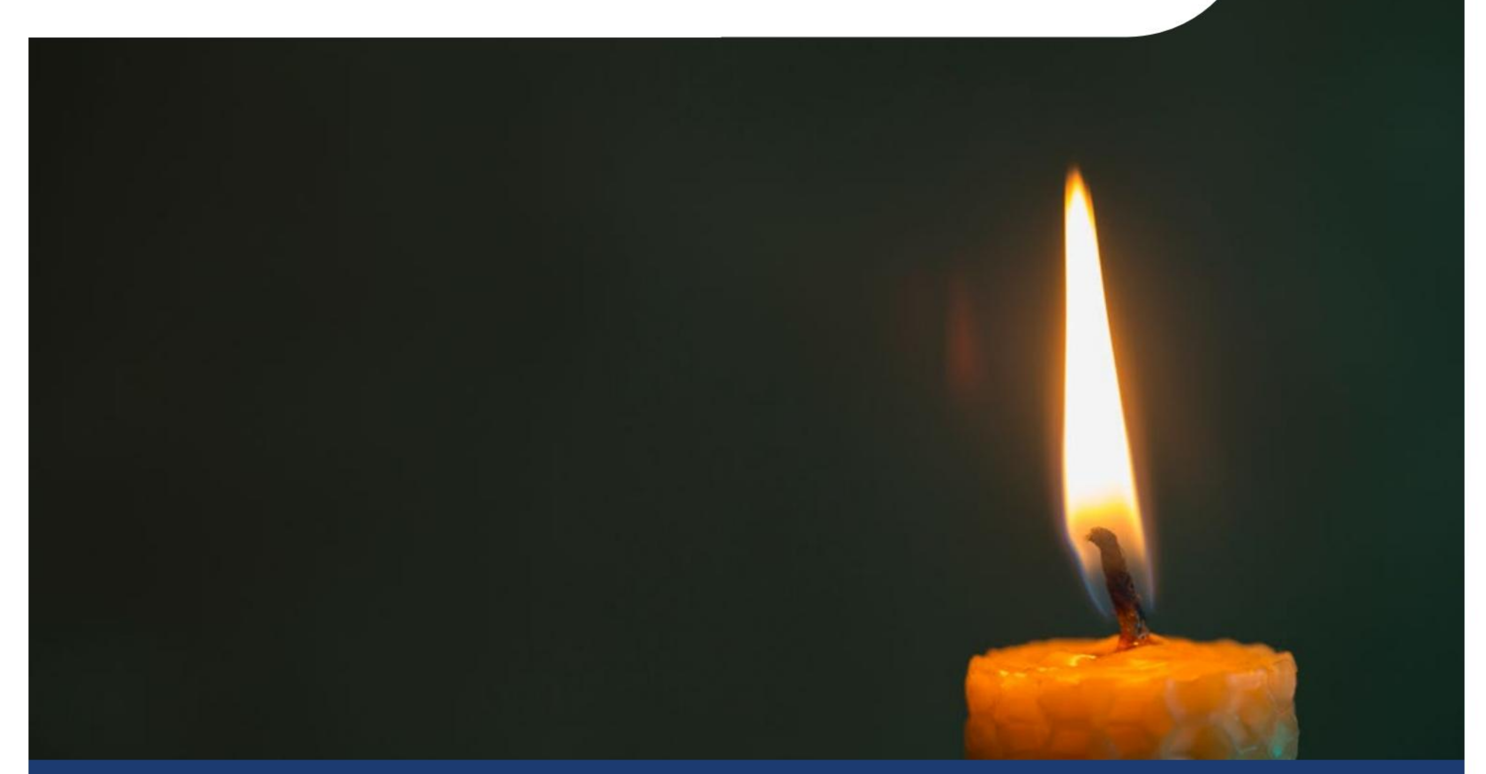
Machine Translated by Google









Abus rituels organisés et son contexte plus large :

Dégradation, tromperie et désaveu

Une revue de recherche et une analyse par le Dr Elly Hanson

Commandé par le programme Hydrant et le NAPAC

Juillet 2025

Note aux lecteurs

Ce document contient des descriptions de maltraitance infantile particulièrement pénibles. Veuillez privilégier votre bien-être : n'hésitez pas à sauter des sections, à faire des pauses ou à ne pas poursuivre votre lecture.

Machine Translated by Google

NPCC
National Police Chiefs' Council

Contenu

Machine Translated by Google

À propos de l'auteur



Le Dr Elly Hanson est une psychologue clinicienne et chercheuse qui a travaillé sur la question de la sexualité.
Elle se consacre depuis plus de vingt ans à la lutte contre les abus sexuels : recherche, formation et évaluations ; analyse et révision de la littérature scientifique ; information des pratiques policières et sociales ; contribution à l'éducation préventive ; et soutien et travail auprès des survivants. Elle est experte en tant que témoin et thérapeute expérimentée.

Remerciements

Ce rapport est dédié à Lorna et à ses fleurs sauvages : Merci pour le privilège de
Je voyage avec toi, pour la confiance que tu me témoignes et pour tout ce que tu m'as enseigné et inspiré tout au long du chemin.

Je suis reconnaissant à tous ceux qui ont contribué à ce rapport. Merci aux chercheurs dont les travaux constituent le cœur de son travail ; merci à tous ceux qui m'ont fait profiter de leur sagesse, de leurs idées et de leurs analyses ; et surtout, merci aux victimes et aux survivants de ces crimes dont nous avons un besoin urgent d'écouter les voix et d'en tirer des enseignements.

Machine Translated by Google

1. Introduction

Les êtres humains ont le potentiel de se traiter les uns les autres avec une cruauté extrême, et ce rapport traite de ces comportements les plus graves : des individus allant jusqu'aux limites de leur imagination et de leur pouvoir pour blesser des enfants, et souvent d'autres adultes. Pour identifier et mettre en lumière la nature des abus rituels et des abus qui les entourent, je m'appuie largement sur les témoignages de victimes et de survivants. , si nous le prenons au sérieux, a une profonde émotion L'impact. Ce rapport met donc en garde contre ce phénomène : tout au long de la description des graves abus et actes de torture, les lecteurs devront s'écouter et juger s'ils doivent lire, quand et comment. Il invite également ceux qui s'en sentent capables à écouter attentivement, à réfléchir et à ressentir ce qui est partagé, et ainsi à contribuer à l'effort collectif nécessaire pour répondre comme il se doit à ce crime des plus horribles.

À quoi fait-on ici référence par le terme « abus rituel organisé » ? Cela peut bien sûr être défini de la manière suivante : de diverses manières, mais le présent rapport se concentre sur les points suivants :

> Abus sexuels, physiques et psychologiques organisés sur des enfants (et souvent des adultes) par un groupe d'individus qui recourent à des rituels comme forme de torture prolongée et répétée (souvent en conjonction avec d'autres formes d'abus) dans le but de contrôler, de réduire au silence et de terroriser leurs victimes. Dans le cadre de ce contrôle, les auteurs inculquent aux enfants un système de croyances surnaturelles, auxquelles ils peuvent ou non croire eux-mêmes. Les abus rituels impliquent généralement des membres de la famille (par exemple, les parents et leurs proches maltraitant leurs enfants) et commencent dès le plus jeune âge (définition des abus rituels du Conseil national de police du Royaume-Uni).
>
> dans la base de données sur la maltraitance complexe et organisée des enfants - COCAD)

Suite au succès relatif du féminisme dans les années 1970 et 1980, qui a incité les sociétés occidentales2 à prendre plus au sérieux les abus sexuels sur mineurs, un nombre important de personnes ont signalé3 des abus de cette nature survenus durant l'enfance. Les survivantes les décrivent comme des cas précis et réguliers d'abus ritualisés. dans un contexte d'autres formes plus fréquentes de maltraitance envers les enfants, telles que la négligence, la violence physique, l'abus sexuel à des fins commerciales et l'abus sexuel « quotidien ».4

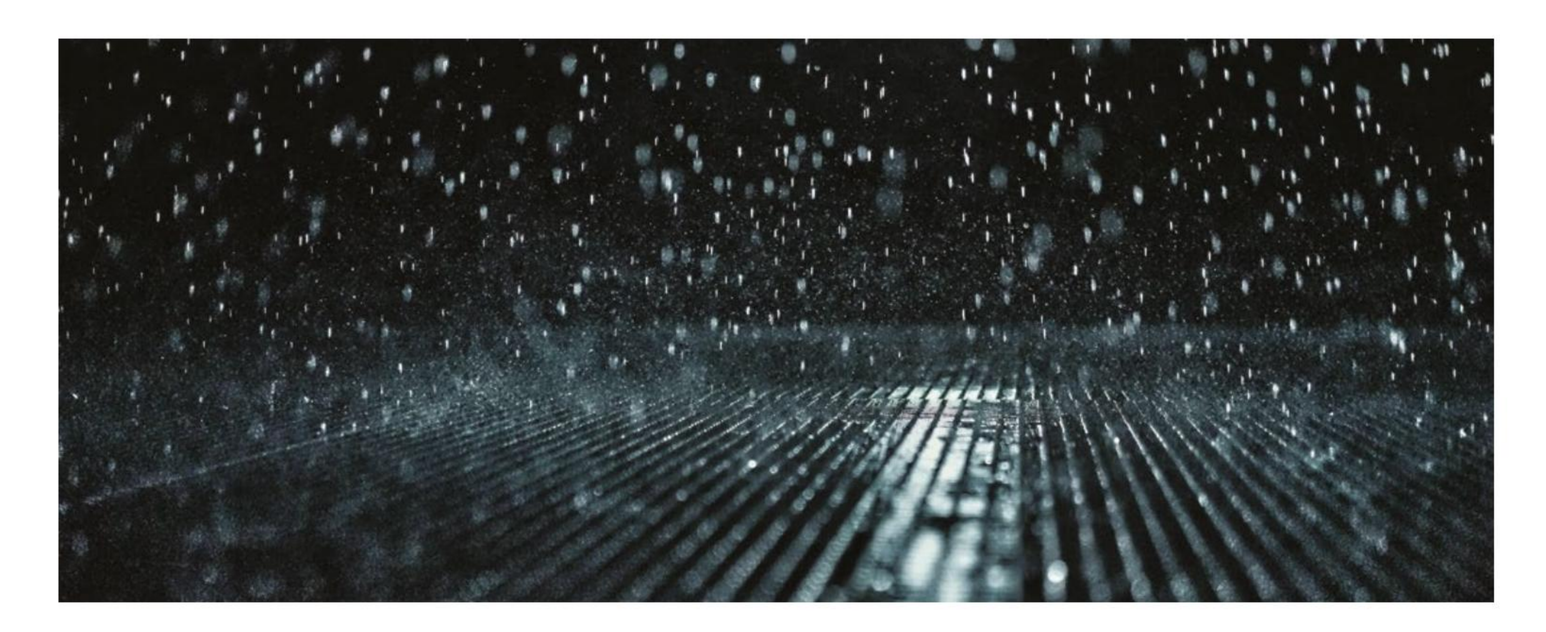
1 Comme d'habitude, j'utilise le terme « victimes et survivants » (ou l'un ou l'autre, de manière interchangeable) pour désigner ceux qui se sont identifiés comme tels. Cet usage Toutes les allégations d'abus rituels ne reflètent pas une croyance idéologique. Les questions de crédibilité, de véracité et de fausseté sont examinées en profondeur plus loin dans ce rapport.

Ce rapport se concentre sur les abus rituels organisés impliquant des abus sexuels et se déroulant en Occident (Europe, Amériques et Australasie), avec un focus particulier sur le contexte britannique. Des abus sur mineurs impliquant des pratiques rituelles organisées sont également signalés dans d'autres régions du monde, notamment en Afrique (Chisholm et al., 2022 ; Owusu, 2022). Certains de ces abus présentent des similitudes et des recoupements avec les abus rituels abordés ici, et les auteurs peuvent mêler des idéologies issues de cultures diverses. Par conséquent, les éléments abordés ici seront pertinents pour certains abus rituels organisés perpétrés dans d'autres régions. Parallèlement, les abus rituels organisés d'autres régions méritent une attention particulière, notamment compte tenu des formes différentes qu'ils peuvent prendre (Owusu, 2022). Rituels et les croyances surnaturelles utilisées principalement/uniquement pour le trafic d'adultes et d'adolescents ne sont pas au centre de ce rapport, pas plus que le meurtre « sacrificiel » d'enfants engagé (semble-t-il) pour porter chance ou éviter le mauvais sort.

Les divulgations ont été faites principalement à des thérapeutes, des familles d'accueil, des praticiens de la ligne d'assistance, des travailleurs sociaux, d'autres praticiens de soutien et des chercheurs, bien que de nombreuses victimes aient également signalé leur cas à la police (ce qui sera discuté plus en détail plus tard).

Le terme « quotidien » ne vise pas à minimiser ces abus, mais plutôt à décrire leur caractère routinier et leur fréquence quotidienne ou hebdomadaire. Ce caractère « quotidien » est au cœur de leurs méfaits et de leur horreur, car ils étaient inévitables et sans répit.

Machine Translated by Google



Par conséquent, bien que ce rapport soit axé sur les abus organisés, y compris les éléments rituels, une grande partie de celui-ci est également pertinente pour comprendre et répondre aux abus organisés sur enfants sans ces éléments - par exemple, les familles qui abusent sexuellement, proxénètent et trafiquent leurs enfants (profitant de leur viol) et les réseaux pédophiles. création et partage de matériel d'abus sexuel sur mineur (MASM) en travaillant avec les familles et les institutions.5 Et il y a également une pertinence pour les situations dans lesquelles des délinquants isolés ont utilisé des rituels et des croyances surnaturelles dans leurs abus.

Historiquement, il y a souvent eu des débats sur la question de savoir si un abus était un « abus rituel » ou non, certains semblant affirmer qu'il ne peut être qualifié de tel s'il n'y a pas de motivations religieuses (Salter, 2008a). Conformément à la définition ci-dessus, ce n'est pas l'approche adoptée ici – l'accent est plutôt mis sur le vécu des victimes et la manière dont les abus leur ont été relatés. Que les agresseurs croient ou non aux récits de divinités surnaturelles (etc.), ils servent à justifier et à alimenter les abus. et en terrorisant, réduisant au silence et blâmant les enfants (Behrendt et al., 2020 ; Salter, 2012 ; Scott, 2001).

À la lumière du débat et de la controverse considérables entourant les allégations d'abus rituels (abordés ci-dessous), certains ont avancé qu'il fallait plutôt se concentrer sur les schémas plus larges d'abus, tels que les fréquents éléments intrafamiliaux, commerciaux et sadiques. Dans ce rapport, je souhaite adopter une approche « à la fois/et » : il est vrai que l'accent mis sur les aspects rituels a souvent occulté ce tableau plus large, et il est également vrai que lorsque ces éléments sont présents, ils sont souvent source d'horreur, de terreur et de honte particulières pour les survivants (Scott, 2001 ; Salter, 2013a). Nous faisons tort aux survivants en nous concentrant sur une dimension (rituelle ou non) au détriment de l'autre, et de plus, nous passerons à côté des façons dont ils peuvent interagir et se nourrir mutuellement. Tous les éléments de ce tableau complexe d'abus méritent une attention plus approfondie, mettant en avant la voix des survivants.

Ce rapport analyse la nature des abus rituels organisés, leurs motivations et leur dynamique, les préjudices qu'ils causent et les obstacles auxquels se heurtent les survivantes pour dénoncer ces abus. Il explore également le contexte sociétal dans lequel ils se produisent, caractérisé par le silence, l'inaction et un discours d'incrédulité injustifié, ainsi que par diverses théories du complot. Au total, les preuves d'une situation grave sont là. Dans ce contexte, ces abus extrêmes sont les plus occultés, laissant leurs victimes dans une situation de violence permanente et/ou sans reconnaissance, soutien et justice. Je conclus par un aperçu des pistes d'action, en présentant diverses mesures qui contribueraient concrètement à prévenir ces abus et à soutenir les personnes concernées.

Les réseaux de délinquants en ligne ne sont pas visés par le rapport, étant donné que ces individus n'ont pas tendance à commettre d'abus sur des enfants lorsqu'ils sont physiquement présents ensemble. Cependant, une grande partie du contenu pédopornographique partagé par ces groupes provient des groupes organisés hors ligne dont il est question ici (Canadian Centre de protection de l'enfance, 2017 ; Salter et Woodlock, soumis)

Machine Translated by Google

2. Condamnations pour maltraitance intrafamiliale rituelle et/ou organisée sur enfant

> « Nous avons une capacité étonnante à oublier de tels cas, à réagir à chaque nouvelle atrocité comme si c'était la première... sans longs souvenirs, nous ne pouvons pas établir de liens, et l'absence de La connexion signifie que nous continuons à reproduire de vieux mythes, et même à en créer quelques nouveaux au passage. »
>
> Liz Kelly (1998)

Au Royaume-Uni, au moins 14 cas ont été recensés dans lesquels des personnes ont été reconnues coupables d'abus sexuels sur enfants, et le recours à des pratiques rituelles dans ce processus a été largement reconnu, tant par les tribunaux pénaux que par les tribunaux aux affaires familiales.6 Parmi ces cas, neuf impliquaient plusieurs auteurs. De plus, des condamnations pour abus sexuels similaires à des abus rituels organisés ont été prononcées, impliquant plusieurs membres de la famille ayant abusé sexuellement et/ou torturé leurs enfants de manière sadique, et les ayant contraints à avoir des relations sexuelles avec d'autres personnes, au cours de leur enfance.7

L'analyse de quelques-uns de ces cas permet de mieux comprendre certaines des pratiques et dynamiques en jeu.8
En 1982, le couple Malcolm et Susan Smith, ainsi que la sœur et le mari de Susan, Albert et Carole Hickman, ont été reconnus coupables d'abus sexuels sur quatre enfants âgés de un à quinze ans. Malcolm Smith les a convaincus d'être « Lucifer », ce qui aurait été « en grande partie un subterfuge par lequel des enfants et des jeunes filles ont été piégés » (The Guardian, 1982). Il a gravé une croix inversée sur l'abdomen d'une enfant, inséré une bougie allumée dans son anus et son vagin, et marqué ses parties génitales avec un couteau d'autel brûlant. En 2015, Albert et Carole Hickman ont été reconnus coupables d'abus sexuels rituels supplémentaires après qu'une femme se soit manifestée après avoir retrouvé des souvenirs de ces abus lors d'une thérapie de deuil en 2011. Le tribunal a appris comment Carole Hickman avait convaincu la jeune fille qu'elle faisait partie d'un puissant groupe de sorcières et l'avait maintenue au sol pendant que son mari la violait. Elle a utilisé des menaces de magie noire et a poignardé la victime. La jeune fille avait signalé les abus à la police au moment où ils se sont produits, mais ses allégations ont été rejetées par les policiers qui ont jugé qu'une femme mariée était incapable de telles horreurs.

En 1998, la fille et le beau-fils d'un délinquant sexuel condamné, Michael Horgan, se sont manifestés pour parler
Il a raconté en détail les abus qu'il leur avait fait subir, en signe de protestation contre sa libération après avoir purgé seulement la moitié de sa peine de dix ans (McMullan & Revell Walton, 1999).

6 Il s'agit des personnes suivantes : Malcolm et Susan Smith, et Albert et Carolee Hickman (The Guardian, 1982 ; Mullin, 2015) ; Shaun Wilding (Birmingham Evening Mail, 1986) ; Brian Williams (Evison, 1987) ; Hazel Paul et autres (Daily Post, 1988) ; La famille « T » (Donnelly et Stewart, 1989) ; Reginald Harris (Rees, 1990) ; une affaire à Liverpool (Daily Post, 1992) ; Michael Horgan (McMullan et Revell Walton, 1999) ; une affaire à Ealing (The Birmingham Post, 1993) ; une affaire à Swansea (The Guardian, 1994) ; David et Bette Stalford (Nutall, 2004) ; Colin et Elaine Batley, Jacqueline Marling et Shelly Millar (The Daily Telegraph, 2011) ; Peter Petrauske et Jack Kemp (The Independent, 2012) ; et au cours de l'année écoulée, sept personnes à Glasgow (Scott, 2023 ; BBC, 2024, 2025).
7 Neuf personnes condamnées pour des délits sexuels dans le West Country (Lakeman, 1998) ; Marie Black, Michael Rogers, Jason Adams et Carol Stadler (The (Le Gardien, 2015).
Je suis redevable au journaliste Tim Tate et à l'agent de police à la retraite Carole Mallard qui ont conservé des notes détaillées sur ces cas à partir des reportages des médias de l'époque ; ces m'ont été communiqués et, parallèlement aux articles de presse que j'ai identifiés, ils éclairent les résumés de cas ici.

Il avait été poursuivi avec cinq autres personnes en 1992 pour abus organisés et rituels sur plusieurs personnes. enfants, le plus jeune ayant deux ans, mais l'attention des médias semble avoir été faible à cette époque. Philomena, sa fille, a raconté au News of the World comment lui et d'autres hommes l'emmenaient régulièrement, elle et son demi-frère, dans une lande locale, où ils étaient victimes d'abus sexuels avec d'autres enfants, au cours de cérémonies, de croix, de chaînes, de fouets et d'un serpent. Elle a également décrit son père construisant un « autel de magie noire » dans leur grenier, attachant les mains des enfants et les suspendant à des crochets avant qu'ils ne soient agressés sexuellement par lui et d'autres. Son demi-frère, Michael, a également raconté comment son beau-père « nous avait attachés, mon compagnon et moi, et nous avait obligés à faire des choses ensemble sous le regard de ses amis ». Plus tard, il a expliqué que son beau-père « et ses compagnons m'emmenaient au parc et me vendaient à des hommes ».

En 1992, une enquête approfondie a été ouverte au Pays de Galles à la suite des révélations d'un garçon de dix ans à ses familles d'accueil concernant des abus sexuels commis sur lui-même et d'autres enfants par son père et d'autres adultes. D'autres enfants ont corroboré ses allégations, ce qui a conduit à un procès impliquant douze personnes, dont six ont été condamnées. Le jury a entendu que des enfants âgés de deux ans et plus avaient été victimes d'abus sexuels dans des granges et des hangars isolés du Pembrokeshire et soumis à un mélange terrifiant de violence, de menaces et de pratiques rituelles, notamment un garçon sur lequel on avait tiré un coup de fusil et qui avait été jeté d'un bateau à la mer ; des enfants ligotés et poignardés sous la gorge ; des chèvres et des poulets abattus et leur sang versé sur les pierres tombales avant les viols.

« Aussi horrible que cela ait été, nous avons dû accepter cette horreur pour comprendre ce qui s'était passé »

En 1998, huit personnes du Devon ont été condamnées à une peine totale de 100 ans de prison pour des abus sexuels survenus sur une période de 35 ans. Ces abus étaient intergénérationnels, impliquant des grands-parents qui avaient appris à leurs enfants à abuser des leurs, et sadiques, impliquant des lames de rasoir, des manches de pioche, des fourches et des aiguilles à tricoter (ces dernières étant utilisées pour les avortements). (Lakeman, 1998 ; Lindy Brown, interview). Ces agresseurs ont non seulement violé les enfants (âgés de 3 à 15 ans), mais ont également invité des amis et des voisins à le faire. Une fillette de huit ans endormie a été emmenée dans les bois pour être ligotée et violée collectivement à 20 reprises. Les enfants ont été attachés à des chaises afin d'être violés et torturés. Des abus au sein de la famille avaient été signalés 30 ans auparavant, mais n'avaient pas été pris au sérieux ; cette fois-ci, ils ont été portés à l'attention des autorités grâce aux plaintes concertées de 14 membres de la famille élargie.

L'affaire judiciaire était centrée sur le témoignage de deux victimes, âgées d'environ 15 et 19 ans. Lindy Brown, que j'ai interviewée à ce sujet, était alors responsable du projet de soutien aux jeunes témoins de la NSPCC et a soutenu l'aînée tout au long du procès, y participant activement. Elle a décrit un processus au cours duquel les victimes ont résisté à un contre-interrogatoire agressif mené par de nombreux avocats représentant différents accusés, mais dont l'unité a été assurée par un juge capable d'affronter l'horreur de ce qu'elles ont décrit. Plus de 25 ans plus tard, le procès l'avait profondément transformée, l'ayant entraînée dans des profondeurs de dépravation qu'elle n'avait jamais vues auparavant : « J'avais 10 ou 11 ans d'expérience et la plupart de mon travail à la NSPCC concernait des abus sexuels sur mineurs… et je n'avais jamais rien entendu de tel… ce qui a été évoqué était si horrible que je n'ai jamais pu en parler… c'est le seul travail que j'ai fait où cela s'est produit. » Je craindrais que si [d'autres] avaient cette information, ils ressentiraient la même chose que moi.

C'était au-delà de tout ce que j'avais jamais entendu ou imaginé, ou de ce que j'ai entendu par la suite.



Machine Translated by Google

L'une des nombreuses choses difficiles a été de comprendre que les hommes qui ont épousé les filles des auteurs sont devenus eux-mêmes des auteurs dans le cadre de ces abus organisés - les implications de cela étaient existentielles : « Les hommes mariés du Kent qui ont pris part à ces abus - sur le plan intellectuel, je peux comprendre comment cela se produit, mais vous savez, c'est terrifiant... comment ils sont entrés en contact, comment ils ont su qu'ils étaient ce genre de personnes, ou est-ce que dans les bonnes circonstances, tout le monde en est capable ? »

Elle a décrit les abus impliquant des enfants contraints à des actes sexuels entre eux, et l'impact de ces actes étant tel que les trois sœurs aînées des deux victimes présentes au tribunal se sont suicidées, et la plus jeune des deux a continué plus tard.

Cette affaire lui a rappelé l'importance de pouvoir anticiper les « scénarios les plus pessimistes » dans le travail de protection de l'enfance, une capacité qui, selon elle, faisait défaut dans une grande partie des pratiques actuelles. De même, elle a constaté que, malgré des allégations récentes de maltraitance concernant cette famille, les services sociaux n'avaient pas cherché à établir des liens et à tirer les leçons du passé, mais avaient adopté une approche bornée, justifiée par une approche au cas par cas.

En 2023, à Glasgow, huit personnes ont été reconnues coupables d'abus sexuels sur mineurs et/ou d'autres formes de maltraitance. Début 2025, sept d'entre elles ont été condamnées à la réclusion à perpétuité pour ces abus. Cinq d'entre elles ont été reconnues coupables de tentative de meurtre sur une jeune fille qu'elles avaient poussée dans un micro-ondes et piégée ailleurs. Le tribunal a également appris qu'elle avait été violée alors qu'elle était encore en âge de porter des couches, forcée de manger de la nourriture pour chien, enfermée dans un placard avec une boîte remplie d'araignées, pendue par les vêtements avec un clou et poursuivie par des personnes portant des masques de diable.

Au total, quatre enfants ont été victimes d'abus sexuels, de viols collectifs et de violences de la part du groupe. Deux personnes ont également été reconnues coupables de négligence envers enfant. Lors de sa condamnation, le juge a souligné la « déclaration douloureuse » de l'une des victimes, ajoutant qu'« en contraste frappant avec ce qui lui a été infligé et ses conséquences, une impression d'humanité innée transparaît dans ses paroles ».

Au-delà du Royaume-Uni, le projet Jericho de Prescott, au Canada, mérite d'être mentionné, car il met en évidence l'ampleur des réseaux d'agresseurs et les résultats d'une approche résolue, réfléchie et holistique pour les combattre. En août 1989, un groupe de trois frères et sœurs placés en famille d'accueil a révélé des abus sexuels commis par des membres de leur famille, impliquant des « jeux de monstres » au sous-sol. Des adultes, vêtus de draps et masqués, les violaient, les tailladaient à coups de couteau, les forçaient à boire du sang et de la boue, et les enfermaient dans un cachot (Gummer, sd ; Miller, 1995). Une équipe conjointe de travailleurs sociaux et de policiers a été mise sur pied pour enquêter, avec un financement spécifique, la participation d'un procureur spécialisé et le soutien du maire local.
Les preuves médicales et celles recueillies au domicile ont corroboré les témoignages des enfants, et l'équipe a progressivement mis au jour un réseau intergénérationnel d'agresseurs s'étendant à quatre familles. Parmi ces agresseurs figuraient également des parents et amis éloignés, et plusieurs « pédophiles solitaires » ciblaient les mêmes enfants (Gummer, sans date ; Miller, 1995). Des ressources centralisées ont été mises à la disposition de l'enquête au fur et à mesure de son développement, et une équipe thérapeutique spécialisée a été mise en place pour accompagner les enfants (Gummer, sd ; Miller, 1995).

Le retard a été causé par des retards dans les évaluations des délinquants chargées d'éclairer la détermination de la peine.

Machine Translated by Google

Lorsque les médias sont arrivés dans la ville, intéressés par le « scandale » et les allégations impliquant des personnalités importantes, le maire a contribué à concentrer l'attention sur les efforts d'enquête et a instillé un récit de fierté communautaire : plutôt que la ville de Prescott devienne synonyme d'horreur, c'est la ville qui a « fait face à une catastrophe » et a réussi à sauver des enfants de la maltraitance (Campbell, 2023).
En octobre 1994, on comptait 162 victimes identifiées (1 enfant sur 4 de la ville) et 119 suspects. auteurs. Soixante-cinq ont été inculpés et 91 % d'entre eux ont été condamnés (Gummer, sd).

Dans toutes les formes de criminalité, les condamnations ne représentent que « la partie émergée de l'iceberg » : pour chaque crime aboutissant à une condamnation, Il y en a beaucoup d'autres qui ne le font pas (appelés « la figure sombre »). Et pour les crimes d'abus sexuels, les proportions de délits non détectés et non condamnés sont encore plus grandes, ce qui reflète le niveau de criminalité qui reste Peu de preuves, hormis le témoignage de la victime, et les victimes sont souvent trop craintives, honteuses, intimidées, désespérées ou culpabilisées pour signaler les faits à la police ou aux services de protection de l'enfance (Morrison, Bruce et Wilson, 2018 ; Patterson, Greeson et Campbell, 2009 ; Scurich et John, 2019 ; Somer et Szwarcberg, 2001). Si l'on considère les abus impliquant plusieurs agresseurs agissant de concert pour terroriser les enfants, ce tableau devient plus complexe.
Plus sombre encore : les obstacles au signalement se multiplient et s'amplifient, si bien que très peu de victimes portent plainte. Et celles qui le font se heurtent souvent à des réponses au mieux inadéquates, au pire préjudiciables (voir plus loin). De plus, les procureurs peuvent se désintéresser des aspects rituels des abus et les omettre de l'affaire pénale, se concentrant sur les crimes fondamentaux que sont le viol et l'agression sexuelle, et risquant ainsi que ces aspects rituels ne constituent qu'une distraction inutile, suscitant fascination et incrédulité (Scott, 2001).

En bref, les cas évoqués dans cette section sont révélateurs d'une image beaucoup plus large de la criminalité organisée et/ou ou de maltraitance rituelle envers les enfants, et il est peu probable qu'ils en soient pleinement représentatifs (par exemple, les cas qui sont portés devant les tribunaux sont susceptibles d'impliquer un contrôle moins efficace des victimes que ceux qui ne le sont pas). Les sections se concentrent donc sur cette image plus large, en s'appuyant sur les rapports des survivants aux chercheurs, ainsi qu'aux thérapeutes et autres personnes de soutien.



Machine Translated by Google

3. La nature de la recherche sur les abus rituels organisés (et connexes)

C'est à la fin des années 1980 que les recherches sur les abus rituels organisés sur les enfants ont réellement commencé, et au fil des ans Au cours des années 1990, un nombre considérable d'études ont été publiées, principalement des séries de cas de patients de thérapeutes qui ont signalé ces abus (par exemple, Coleman, 1994 ; Fraser, 1990 ; Young et al., 1991), mais comprenant également des analyses de cas d'abus organisés par l'État et le secteur bénévole (y compris ceux impliquant des rituels), ainsi que des enquêtes professionnelles et une analyse des données des lignes d'assistance téléphonique (par exemple, Gallagher et al., 1996 ; Scott, 1993).

Depuis lors, il semble que les études se soient faites moins fréquentes, bien que trois projets de recherche aient considérablement approfondi la compréhension. En 2001, Sara Scott a publié une étude fondamentale comprenant douze entretiens approfondis sur le récit de vie de survivants d'abus rituels, à la suite d'une enquête plus large réalisée par 36 (Scott, 2001). Français Cela a été suivi au début des années 2010 par les recherches de Michael Salter sur une méthodologie similaire avec 21 survivants de maltraitance organisée d'enfants (dont 16 ont signalé des éléments rituels) et des professionnels soutenant ce groupe de clients (Salter, 2011, 2012, 2013a, 2013b, 2017, 2019).10 Et puis plus récemment, en Allemagne, un groupe de recherche a exploré la question au moyen d'enquêtes auprès des survivants et des professionnels ainsi que d'une analyse des soumissions sur ce sujet à l'enquête indépendante allemande sur les abus sexuels sur enfants, ce qui a donné lieu à huit articles universitaires (par exemple, Schröder et al., 2018, Schröder, Nick et al., 2020). En outre, des séries de cas, des enquêtes et d'autres analyses continuent d'être publiées, contribuant à un corpus de connaissances plus large.



Salter a publié ses conclusions dans un livre et dans plusieurs articles de revues cités dans ce rapport. Des articles universitaires ultérieurs ont également inclus une analyse de 9 d'autres survivants d'abus organisés.

Si l'on se tourne vers des recherches plus larges, au cours des 40 dernières années, diverses études ont décrit d'autres formes de maltraitance organisée des enfants (telles que la production parentale d'images d'abus sexuels sur enfants et le trafic familial d'enfants).
Comme indiqué précédemment, ces abus constituent généralement le contexte plus large des abus rituels (même s'ils ne semblent généralement pas les impliquer). De plus, les enfances contrôlées par des réseaux pédophiles ont beaucoup en commun, même lorsque ces groupes ont abusé et terrorisé des enfants de différentes manières.
Les survivants participant à ces études partagent le fait que leurs abus impliquaient des éléments rituels, et c'est d'ailleurs également le cas dans les recherches explorant d'autres formes d'abus sexuels, comme ceux perpétrés par des frères et sœurs (par exemple, Carlson et al., 2006 ; Pacheco, Buenaventura et Miles, 2023).

Parallèlement à ces recherches, il existe une littérature explorant les approches thérapeutiques pour les survivants d'abus rituels, souvent confrontés à des besoins complexes et variés (par exemple, Miller, 2018 ; Ross, 2017 ; Schwartz, 2013 ; Sinason, 1994), ainsi qu'un ensemble parallèle d'articles, de thèses et d'ouvrages soutenant que les allégations d'abus rituels sont le produit d'une panique morale, entre autres (par exemple, Goodwin, 2018 ; Nathan, 2017 ; Victor, 1998). Il s'agit généralement d'hypothèses commentant les tendances sociétales perçues et, avec de nombreux témoignages sceptiques dans la presse populaire, elles constituent le discours de l'incrédulité. Une autre littérature sur les faux souvenirs est souvent invoquée pour défendre l'incrédulité.

D'autres domaines de recherche sont également pertinents pour comprendre les abus organisés et rituels, leur contexte et leur impact.
qui examinent des sujets tels que la psychologie des groupes (en particulier la délinquance collective) ; l'utilisation et le pouvoir des rituels ; les réactions des gens face à l'injustice ; et la psychologie du traumatisme et de la dissociation.

Étant donné l'objectif principal de ce rapport qui est de décrire la nature, les motivations, la dynamique et les préjudices des abus rituels et des abus organisés connexes (en partant du principe logique et fondé sur des preuves que les allégations d'abus rituels doivent être prises au sérieux, comme indiqué ci-dessous), je mets en avant les études qui utilisent des méthodes de recherche primaires11 et j'examine leurs conclusions dans le contexte de la littérature plus large décrite ci-dessus.

11 Comme le montre cette section, il s'agit principalement d'études cliniques, d'entretiens et d'enquêtes auprès de survivants et de professionnels concernés. Je ne connais aucune étude examinant systématiquement le point de vue des auteurs d'abus rituels ou d'abus intrafamiliaux organisés au sens large. Cependant, cette perspective est parfois visible et je m'appuie sur des données plus larges.

recherche sur la psychologie des auteurs d'actes criminels.

Machine Translated by Google

4. Des vies confrontées à des abus et à des cruautés « quotidiens »

La plupart des survivants de violences rituelles organisées déclarent que les membres adultes de leur famille sont leurs principaux agresseurs (Salter, 2012 ; Schröder et al., 2018 ; Schröder, Behrendt et al., 2020a ; Scott, 2001). En examinant les récits de vie de ce groupe de survivants, nous constatons à la fois une diversité et des points communs frappants. D'une part, il existe de grandes différences socioéconomiques : certains décrivent des familles très aisées et
Certains ont des relations, tandis que d'autres sont aux prises avec la pauvreté et l'endettement. De plus, certains sont très enrégimentés et projettent l'image de la « famille parfaite », tandis que d'autres sont marqués par le chaos et des problèmes de santé mentale visibles de l'extérieur. Cependant, dans la quasi-totalité des témoignages recueillis,
Chez les survivants de violences rituelles intrafamiliales organisées, on retrouve des thèmes communs de domination et de contrôle (généralement exercés avec la plus grande force par les pères) ; de négligence des besoins émotionnels (et souvent physiques) des enfants ; et de cruauté systématique à leur égard, en particulier envers les filles (Scott, 2001 ; Salter, 2013a). Ces survivants rapportent essentiellement avoir vécu une enfance où ceux chargés de prendre soin d'eux et de les protéger constituaient des sources colossales et constantes de danger.12

Les abus dont ce groupe de survivants fait état comprennent des abus sexuels de routine commis par des membres de la famille qui ont généralement commencé dans leur plus jeune âge, impliquaient souvent des éléments sadiques et s'entremêlaient à d'autres formes d'abus ainsi qu'à la négligence.

> « Il y avait toujours de la violence, sous une forme ou une autre. Ça commençait généralement par un passage à tabac et se terminait par une agression sexuelle, mais après ça, on était confiné dans la chambre, attaché au lit, sans
> j'avais le droit de manger, je n'avais pas le droit de boire, je n'avais pas le droit d'aller aux toilettes... mon père assez souvent... quand je n'avais pas le droit de sortir de la pièce... son préféré était de venir uriner sur moi. »
>
> Survivor Kathleen13 cité par Scott (2001)

> « Il me faisait aussi des choses gentilles, comme pisser sur moi quand j'étais dans le bain, mettre ma tête dans les toilettes et me mettre des excréments dans la bouche. Des choses gentilles, vous savez, gentilles comme ça…
> Je le déteste… et euh, dans cette pièce, je me souviens de lui et de mon oncle. L'un d'eux était à un bout et me tenait les épaules pendant que l'autre… une fois, il m'a enfoncé un crayon. Ils ont aussi enfoncé le crayon dans mon nombril. Parfois, je ne supporte pas que des vêtements touchent mon ventre… Je ne supporte rien près de mon nombril, car c'est une des choses qu'ils faisaient pour me torturer. Ils avaient tous ces crayons jaunes que papa avait récupérés au travail. »
>
> Gillian citée par Scott (2001)

---

12 Il convient de noter que cette situation est également fréquente chez les victimes de violences intrafamiliales organisées n'impliquant pas de pratiques rituelles. Par exemple, dans leur étude par entretiens auprès de survivants masculins de la traite intrafamiliale, Pacheo et al. (2023) ont constaté que neuf d'entre eux sur dix ont déclaré au moins sept des dix éléments de l'échelle « Enfance défavorable ». Échelle des expériences (qui comprend les expériences de maltraitance telles que la négligence émotionnelle, la négligence physique, la violence émotionnelle, la violence physique et la vie avec la violence domestique).

13 Tous les prénoms cités dans ce rapport désignent des survivants et sont les pseudonymes utilisés dans les publications originales.

De nombreux survivants rapportent que les abus sexuels étaient si fréquents qu'ils n'étaient qu'une toile de fond dans leur vie – pour ces abus, comme c'est normal, ils ont tendance à rapporter des souvenirs essentiels (Goodman-Delahunty, Nolan & van Gijn-Grosve-nor et al., 2017) plutôt que d'avoir un souvenir clair de nombreux cas spécifiques.

> Je me souviens que mon père insérait souvent des objets en moi ; sa main était sa préférée. C'est devenu normal, je me détendais et ça ne faisait plus aussi mal. C'était si ordinaire que je ne me disais plus : « Oh mon Dieu, qu'est-ce que tu fais ? »
>
> Sinead citée par Scott (2001)

> Je me souviens de ce que j'appelle des abus normaux… c'était juste mon père. C'était assez courant, comme manger mes repas en fait. Je ne fais pas vraiment de distinction… Ça se passait à la maison ou il m'emmenait me promener au parc. Il disait « On va faire les courses » et sur le parking… n'importe où en fait… Je ne pense pas que ça le dérangeait vraiment.
>
> Kate citée par Scott (2001)

Souvent, parallèlement à ces abus sexuels et à cette cruauté sadique, on observe une dynamique de servitude forcée et de « diviser pour mieux régner » (Scott, 2001 ; Salter, 2013a) – ainsi, par exemple, certains survivants décrivent avoir été chargés de tâches ménagères importantes et de s'occuper de leurs frères et sœurs, tandis que d'autres rapportent qu'ils étaient les seuls à être traités de cette manière, ou à être négligés ou maltraités d'une manière particulière.

> Nous nous comportions comme des adultes, je ne me suis jamais sentie enfant. Petite fille, j'étais toujours une adulte.
>
> Colleen citée par Salter (2013a)

> Il faisait un froid glacial dans la maison, tout le temps. Mais je m'y suis habituée, et à la fin, je ne faisais plus la différence entre le chaud et le froid, car ma chambre à la maison
> Eh bien… j'étais le seul… Je n'avais pas de couvertures du tout sur mon lit… mais mes frères, eux, en avaient dans leur chambre. Ils étaient traités différemment par mes deux parents.
> et mes grands-parents ; ils étaient également bien nourris.
>
> Sophie citée par Scott (2001)



Machine Translated by Google

Dans ces familles, le désir normal de nourrir et d'aimer les enfants semble absent, et les enfants sont plutôt traités comme des esclaves et des jouets – comme des êtres à blesser, à tourmenter et à contrôler.14 Dans de telles circonstances, les enfants sont confrontés quotidiennement à des situations extrêmement pénibles et terrifiantes, mais l'expression de ces sentiments (par exemple, par des pleurs ou des cris), ou leur gestion par des réactions de combat ou de fuite, augmenterait considérablement le danger. Les survivants se souviennent de ces expériences.

Leurs comportements seraient punis, et la pression considérable qu'ils subissaient pour faire comme si de rien n'était, pour sauver les apparences, était telle qu'ils véhiculaient régulièrement, par de nombreux moyens, que leurs pensées, leurs sentiments, voire leur expérience même de la réalité, étaient à la fois invalides et sans pertinence.

> Il vous disait ce que vous pensiez et ce que vous ressentiez, et vous deviez être d'accord : « vous avez fait ça parce que vous étiez insolent »... Une fois, j'essayais de toutes mes forces de ne pas pleurer, mais je ne pouvais pas m'en empêcher, et puis je me suis mise à pleurer, et c'était « Oh, vous voyez, maintenant vous ouvrez le robinet, en essayant d'être manipulatrice ».
>
> Jo cité par Salter (2013a)

> Je crois, je me souviens, qu'une grande partie de mon enfance n'avait aucun sens parce que ce qui se passait pendant la journée était très différent de ce qui se passait la nuit ou le week-end.
> Ce qui se passait était tout le contraire de ce qui était présenté à l'époque, vous savez, toute cette histoire de Brady Bunch. Maman, papa, les enfants, tout semblait parfait. C'était tout le contraire.
>
> Isabelle citée par Salter (2013a)

> Il ne s'agissait pas seulement de raconter, il fallait éviter d'attirer l'attention… on n'est pas un fauteur de troubles ni quelqu'un qui a des problèmes, mais on ne doit pas non plus attirer l'attention dans l'autre sens [c'est-à-dire en excellant]. Il faut être assez moyen, surtout ne pas se faire remarquer.



> Jo cité par Salter (2013a)

Pour survivre à de telles circonstances, les enfants font appel à un ensemble formidable de compétences d'adaptation et d'adaptations, notamment l'hypervigilance et l'apprentissage de la lecture de l'état d'esprit et des humeurs des agresseurs ; des stratégies d'apaisement, impliquant généralement la honte et l'auto-accusation ; et le fait de savoir tout en ne sachant pas, impliquant la dissociation (DePrince et al., 2012 ; Herman, 1992 ; McCollum, 2015).15

Une proportion de survivants d'abus organisés n'identifient pas les membres de leur famille comme auteurs, mais décrivent plutôt être ciblés par des délinquants opérant par l'intermédiaire d'institutions telles que les écoles, les maisons de retraite et églises (Gallagher et al., 1996 ; Gerke et al., 2024 ; Salter, 2013a ; Scott, 2001). Bien que des dynamiques différentes soient en jeu dans de telles situations, les thèmes des abus sexuels et du sadisme demeurent.

Et pour les deux, les abus sexuels commerciaux et imagés sont d'autres éléments typiques, comme expliqué ci-dessous.

14 Voir la section ci-dessous sur la psychologie de l'agresseur.

15 Ce point sera abordé plus en détail ci-dessous dans la section sur l'impact.

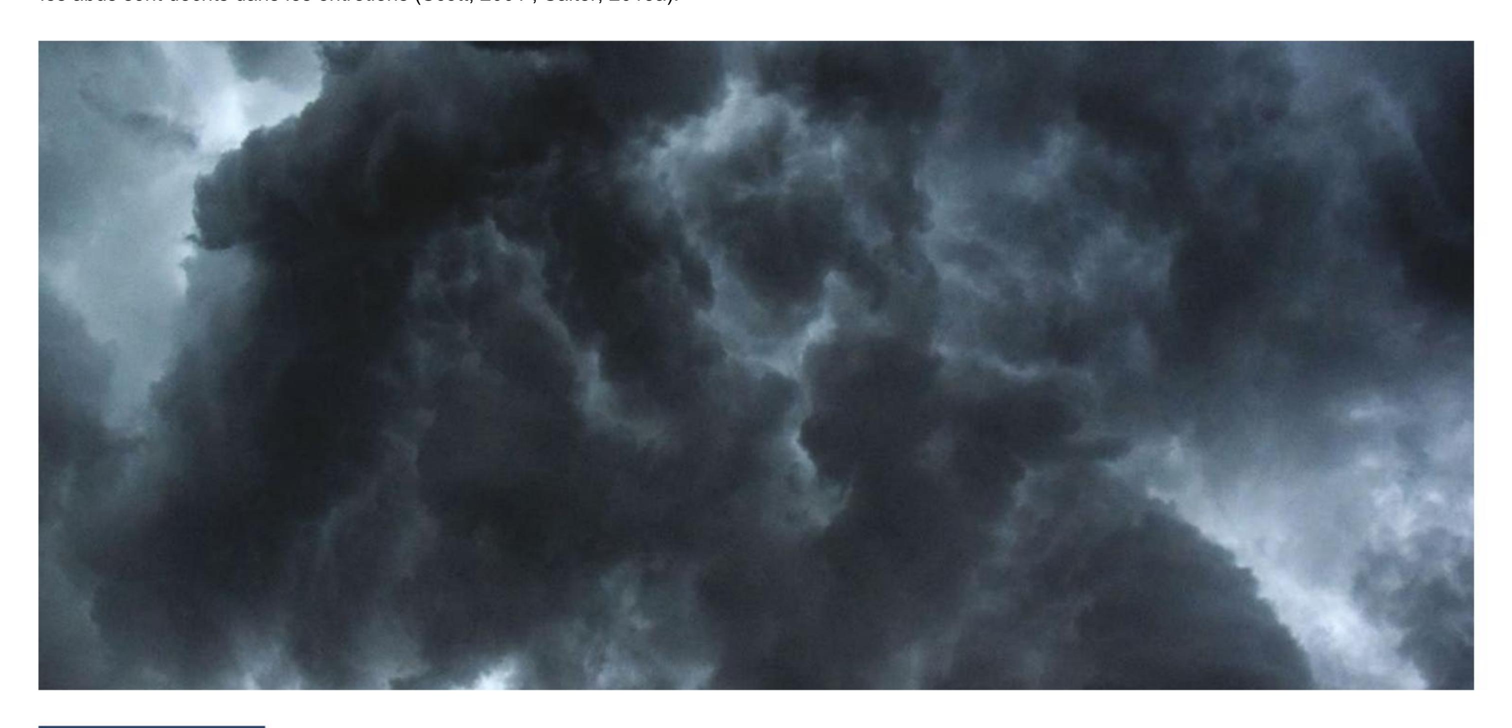
Machine Translated by Google

5. Les dimensions de l'abus sexuel d'enfants à des fins commerciales et imagées

Parallèlement à cette « cruauté quotidienne », de nombreuses victimes d'abus organisés et rituels sont également achetées et vendues pour être violées (proxénétisme et trafic) et leurs abus sexuels sont photographiés et filmés (pour faire des enfants). matériel d'abus sexuel : CSAM). Dans leur étude d'enquête menée auprès de 165 survivants autodéclarés d'abus organisés (dont 88 % incluaient des rituels),16 Schröder, Nick et al. (2020) ont constaté que 91 % ont déclaré avoir été victimes d'abus sexuels à des fins commerciales exploitation, et 90 % ont déclaré que leurs abus impliquaient la production d'images pédopornographiques. Et dans leur enquête parallèle Parmi les professionnels de la santé qui soutiennent les survivants d'abus organisés ou rituels, des proportions encore plus élevées ont déclaré que les abus de leurs clients comprenaient ces éléments (96 % et 94 % respectivement).

En complément de ces résultats, une étude qui s'est plutôt concentrée sur les survivants d'abus sexuels sur mineurs a révélé que de nombreuses Les auteurs ont signalé que ces abus d'abus sexuels sur mineurs étaient perpétrés par des groupes organisés, impliquant souvent des membres de la famille (Centre canadien de protection de l'enfance : C3P, 2017). Parmi les 150 survivants internationaux d'abus d'abus sexuels sur mineurs interrogés, 74 (49 %) ont signalé des abus organisés. Ce groupe a subi des abus sexuels qui ont commencé, en moyenne, plus tôt dans la vie. et ont duré plus longtemps que les autres répondants – 82 % ont déclaré que les abus qu'ils ont subis ont commencé lorsqu'ils étaient âgés de quatre ans ou moins, et 51 % ont déclaré que cela durait 16 ans ou plus, suivis de 22 % déclarant que cela durait 11 à 15 ans. Dans 82 % des cas, l'agresseur principal était un membre de la famille, le plus souvent le père de la victime (38 %), suivi des deux parents (19 %). Près d'un tiers (31 %) de ce groupe ont déclaré abus par une personne en position d'autorité (parmi ceux-ci, 35 % ont mentionné un médecin ou plus ; 30 % un ou plusieurs enseignants) ; 26 % de policiers et 26 % de membres du clergé, et 51 % des répondants ont mentionné au moins une femme adulte comme délinquante.

Une enquête américaine ultérieure menée auprès de survivantes d'abus sexuels sur mineurs, bien qu'elle n'ait pas abordé la question des abus organisés, a également révélé que, pour beaucoup, les abus sexuels avaient commencé très jeunes et impliquaient des membres de la famille (Gewirtz-Meydan et al., 2018). Les conclusions de ces études quantitatives concordent avec celles des survivantes de violences rituelles. les abus sont décrits dans les entretiens (Scott, 2001 ; Salter, 2013a).



Les résultats de cette étude d'enquête sont également rapportés par Schröder et al. (2018), et plus d'informations sur ses résultats et sa méthodologie sont fournies ci-dessous.

Machine Translated by Google

“

Je ne sais pas à quel âge j'avais… la première fois que j'ai eu un rapport sexuel complet. Je devais être à l'école depuis peu de temps ; J'ai commencé à trois ans. Le soir, ma mère m'emmenait dans la chambre et m'enfilait une robe… Elle m'enlevait mon uniforme, me mettait dans le bain et m'habillait avec… Je me souviens Les couleurs vives, c'était une robe blouse d'un violet très profond, très courte, avec de la petite dentelle à froufrous. Et elle avait relevé mes cheveux en ce que j'appelle un « palmier » sur le dessus de ma tête, dressé avec un effet cascade... Elle avait mis un ruban violet dans mes cheveux... Elle avait enlevé ma culotte et mis un Couche sur moi. Petites chaussettes blanches à lacets et une paire de sandales à bride arrière…

Il m'a porté de l'autre côté de la pièce où il y avait des caméras et des projecteurs, et il m'a fait monter sur cette plateforme... Et comme on pose avec une poupée, je suppose... Et il a dit : « souris pour moi » et j'ai souri, et je me souviens de ce gros flash qui est venu vers moi et qui m'a fait sursauter...

Il a ensuite enlevé ma couche et a pris des photos comme ça. Il a ensuite enlevé ma robe... c'est le Je me souviens de la première fois que j'ai eu un rapport sexuel complet. Il y a des photos de lui en train de me faire une fellation. Puis… J'étais en quelque sorte au-dessus de lui, de sorte que son pénis est entré en moi, et il a pu me soulever et m'abaisser. Mais la première fois qu'il est entré en moi, les caméras n'ont pas fonctionné, et elles ont dû J'ai éteint la caméra, car j'ai crié et pleuré. J'ai été immédiatement giflé. et ils ont tremblé... et ils ont recommencé. Et c'était la première fois qu'ils me montraient violé.

Sinead citée par Scott (2001) décrivant la préparation de sa mère pour le tournage viol, puis comment cela a été perpétré par un ami de son père (ses abus ont ensuite inclus des rituels)

”

Historiquement, la recherche sur le CSAM a souvent négligé les dimensions organisées et intrafamiliales dans une grande partie de sa production (Itzin, 1997 ; Salter et Wong, 2023), et de même, les efforts visant à lutter contre le commerce d'enfants et vendus pour le viol (également connu sous le nom de trafic sexuel d'enfants) n'ont pas toujours tenu dûment compte de la quantité de Cette pratique est motivée par des membres de la famille et des groupes de lutte contre les abus pédophiles (Itzin, 2001 ; Pacheo et al., 2023 ; Raphael, 2020). Comme indiqué précédemment, cette exploitation sexuelle commerciale (proxénétisme et viols qui s'ensuivent) est souvent rapportée par les survivants d'abus rituels comme une autre partie horrible de leurs mauvais traitements.

Les survivants décrivent comment ces éléments de leurs abus, impliquant le tournage et/ou la vente à d'autres impliquent souvent l'humiliation, la honte, la cruauté et le sadisme, ainsi que la profonde dégradation d'être ainsi objectivé et marchandisé (par exemple, C3P, 2017 ; Pacheo et al., 2023 ; Raphael, 2020 ; Salter & Woodlock, soumis).

“

On m'a dit que je devais faire plaisir à chaque homme, sinon je serais blessée, donc plutôt que de simplement me dissocier comme je l'ai fait avec les membres de ma famille, je devais être suffisamment consciente pour savoir si le client obtenait ce qu'il voulait.

”

Joe cité dans Pacheco et al. (2023)

“

J'étais étourdie. Je n'avais plus d'énergie. Pendant que l'acheteur me pénétrait, un autre homme me photographiait. Quand j'ai vu l'appareil photo, j'ai été envahie par la honte, une honte atroce. La caméra faisait partie de la torture. Ils étaient vraiment experts dans l'art de susciter des émotions négatives.

”

Anny citée dans Raphaël (2019)

Machine Translated by Google

> J'appelais l'un des « clients » que mon père amenait « l'étrangleur ». Cet homme prenait beaucoup de plaisir à m'étrangler tout en me maltraitant avec ses mains. Le plaisir était de me voir tenter de résister.

Kabili cité dans Pacheco et al. (2023)

> J'ai senti que je ne pouvais plus continuer ; j'ai dit à maman que je n'irais pas. Elle m'a pressée de mettre mon manteau et de monter dans la voiture qui m'attendait ; j'ai refusé. Elle a fini par me demander pourquoi. Je le lui ai expliqué. Qu'il m'avait touchée de manière inappropriée. J'ai cru que quelque chose allait se passer et que ce cauchemar prendrait fin. Mais elle m'a giflé et m'a dit : « Ce n'est pas bien d'inventer des mensonges sur les gens. C'est un professionnel très en vue. Il vous aide, vous et votre famille. » Tu dois faire ta part. Si quelque chose est arrivé, c'est forcément de ta faute.



Lucas cité dans Pacheco et al. (2023)

Certains survivants de la traite des enfants rapportent avoir été témoins d'enfants assassinés dans ce contexte ; Les victimes d'homicide peuvent être considérées comme « jetables » par leurs agresseurs parce qu'elles étaient des enfants disparus ou non déclarés, ou parce que leur absence de la vie quotidienne pouvait être expliquée par un récit familial (Pacheo et al., 2023 ; Raphael, 2020 ; Scott, 2001). Ces meurtres sont à la fois semblables et différents de ceux décrit par les survivants se produisant dans un contexte rituel (discuté ci-dessous).

Lorsque des images sont impliquées dans des abus sexuels, en plus de la honte et de l'auto-accusation, les survivants continuent souvent de vivre avec le traumatisme persistant du fait que des personnes continuent de regarder leurs abus pour le plaisir sexuel, et la peur d'être reconnus ou contactés (Salter et Woodlock, soumis). Dans l'enquête auprès des survivants d'abus sexuels sur mineurs menée par Gewirtz-Meydan et al. (2018), 74 % des survivants ont déclaré ressentir de la honte, de la culpabilité ou humiliés tout le temps, 73 % craignent toujours ou parfois que les gens pensent qu'ils sont consentants participant, et 73 % craignaient toujours ou parfois que les gens les reconnaissent en public. la peur est malheureusement souvent fondée – 30 % des personnes interrogées par le C3P (2017) ont déclaré avoir été reconnues par quelqu'un qui avait vu les images d'abus, dont plus de 80 % ont été victimes de propositions, de revictimisation ou menacé par cette(ces) personne(s).

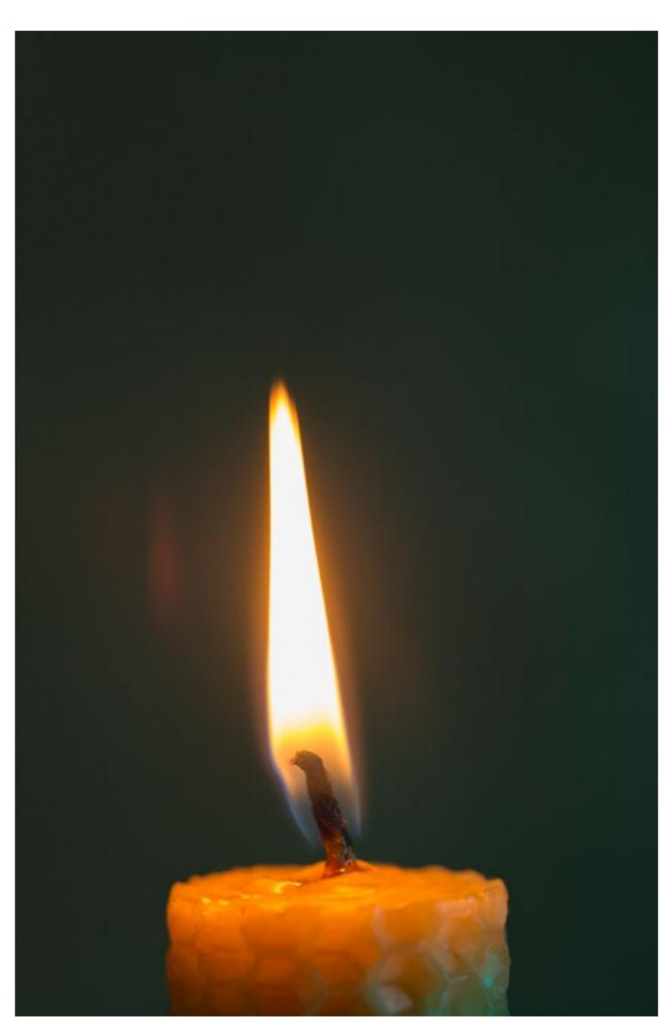
Il est à noter que ce que les survivants de CSAM (abus sexuels sur mineurs enregistrés) nous disent à propos de ces abus correspond avec à la fois une analyse du contenu de ce matériel et une recherche qui interroge les auteurs de contenus CSAM sur leur Intérêts. Une proportion significative de personnes déclarent s'intéresser aux abus sadiques sur enfants (y compris ceux impliquant la bestialité) et les abus impliquant de très jeunes enfants (Gannon et al., 2023 ; Insoll, Ovaska et Vaaranen-Valkonen, 2022 ; Woodhams et al., 2021), et ce contenu est largement disponible en ligne pour qu'ils puissent le consulter (Salter et Whitten, 2022).

6. La nature et la dynamique des abus rituels organisés

Lorsque la maltraitance organisée implique des rituels et des récits surnaturels, que comprennent-ils ? En quoi ces rituels sont-ils cohérents avec le vécu plus large des victimes et comment se distinguent-ils ? Quelles dynamiques agresseur-victime impliquent-ils et quelles stratégies agresseur-victime sont à l'œuvre ? Cette section explore ces questions et d'autres questions connexes, dans le but de développer une compréhension plus approfondie de la nature de ces abus et de la psychologie en jeu.

Les rituels, au sens large, sont des pratiques qui suivent une convention ou une habitude. Cependant, le terme « rituel » est souvent utilisé pour désigner plus spécifiquement ce que l'on appelle en sociologie des « événements rituels collectifs particuliers ». (Knottnerus, 2014). Ces rituels (à partir de maintenant, le terme « rituel » est utilisé dans ce rapport) impliquent de multiples participants s'engageant dans des activités ayant une forme distinctive, à des heures fixes et séparées des pratiques sociales quotidiennes (Knotterus, 2014).

Parmi ces rituels, on peut citer les cérémonies religieuses, les rassemblements politiques et les commémorations d'événements historiques importants. Ils sont au cœur de l'expérience humaine et se manifestent à travers l'histoire et les cultures. Ces événements rituels, étroitement liés aux récits qui les sous-tendent, possèdent un pouvoir particulier et sont donc fréquemment conçus et utilisés par des individus aux intentions malveillantes pour contrôler autrui (voir par exemple l'analyse de Delano et Knottnerus (2018) sur l'utilisation des rituels par les Khmers rouges). Et cela semble être l'un des principaux objectifs des rituels et des idéologies associées aux abus rituels, parallèlement à leur utilisation comme justification et inspiration pour une cruauté extrême.17



Les survivants d'abus rituels rapportent généralement que ces abus sont moins fréquents que les autres formes d'abus qu'ils subissent – ils se déroulent sous forme de cérémonies organisées, souvent à des dates précises du calendrier, impliquant un cercle immédiat d'agresseurs ou un nombre plus important (essentiellement des réseaux pédophiles qui se rassemblent) ; et comprenant une série de tortures et d'abus extrêmes qui reçoivent une justification idéologique ou religieuse (par exemple exemple, un animal de compagnie familial « sacrifié ») (Behrendt et al., 2020 ; Salter, 2013a; Sarson et MacDonald, 2008 ; Schröder, Nick et coll., 2020 ; Scott, 2001).

17 Il y a un débat sur la question de savoir si cet abus est mieux qualifié d'« abus rituel » ou d'« abus ritualisé » – certains interprètent un événement comme étant un véritable « rituel » uniquement lorsque la plupart des participants croient au récit qui le soutient (par exemple, seules les personnes croyant au christianisme prennent la communion), et préfèrent donc le terme « ritualisé », ce qui contribue à clarifier que des individus peuvent pratiquer une cérémonie abusive sans aucune croyance dans sa justification idéologique déclarée (par exemple, ils pourraient le dire est un mariage avec Satan, tout en sachant que ce n'est qu'un moyen de terrifier les enfants. Cependant, la définition des événements rituels collectifs spéciaux inclut bien cela. une pratique plus large, et c'est tout à fait normal, puisque le pouvoir des rituels ne dépend pas des croyances de leurs dirigeants. En bref, j'apprécie les avantages de ces deux termes et alors utilisez-les de manière interchangeable.

Machine Translated by Google

6.1 Idéologies et thèmes

Schröder, Nick et al. (2020) ont interrogé 165 adultes déclarant avoir subi des violences organisées, dont 88 % ont nommé l'implication de l'idéologie / du rituel en son sein.18 De ce groupe, 72 % ont déclaré une idéologie satanique, 35 % racistes ou fascistes et 30 % « religieux ou église libre » (cette catégorie comprenait le christianisme, la religion de Jéhovah) Témoins et Franc-maçonnerie). Un nombre plus restreint de personnes ont rapporté des récits germaniques, de sorcellerie, militaires ou kabbalistiques.19 Ces proportions étaient à peu près similaires à celles rapportées dans une enquête parallèle menée auprès de thérapeutes travaillant avec des survivants d'abus rituels, à qui on a demandé quelles idéologies rituelles leurs clients révélaient (Schröder et al., 2020). Dans l'enquête plus restreinte de Scott (2001) menée auprès de 36 survivants en Grande-Bretagne, 20 ont indiqué que leurs abus impliquaient une idéologie satanique ; cinq ont cité le mormonisme, le catholicisme romain et le fondamen Chrétien, maçonnique, néo-nazi ou Wicca (l'un d'eux en a nommé deux) ; et les 11 autres étaient partagés entre ne pas savoir et ne pas vouloir ou avoir trop peur de répondre.

Les idéologies sur lesquelles s'appuient les auteurs de ces crimes reflètent en grande partie leur contexte culturel dominant. Les croyances et les pratiques fournissent des éléments qui sont récupérés et déformés dans un système de croyances abusif, travaillant à lui ajouter de la crédibilité et du pouvoir.

> “Je pense que Satan est utilisé parce qu'il est très habile pour terroriser les jeunes enfants. Si j'avais grandi dans un pays hindou, ils n'utiliseraient pas Satan, mais leur méchant religieux.”
>
> Polly citée par Salter (2013a)

Malgré la diversité des idéologies utilisées par les auteurs, elles semblent généralement se résumer au même ensemble de thèmes fondamentaux : il existe une vision du monde manichéenne, dans laquelle les simples binaires du bien et du mal existent en conflit perpétuel (ceux-ci étant définis de manière opposée à la norme) ; les victimes sont mauvaises et doivent faire amende honorable pour cela (par l'expiation, le sacrifice, la purification, la punition, etc. - tous définis comme impliquant abus) ; et les auteurs méritent des pouvoirs supérieurs et ont l'obligation de les exercer dans le cadre de rituels (ces derniers étant des séquences d'abus) (Salter, 2012, 2013a ; Scott, 2001). La force réside dans le dépassement des limites morales et dans le fait de pousser la cruauté à ses limites – les rituels encouragent et légitiment cela, en fournissant le cadre. Les rôles de genre sont saillants : les hommes sont considérés comme les leaders naturels et la masculinité est liée à la notion de force comme cruauté. Les femmes sont considérées comme inférieures et méritant naturellement la soumission des hommes (Sarson et Macdonald, 2008), bien que certaines femmes puissent échapper à cette situation en assumant des rôles « masculins » ou en utilisant des qualités apparemment « féminines » pour commettre d'autres abus d'une manière admirée par les hommes (Scott, 2001 ; Salter, 2013a).

> “C'est aussi une forme sophistiquée de manipulation mentale. Il faut ce qu'une personne sait ou pressent pour être bonne. C'est vrai et cela leur prouve qu'ils ont tort. Le bien est mauvais. Dieu est mauvais. La famille est mauvaise quand elle est bonne, et bonne quand elle est mauvaise, et le mal, et la maltraitance, c'est l'amour, etc.”
>
> Lily citée par Salter (2019)

18 Plusieurs aspects de cette étude sont importants à noter pour faciliter son interprétation. Premièrement, comme c'est la norme en sciences sociales, les expériences de maltraitance sont recueillies par auto-déclaration – il s'agit généralement d'une méthode de collecte de données assez fiable (par exemple, Nooner et al., 2010) – de telles enquêtes ne semblent pas excessivement susceptibles d'attirer la tromperie, mais un certain degré de désinformation ne peut évidemment pas être exclu. Deuxièmement, les participants ont entendu parler de l'enquête via des réseaux de soutien aux victimes de traumatismes ou une thérapie et sont donc plus susceptibles de recevoir un traitement de santé mentale que la moyenne des survivants de violences organisées ou rituelles. Troisièmement, les participants étaient éligibles s'ils approuvaient la déclaration « J'ai été victime de violence organisée/rituelle » – ce qui signifie concrètement que la plupart des participants ont déclaré avoir subi d'abus rituels organisés, mais certains avaient subi des abus organisés sans rituels ; si les participants nommaient un élément idéologique à leur abus, ils étaient placés dans le groupe d'abus rituels (une comparaison des deux groupes a été effectuée).

19 Un certain nombre de survivants ont signalé l'implication de plus d'une idéologie

Machine Translated by Google

> [Dans le groupe] c'était comme si tout le monde – la majorité des gens – était « bon », c'était comme une histoire de bande dessinée sur le bien et le mal... J'étais le mal que le reste du monde essayait de combattre.
>
> Alex cité dans Salter (2012)

Ces tropes idéologiques et leurs pratiques rituelles associées semblent soutenir le projet d'abus organisé de quatre manières clés et interdépendantes :

- Légitimation de la cruauté sadique
- Encourager une cruauté plus extrême
- Provoquer chez les victimes une profonde détresse et un éloignement d'elles-mêmes
- Faire taire les victimes par la terreur, la culpabilité et la honte

Les récits spirituels et les cérémonies collectives permettent aux individus de se sentir partie prenante de quelque chose de plus grand qu'eux-mêmes, et ce processus peut les aider à se défaire de tout sentiment de responsabilité individuelle et donc de culpabilité. Ils peuvent considérer leurs actions comme faisant partie d'un tout plus vaste et ordonnées par le rituel (« Je fais juste ce que je suis censé faire ») (Salter, 2013a). Dans les rituels normatifs, la perte de conscience de soi (appelée désindividualisation) peut être essentielle à des états positifs d'appartenance, de confiance et de paix (Marshall, 2002), mais ici, elle contribue à alimenter la cruauté.

> Je me suis souvent demandé pourquoi ils faisaient cela [ces rituels], car ils ne semblaient pas particulièrement religieux. Quand j'y pense, je constate que, psychologiquement, la ritualisation donnait aux gens le sentiment de ne plus être enfermés dans leurs petites limites morales ; ils pouvaient les dépasser, devenir capables de tout, de se détacher de leur propre personnalité.
>
> May cité par Salter (2013a)

Les enfants sont prédisposés à donner un sens au monde grâce aux conseils des adultes, et la peur peut encore renforcer la croyance (soutenue par une adaptation de précaution, « mieux vaut prévenir que guérir ») et les survivants décrivent donc ces récits et les abus qui y sont associés comme étant très efficaces pour façonner leur sens d'eux-mêmes et du monde, engendrant ainsi des sentiments profonds de honte, d'imperfection, de saleté, d'indignité et de terreur (Salter, 2012 ; Scott, 2001).

> Ce qui peut paraître vraiment bizarre ou inoffensif, pour un enfant, est lié à des choses absolument terrifiantes. Ça peut paraître bizarre de se faire passer pour des vampires, des sorcières, etc., mais, enfant, on les a vus passer à l'acte.
>
> Lauren citée par Salter (2012)

> Pour moi, ma programmation fondamentale20 était que j'étais un poison. Ce poison épais, noir, vil et putride suintait dans mes veines et dans mon esprit. Quiconque m'aimait, se souciait de moi, me touchait ou me touchait serait empoisonné, pollué et mourrait.
>
> Lily citée par Salter (2019)

20 Terme souvent utilisé par les survivants et les thérapeutes pour décrire l'utilisation de la torture qui semble délibérément utilisée pour façonner le comportement et la personnalité d'une victime (discuté plus en détail ci-dessous).

Machine Translated by Google

6.2 Psychologie de l'agresseur

La question de savoir si les agresseurs croient en leurs convictions est complexe. D'après les récits des survivantes, il apparaît que, même si ces récits étaient purement destinés à servir des objectifs abusifs (alors que les abus étaient le résultat malheureux de croyances religieuses sincères),21 les agresseurs pouvaient en venir à croire ce qu'ils disaient, notamment pendant les rituels eux-mêmes, par un vœu pieux. S'appuyant sur une réflexion plus large sur la psychologie de la religion et des rituels, Scott (2001) a observé que plusieurs des agresseurs interrogés semblaient entretenir des « demi-croyances », celles qui naissaient de la pratique de rituels ou de la présence d'autrui.

> Ce qui est étrange, c'est que c'était fait pour les enfants… mais même des gens comme mon père, qui savaient qu'ils l'avaient fait, y croyaient aussi… Quand j'entends des gens parler de Dieu et dire « Dieu agit de façon mystérieuse », je peux leur dire « Mais vous venez de le faire », et ils me répondent « Oui, mais il m'a donné la possibilité de le faire ». Et mes parents faisaient pareil. Donc, même s'ils l'ont fait, c'était parce qu'ils le faisaient avec sa connaissance.
>
> Lynn cité par Scott (2001)

Derrière toute croyance ou demi-croyance et les quatre fonctions fondamentales de l'abus rituel (en bref, atteindre le sadisme et le silence) se trouve la question de savoir pourquoi les gens voudraient faire du mal aux enfants, et d'une manière aussi profonde conçue pour briser des parties fondamentales de qui ils sont : leur identité, leur valeur et leur espoir.

> La programmation doit briser la force vitale d'une personne, son sens de la volonté, son autonomie et son estime de soi. Elle doit anéantir l'espoir. La victime doit savoir qu'elle n'est absolument rien.
>
> Lily citée par Salter (2019)

Plusieurs facteurs psychologiques interdépendants semblent être en jeu ici, notamment le sentiment narcissique de droit acquis et la volonté de prouver sa valeur par le pouvoir sur autrui ; le sadisme opérant comme une pulsion croissante (Baumeister et Campbell, 1999) ; et la projection d'une vulnérabilité toxique et non désirée sur autrui. Certaines personnes qui se sont maltraitées dans leur enfance semblent gérer les sentiments de honte, d'inutilité, d'effroi, de peur et d'impuissance que cela leur a laissés en les inculquant aux autres. Ce faisant, elles satisfont momentanément leur soif de pouvoir et d'importance, et, peut-être, simultanément.
s'identifier à la victime, en se connectant à ces sentiments cachés en eux (Alford, 1997 ; Grand, 2002 ; Salter, 2019). Comme le résume Alford (1997), le sadisme est « la joie d'avoir pris le contrôle de l'expérience de la victimisation en l'infligeant à autrui » (p. 28).

Alors que l'histoire nous montre que la capacité de cruauté humaine n'est limitée que par les limites de l'imagination (celle-ci existant parallèlement à l'incroyable capacité de l'humanité à la bonté), notre compréhension de la psychologie derrière cette cruauté a été limitée par la rareté des personnes qui se sont comportées de cette manière et qui en parlent honnêtement, et peut-être même par le peu de personnes capables d'écouter.

21 Le fait de mal comprendre les abus rituels comme étant le produit d'une croyance religieuse (et non l'inverse) semble avoir contribué à leur déni et à leur incrédulité – par exemple, les gens semblent avoir nié les abus rituels dans une tentative (inutile) de protéger les traditions païennes et occultes de la critique (discutée plus en détail ci-dessous).

Machine Translated by Google

Une exception à cette règle se présente sous la forme de Lily, une survivante d'abus rituels qui écrit franchement à Michael Salter (2019) à propos des sentiments ressentis par une partie dissociée d'elle-même qui, pour des raisons compréhensibles, s'est glissée dans le rôle d'agresseur dans le cadre des abus pour échapper aux horreurs de la victimisation :

> Je me demande aussi si le pouvoir qui découle du fait d'être un programmeur [agresseur / tortionnaire] est 1. sexuel et 2. une défense contre sa propre impuissance. En lisant les écrits de certains de mes agresseurs [dans des revues thérapeutiques], j'en ressens la séduction. C'est érotique, sadique, omnipotent. C'est une poussée d'énergie qui pulse dans tout mon corps, fortement sexuelle, et je me sens indomptable et plein de mépris pour tous ceux qui sont plus faibles que moi. Vraiment, je comprends pourquoi certains choisissent de se laisser porter par cette énergie et ses illusions.
>
> Lily citée dans Salter (2019)

Les témoignages de survivants suggèrent que, dans de nombreuses familles, la violence organisée est intergénérationnelle : une minorité d'enfants d'agresseurs deviennent eux-mêmes agresseurs, et certains sont exploités pour les revictimiser à l'âge adulte (voir plus loin) ou pour maltraiter leurs enfants (Scott, 2001 ; Salter, 2012 ; Campbell, 2023). Il semble que les garçons soient particulièrement instruits et censés adopter eux-mêmes des rôles et des identités d'agresseurs.

> J'avais l'impression d'avoir été conçue de cette façon [pour devenir une agresseuse], mais j'ai refusé. J'avais quatre sœurs aînées, l'éducation que j'avais reçue à la maison et un élément inconscient de ma vie extérieure… Je ne le ferais pas, et à partir de ce moment-là, j'ai été féminisée, asservie à ma condition de femme.
>
> Sam (homme) cité dans Scott (2001)

6.3 Actes d'abus et de torture

Quelle forme comportementale cette cruauté prend-elle généralement ? Quelles pratiques abusives ces idéologies surnaturelles permettent-elles et quels rituels englobent-ils ? Dans l'enquête menée auprès de 165 survivants en Allemagne par Schröder et al. (2020) mentionnée ci-dessus, 96 % ont déclaré avoir frôlé la mort.
expériences et 93 % ont signalé un isolement avec privation sensorielle. Des pourcentages similaires ont été observés chez les 174
Les thérapeutes interrogés ont déclaré avoir entendu des révélations de ces formes de maltraitance dans le cadre de leur travail avec les survivants (97 % et 95 % respectivement). De telles expériences sont également relatées par les survivants lors d'entretiens (Scott, Français 2001 ; Salter, 2013a), entendues dans certaines affaires judiciaires (voir par exemple Lakeman, 1998 ; Miller, 1995 ; Scott, 2023), et documentées dans des cas cliniques et des rapports d'assistance téléphonique (Sarson et Macdonald, 2008 ; Scott, 1993). Dans leur analyse de 37 patients atteints de troubles dissociatifs ayant signalé des abus rituels, Young et al. (1991) ont constaté que tous avaient signalé des expériences de mort imminente dans le cadre des abus, et 27 ont révélé avoir été enterrés vivants dans des cercueils ou des tombes.

> Si vous voulez emmener une personne à la mort et la ramener, tout ce dont vous avez besoin est un peu de ruban adhésif. Tu sais. Enroule-le autour de leurs mains, mets-le sur leur bouche, deux doigts sur le nez, c'est comme C'est aussi effrayant que ça. Et après, il n'y a aucune trace sur leur corps. Rien ne dit qu'il s'est passé quelque chose. C'est dire à quel point les êtres humains sont vulnérables.
>
> Darren cité dans Salter (2013a)

Machine Translated by Google

Les survivantes mentionnent également fréquemment l'utilisation de substances corporelles : matières fécales, urine et sang, y compris le liquide menstruel (Coleman, 1994 ; Sarson et Macdonald, 2008 ; Salter, 2012, 2013a ; Scott, 1993, 2001) – ces pratiques semblent constituer un puissant outil pour atteindre des fins sadiques, car elles suscitent de profonds sentiments de dégoût et de contamination. Des survivantes, par exemple, rapportent avoir été enduites d'excréments et urinées lors de « cérémonies », puis forcées à les ingérer. Dans son analyse des dossiers de protection de l'enfance, Gallagher (2001) Des chercheurs ont constaté que certains enfants, victimes d'abus rituels et désormais placés en famille d'accueil, étaient obsédés par l'urine et les excréments ; un enfant, par exemple, a mangé ses propres excréments, en même temps que ceux du bébé et du chat de son parent d'accueil. L'utilisation de ces substances puissantes contribue à ancrer les messages des agresseurs : par le dégoût et la honte évoqués, les enfants en viennent à ressentir plus profondément qu'ils sont les êtres sales et sans valeur que leurs agresseurs, à travers les récits religieux, leur ont décrits (Salter, 2012).

De même, les gens signalent fréquemment l'implication d'animaux : des enfants (et des adultes) peuvent être contraints à des activités sexuelles avec eux et ces animaux peuvent être torturés ou même tués dans le cadre d'un prétendu sacrifice. (Behrendt et al., 2020 ; Creighton, 1993 ; Salter, 2013a ; Sarson et MacDonald, 2008 ; Scott, 1993, 2001). Les 37 patients de la série de cas de Young et al. (1991) ont tous déclaré avoir été témoins de mutilations ou de meurtres d'animaux. Les animaux et les enfants (et parfois les adultes) sont maltraités au cours d'un même acte, dans la mesure où la maltraitance des animaux est généralement une forme de torture pour l'enfant, surtout si l'animal en question était un animal de compagnie.

> “ Ils vous forçaient – c'est ce qu'ils ont fait pour moi – à enfoncer votre visage dans les parties génitales du chien noir. Puis ils essayaient de vous faire manger les excréments du chien. Et quand ils tuaient le poulet, ils essayaient de vous attraper – ils le mettaient dans le bol, y introduisaient votre visage – et essayaient de vous faire boire. ”
>
> Kate citée dans Salter (2012)

> “ L'animal [la chèvre] a été ouvert en deux, puis s'est ouvert. C'est là qu'on le reconnaît vraiment : ça sent le cerf-volant, une odeur horrible… On m'a ensuite fait allonger dans la carcasse… [Elle décrit ensuite comment ses agresseurs lui ont fait subir une fausse opération plus tard] Ils m'ont dit qu'ils retiraient un morceau d'intestin de la chèvre qui s'était accidentellement introduit lorsque le diable était entré. Maintenant, je sais que c'est impossible et qu'ils n'avaient que des intestins. Mais à six ans ! Et ils ont dit qu'ils devaient aussi retirer une partie de mes intestins pour que le diable ait un peu plus de place. Croire à ces choses-là, je ne pense pas qu'on ait le choix. Comment savoir si c'était vrai, de toute façon ? Mais ils ont fait beaucoup d'efforts pour me convaincre… maintenant, adolescente.
> J'ai vu ça arriver tellement de fois à d'autres personnes, alors je le savais, mais même là, si vous aviez essayé de me dire, en y repensant, que ce n'était pas différent, je ne vous aurais pas cru. J'aurais Je pensais que « le mien était différent, le mien était réel » et « ils font ça pour me embrouiller ». ”
>
> Lynn cité dans Scott (2001)

Au cœur des abus rituels se trouve la réutilisation de composantes et de thèmes au sein des religions dominantes à des fins abusives, par exemple la cérémonie du mariage, l'idée de sacrifice et une hiérarchie des valeurs spirituelles. rôles (tels que grand prêtre et prêtresse) (Behrendt et al., 2020 ; Salter, 2012, 2013a ; Sarson et MacDonald, 2008 ; Scott, 2001 ; Young et al., 1991). Le pouvoir et l'utilité de ces tropes dans le cadre des abus rituels semblent résider en grande partie dans leur pertinence et leur cachet culturels plus larges.

Machine Translated by Google

Les meurtres (réels ou apparents) d'animaux ou d'humains (voir ci-dessous) sont inspirés, légitimés et encouragés par leur sacrifice. Et les enfants sont encore davantage piégés et enrôlés dans le crime.
Des tromperies concernant les abus, par le biais de cérémonies qui les marient apparemment à Satan, à Dieu ou à une autre divinité, ou les inscrivent dans la hiérarchie des abus. Parfois, ces récits semblent valoriser les victimes (ce qui est ensuite utilisé contre elles) ou peuvent simplement souligner leur nature intrinsèquement mauvaise. Dans l'échantillon de 37 patients dissociatifs de Young et al. (1991) signalant des abus rituels, 30 ont décrit un mariage avec Satan. Les victimes décrivent ces rituels comme leur donnant le sentiment d'être l'un des agresseurs et d'être liées au groupe (Salter, 2013a ; Scott, 2001). Une compréhension approfondie du pouvoir des rituels spirituels et culturels, à l'échelle mondiale, sur la psychologie humaine, le comportement et l'organisation sociale (Knottnerus, 2014), est essentielle pour comprendre leur utilisation et leur impact. Dans ce contexte, costumes, capes et autres accessoires, ainsi que chants, signes et symboles, sont souvent utilisés avec force.

(Behrendt et al., 2020 ; Creighton, 1993 ; Scott, 2001 ; Salter, 2013a).

> Ils me faisaient devenir une sorte de « grande prêtresse » et tout ce genre de choses. Ils me torturaient. Ils m'ont conditionnée, et je finis par être utilisée. Oui, c'est une position de pouvoir sur les hommes et les garçons, mais je suis utilisée pour recruter les jeunes garçons par le sexe. Ensuite, bien sûr, c'est assez horrible parce que je suis torturée, mais je finis par vouloir vraiment être impliquée… Ils le font en vous torturant d'abord, ils vous donnent une position de pouvoir après vous avoir conditionnée à être…
> Ce qu'ils veulent que tu sois. En gros, tu n'as nulle part où aller.
>
> Jo cité dans Salter (2012)

6.4 Coercition, manipulation et préjudice moral

Il est souvent rapporté que les auteurs de violences utilisent diverses stratégies pour contraindre et manipuler les victimes à commettre des actes de violence envers autrui (Behrendt et al., 2020 ; Salter, 2013a ; 2013b ; Sarson et Macdonald, 2008 ; Scott, 2001 ; Young et al., 1991). Cela contribue à la fois à réduire les victimes au silence, car elles croient que ce qu'elles ont « fait » signifie qu'elles sont elles aussi des agresseurs et qu'elles seraient poursuivies si elles parlaient, et à atteindre des fins sadiques. C'est peut-être la cruauté suprême et la violation la plus intrusive que de contraindre quelqu'un à faire des choses qui vont à l'encontre de son « fondement moral », de sorte qu'il conserve la détresse, la culpabilité et la honte qui incombent en réalité aux instigateurs.

Cette coercition peut prendre plusieurs formes. Comme le décrit Jo, la survivante citée par Salter (2012) ci-dessus, elle peut impliquer que les agresseurs apprennent à un enfant (ou à une partie dissociée d'un enfant ; voir ci-dessous) qu'il a un rôle ou une identité qui l'oblige à nuire à autrui. Ce rôle est conféré par un statut, et on peut très bien leur dire que s'ils l'acceptent, eux-mêmes ou leurs proches échapperont aux pires abus.

Dans des situations similaires, les enfants peuvent être placés dans des situations de faux choix très explicites, par exemple lorsqu'on leur dit qu'ils doivent faire du mal à un autre enfant ou que celui-ci subira un préjudice plus grave. Il n'y a bien sûr pas de véritable choix ici, car aucune option ne correspond à leur souhait de ne faire de mal à personne. Cependant, ce dispositif laisse aux victimes le profond sentiment d'avoir choisi de faire du mal, avec toute la culpabilité et la honte que cela suscite. Dans de telles situations, les instigateurs ont maltraité les deux enfants et ont infligé une torture supplémentaire, celle du préjudice moral, à l'enfant placé dans ce faux choix.

> Je me souviens qu'une fois, on m'a obligée à tenir un couteau pendant qu'un adulte tenait un bébé. J'avais l'impression qu'on essayait de me culpabiliser pour que je ne parle plus… On essaie de me faire sentir impliquée, de me faire sentir impliquée… C'était l'un des moments les plus traumatisants.
>
> Anne citée dans Salter (2013a)

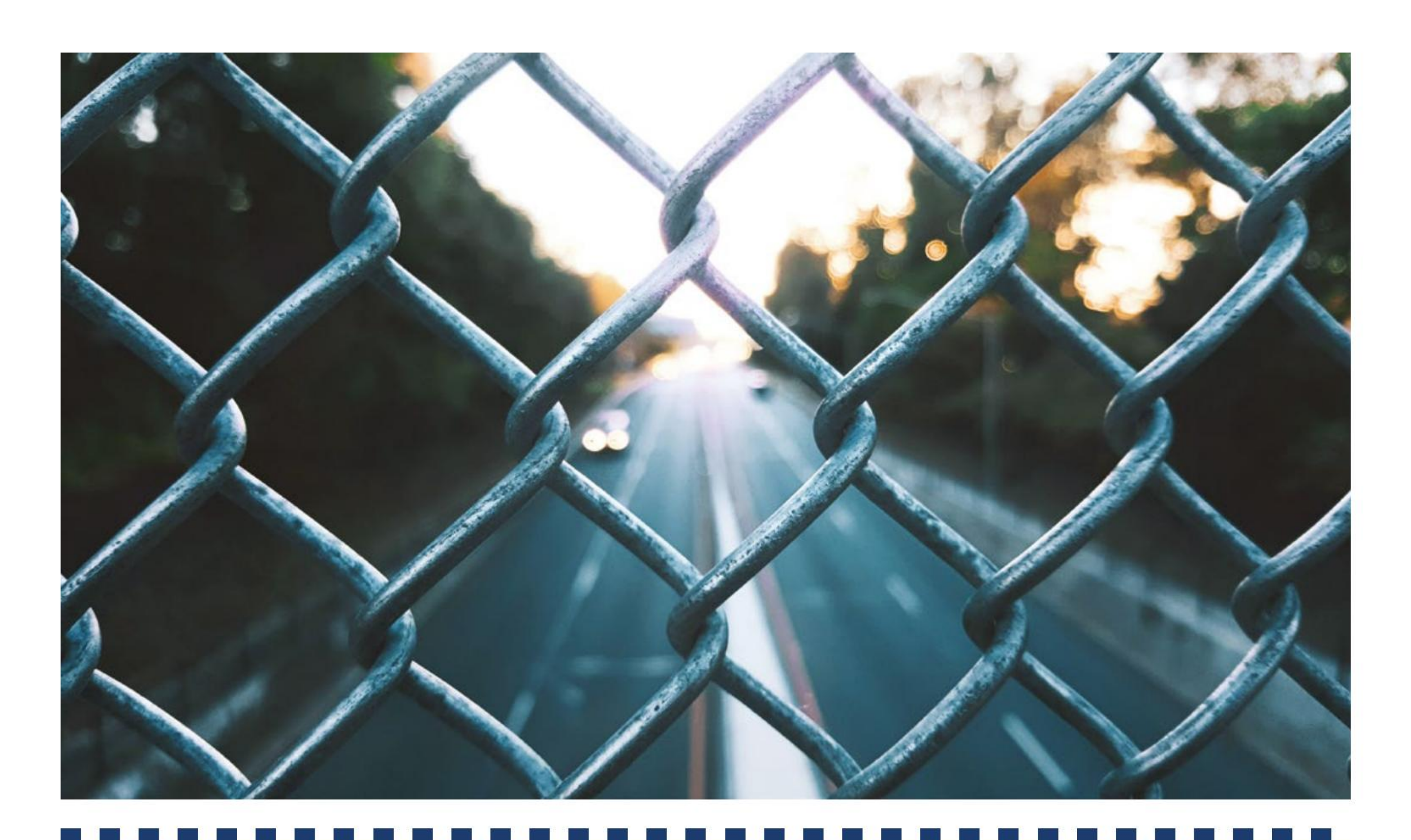
Machine Translated by Google

> J'avais toujours l'impression que c'était moi qui étais touchée, car je voyais toujours la douleur sur son visage, mais elle ne la montrait pas. Elle me faisait toujours un clin d'œil ou un sourire, alors que je savais qu'elle souffrait, et que c'était moi qui la blessais. C'était un peu comme : « Si tu ne le fais pas, on le fera, mais on la tuera après », et « Si tu l'aimes vraiment, tu lui feras du mal. »
>
> Sinead citée dans Scott (2001)

Dans d'autres situations, une victime peut vivre des horreurs si intenses qu'elle atteint un seuil critique, au-delà duquel elle se lance dans un rôle de persécuteur, espérant ainsi assurer sa survie ou soulager un sentiment d'impuissance, de terreur, de dégradation et de perte encore plus accablant. L'une des survivantes interrogées par Salter (2013a) a décrit avoir atteint ce stade après l'interruption brutale de sa deuxième grossesse, rompant la promesse de son père de pouvoir garder l'enfant :

> C'est à ce moment-là, je crois, que j'ai vraiment cédé. Et c'est à ce moment-là que je suis devenue une agresseuse. À cause du désespoir. C'était comme si ça n'avait plus de sens. Et avec l'espoir qu'en tant qu'agresseur, on serait mieux traité.
>
> Lily citée dans Salter (2013a, p.167-8)

Il est fréquemment rapporté que les agresseurs ont filmé leurs victimes en situation de violences forcées et de préjudice moral, et les ont ensuite utilisées à des fins de menace et de chantage (du type « Si vous parlez, nous vous montrerons cette vidéo »). Dans l'enquête de Schröder, Nick et al. (2020), 78 % des 165 personnes ayant signalé des violences organisées Les victimes d'abus (impliquant souvent des rituels) ont déclaré avoir été victimes d'extorsion par le biais d'enregistrements de violences forcées contre d'autres.



Machine Translated by Google

6.5 Confusion et dissociation induites

Les drogues sont un autre outil que les survivants décrivent comme utilisé par leurs agresseurs pour les contrôler et les faire taire (Behrendt et al., 2020 ; Salter 2013a). Leur utilisation peut conduire les enfants à être totalement ou partiellement inconscients lors de certains incidents de maltraitance, ce qui signifie qu'ils n'en gardent pas de souvenirs explicites. Dans d'autres circonstances, l'impact des drogues interagit avec d'autres stratagèmes, tels que le bandeau sur les yeux, la tromperie et le recours aux heures nocturnes, pour induire confusion et confusion. Les personnes peuvent rester à jamais dans l'incertitude quant à ce qui s'est exactement passé. Presque tous les patients de Young et al. (1991) ayant signalé des abus rituels (36 sur 37) ont révélé avoir consommé des drogues sous la contrainte dans le cadre de ces abus.

> Ma mère disait : « Les enfants, je vous ai préparé un chocolat chaud »… Ils apportaient toujours une tasse particulière et s'assuraient de me la servir… Je ne sais pas si la cannelle servait à masquer le goût, ou si c'était un déclencheur ou quelque chose comme ça. Mais c'était à l'école primaire, et ça arrivait, et là, j'ai ressenti tous les symptômes – je me rends compte maintenant que j'étais sous l'emprise de drogues.
>
> Sky cité dans Salter (2013a, p. 123)

> On rentre à la maison et mon père me dit : « Tu sais que je t'aime. Ce n'est pas arrivé. Tu ne t'en souviens pas. Tu sais que je t'aime. Ce n'est pas arrivé. Tu ne t'en souviens pas. » Et c'est comme… euh, et ça me brouille encore complètement la tête.
>
> Lily citée dans Salter (2013a, p. 124)

De nombreux survivants signalent également le recours à la torture et au conditionnement psychologique pour induire des états de dissociation dans lesquels ils peuvent être particulièrement malléables aux ordres des agresseurs (Schröder et al., 2020).
Le trouble dissociatif de l'identité (TDI ; précédemment appelé « trouble de la personnalité multiple »), abordé ci-dessous dans la section sur l'impact, est en bref une adaptation courante à la maltraitance organisée dans laquelle l'enfant développe différentes parties de lui-même (en fait des soi différents)22 qui détiennent différentes parties du traumatisme, permettant à d'autres parties de fonctionner efficacement dans la vie quotidienne (Dorahy et al., 2014 ; Nijenhuis et al., 2010 ; Sar, Dorahy et Krüger, 2017). Dans les situations de maltraitance chronique, il est logique que les agresseurs soient Ils sont très attentifs à la psychologie de leurs victimes, y compris à leurs tendances dissociatives, et en tirent profit. Lorsqu'un enfant souffre de TDI, les tortionnaires peuvent déclencher un état d'esprit particulier ou en induire un nouveau, déconnecté de certains aspects de l'enfant (par exemple, certaines émotions, certains souvenirs et certaines identités), ce qui pourrait entraîner un rejet des directives de l'agresseur ou une incapacité à y faire face.
Quatre-vingt pour cent des 165 survivants interrogés par Schröder et al. (2020) ont déclaré que leurs abus avaient inclus ces « stratégies de division dissociative » (ces techniques et d'autres techniques de conditionnement psychologique apparentées sont appelées par certains « contrôle mental ».23 Les agresseurs peuvent également amener certains individus dissociatifs à croire à une idéologie tout en en enseignant une autre à d'autres (par exemple, une partie à qui l'on apprend à vénérer Satan et une autre partie à vénérer Dieu), contribuant ainsi à la confusion et à la division au sein de l'individu.

Les termes « parties », « soi » et « états de soi » sont utilisés de manière interchangeable dans ce rapport pour décrire ce que l'on appelle des personnalités dans le langage des troubles de la personnalité multiple.

Bien que ce terme désigne la tentative des auteurs de façonner l'esprit de leurs victimes à leurs propres fins, à mon avis, il pourrait avoir certaines limites – la première étant donné qu'il s'agit simplement d'une des nombreuses stratégies abusives qui visent à contrôler la façon dont les victimes pensent, ressentent et se comportent (y compris par exemple le dénigrement verbal). Deuxièmement, le terme « contrôle mental » a des connotations de science-fiction (contribuant à des positions d'incrédulité par défaut, discutées ci-dessous) et, par conséquent, peut entrer en collusion avec Les auteurs eux-mêmes racontent leur omnipotence et leur omniscience. Je n'ai connaissance d'aucune technique d'abus permettant de contrôler totalement l'esprit d'une victime. En résumé, le terme pourrait donc exagérer par inadvertance le contrôle exercé dans cet abus, tout en minimisant celui inhérent à d'autres formes d'abus.

Machine Translated by Google

Je passais d'une partie à l'autre du groupe – d'accord – ce que j'ignorais à l'époque, mais que je sais maintenant… c'est une partie de mon esprit que j'ouvre, une partie qui ne l'avait jamais été auparavant, et qui ne connaît donc rien de la vie. J'ouvrais cette partie de mon esprit et j'expliquais ce qui allait se passer. J'avançais rapidement, je me rappelais que cette personne devait se tenir là, prendre un couteau, couper, étriper et comment s'y prendre. Je me déconnectais alors complètement et laissais cette partie de mon esprit prendre le dessus.

fini... c'est comme ça que je le vois en tout cas, c'est comme ça que le mien a fonctionné.

Sinead citée dans Scott (2001)

Des procédures pseudo-médicales peuvent être utilisées dans ce cas et d'autres aspects de la maltraitance. Neuf des 16 survivants interrogés par Salter (2013a) ont rapporté cette maltraitance médicalisée, un certain nombre révélant l'utilisation de l'hypnose et de chocs électriques (voir également Behrendt et al., 2020). Ces techniques semblaient souvent utilisées pour créer ou façonner des états dissociatifs afin de renforcer le contrôle exercé par les agresseurs et l'obéissance et la complaisance de leurs victimes. Sur la base des témoignages des personnes interrogées, Salter (2013a) suppose que « la maltraitance rituelle et le “contrôle mental” sont les deux faces d'une même médaille – des pratiques qui utilisent différentes idéologies (l'une religieuse, l'autre scientifique) pour mystifier les relations de domination dans
« Les groupes abusifs et font en sorte que les abus paraissent à la fois inévitables et inévitables ».

6.6 Homicide

Et les gens disent : « Oh, comment peut-on tuer des gens sans les retrouver ? » Je déteste le dire, mais il y a beaucoup de personnes disparues. Et elles le restent. Et ce n'était pas systématique. Ce n'était pas régulier. Mais c'est arrivé.



Rhéa citée dans Salter (2013a)

L'aspect le plus controversé des révélations d'abus rituels concerne probablement les signalements d'homicides. De nombreuses survivantes rapportent que des personnes ont été tuées lors de rituels ou d'abus plus larges, soit par accident, soit dans le cadre d'un plan. Concernant les cas fortuits, certaines survivantes interrogées par Scott (2001) et Salter (2013a) ont décrit avoir vu des agresseurs pousser les abus à des extrêmes tels que les victimes sont décédées des suites de leurs blessures, parfois au grand dam de leurs agresseurs.



À une de ces occasions, une jeune fille d'environ trois ans avait été violée. Elle est morte sur place. Un de ses agresseurs l'a regardée et a dit : « Quel gâchis ! Cette petite salope vient de mourir. » Un autre homme est arrivé et a dit : « Je peux avoir mon tour maintenant ? » L'autre était toujours aussi agressif parce qu'elle était morte. Il disait : « Petite salope, elle est morte. » L'autre a juste regardé et a dit : « Eh bien, elle est encore chaude, elle est encore baisable. »



Neil cité dans Salter (2013a)





Dans d'autres situations, les décès sont planifiés, parfois pour punir des victimes, enfants ou adultes, qui auraient apparemment tenté de signaler les abus ; cela permet également d'éliminer la menace qu'ils représentent et d'avertir les autres de ce qui se passerait s'ils cherchaient de l'aide. Le récit d'une survivante d'abus organisés plus vastes décrit un de ces décès, et l'utilisation par les auteurs de blessures morales, qui l'a profondément blessée et lui a laissé un sentiment de complicité :

> " Les hommes ont indiqué que la jeune fille avait essayé de parler de la maison à la police. Ils parlaient beaucoup de ne rien dire. Ils avaient une sonde, un tube ou une barre métallique d'environ un mètre de long. Elle a été forcée de se tenir debout au milieu du tapis et a été frappée aux jambes, aux bras et au corps. Elle hurlait, elle était couverte de sang. Ils veulent que vous sachiez ce qui vous arrivera si vous en parlez à qui que ce soit. J'ai honte de le dire. Ils nous ont forcés à frapper cette fille, à tenir le bâton. Ils se sont penchés ; leur main était sur la vôtre. Si vous la frappez, vous êtes aussi un meurtrier. Maintenant, vous avez fait ça aussi. "
>
> Anny, récit écrit cité dans Raphael (2019)

Dans les rituels, les homicides ont tendance à être racontés comme des sacrifices (qui peuvent également servir de punitions) et de tels décès pourraient alors être suivis d'ordres d'ingérer le sang et les parties du corps de la victime (Behrendt et al., 2020), conformément à l'utilisation de substances corporelles pour satisfaire des désirs sadiques, évoqués ci-dessus.

> " Ce sont des tabous. Ce qu'on n'a pas le droit de faire est le plus grand frisson. Vous savez, franchir la frontière du genre est une émotion, franchir la frontière de l'âge en est une autre, et franchir la frontière de la douleur en est une autre. Et vous savez, que peut-on faire de plus horrible, de plus répugnant et de plus tabou que de tuer un enfant ?
> Eh bien, je vais vous donner une réponse. On le mange. C'est ce qu'ils ont fait. Ils étaient toujours à la recherche de la prochaine chose… Vous voyez, d'autres ont un désir sexuel, mais ces gens-là, ils ont soif de douleur. Leur désir de dégradation s'amplifie. "
>
> Darren cité dans Salter (2013a)

Machine Translated by Google

Trente et un des patients de l'échantillon clinique de Young et al. (1991) ont déclaré avoir été témoins et avoir participé de force à des « sacrifices » d'adultes et d'enfants. Certains incidents dont ils se souviennent pourraient ne pas être de véritables homicides, car des ruses pourraient être utilisées. Des enfants ont joué – par exemple, certains survivants rapportent que des enfants plus âgés ont été forcés de tromper des enfants plus jeunes en échangeant des poupées contre de vrais nourrissons (Young et al., 1991). Cependant, d'autres témoignages ne s'expliquent pas par de telles tromperies. Parmi les victimes de ces meurtres rituels figurent des enfants d'agresseurs ; des bébés conçus suite à des abus et induits par leurs agresseurs avant terme ; et des personnes sans domicile fixe soumises à des abus pour le « sport ».

> C'est tellement facile pour eux de tuer des nourrissons ! Ils s'emparent d'une de ces femmes toxicomanes, la retirent de la société et, à la naissance de cet enfant, il n'y a plus aucun document, rien qui puisse confirmer sa naissance. Ils peuvent donc faire ce qu'ils veulent.
>
> Darren cité dans Salter (2013a)

> Ils ont amené un clochard. Il était complètement saoul, il riait, et tout, et tout le monde semblait rire aussi. Même moi, je riais, parce que ça avait l'air plutôt drôle. Je ne savais pas ce qui allait se passer et euh… ils l'ont allongé sur la table… ils l'ont coupé par le ventre, l'ont ouvert en deux. Il a crié si longtemps qu'on aurait dit qu'il criait même quand il était tout ouvert… on nous a fait regarder [un film tiré de ça]. Et ils ont semblé zoomer sur son visage à plusieurs reprises, ce qui… était… horrible. Je continue de le faire.
>
> Je me réveille en voyant son visage. Je ne me souviens de rien d'autre, comme dans mes rêves.
>
> Debbie citée dans Scott (2001)

Toutes ces expériences sont profondément traumatisantes pour les victimes et les survivants, mais leur angoisse atteint des sommets lorsque la personne tuée est un être cher. Les survivants ont souvent du mal à parler de ces décès, qui semblent souvent les pousser à tenter de fuir ou de résister sous une autre forme, se retrouvant dans une situation où ils n'ont plus rien à perdre (Salter, 2013a ; Scott, 2001). Pour nombre d'entre eux, ces décès concernent leurs propres bébés, provoqués par des violences avant terme :

> Je suis vraiment sereine jusqu'à ce moment-là, et là, je perds la tête… Quand j'en parle, je ne vois qu'elle. C'est parce que j'étais devant elle et que je ne pouvais rien y faire. Elle était vivante une minute, puis morte. Je l'ai vue vivante et je n'ai pas pu l'empêcher de mourir. Je n'ai rien pu faire… et ils l'ont éventrée.
>
> Je suppose que c'est comme ça qu'on le dit. Et j'ai dû manger ça [inaudible]… Vous savez, ma sœur s'est mariée il y a quelques années et mes parents ont publié une annonce familiale dans le journal, et maman a mis les diplômes de tout le monde, etc. Et je savais que toute la famille en recevrait un exemplaire.
> J'ai donc écrit un « In Memoriam » le jour même pour ma fille. Je pensais qu'ils ne le sauraient pas, mais tous ceux qui le garderont diront la vérité.
>
> Kathleen citée dans Scott (2001)

Machine Translated by Google

Ainsi, si nous voulons prendre au sérieux les multiples témoignages d'abus rituels, cela implique de prendre au sérieux la perspective de multiples homicides non détectés – et cela suscite beaucoup d'inquiétude. On a le sentiment que les meurtres sadiques orchestrés ne peuvent se produire dans la société contemporaine civilisée (Scott, 2001), à l'exception de quelques exceptions indéniables, supposées vouées à être révélées (par exemple, Joseph Fritzl ou Fred et Rosemary West). Pourtant, l'analyse de tels cas ne fait que rendre cette perspective plus plausible (Kelly, 1998).

Le meurtre de douze filles et femmes24 par les West (dont deux étaient enceintes) n'a été révélé qu'après que leurs enfants, en sécurité, ont parlé à plusieurs reprises de leur demi-sœur Heather qui se trouvait « sous le patio », ce qui a finalement conduit à la fouille du patio en question en 1994, ce qui a conduit à son tour à une
Séquence de découvertes et d'aveux (Police du Gloucestershire, s.d.). Il est à noter que six des douze personnes n'avaient jamais été portées disparues à la police (dont la fille de 8 ans des West et la fille et ex-femme de Fred West), de sorte que leurs disparitions n'avaient jamais fait l'objet d'une enquête (Police du Gloucestershire, s.d.). Ces homicides sont passés inaperçus pendant de nombreuses années et il est plausible qu'ils le seraient restés si les West avaient agi avec plus de stratégie, en gardant leur enfant sous leur garde et en recourant à une plus grande intimidation pour les réduire au silence.

Aux États-Unis, Samuel Little, alors qu'il purgeait une peine de prison à vie pour les meurtres de trois femmes (découverts uniquement grâce à l'ADN recueilli dans le cadre d'une enquête indépendante sur les stupéfiants), a choisi d'avouer en 2018 90 autres meurtres, principalement ceux de femmes de couleur prostituées, toxicomanes et/ou sans domicile fixe. Le FBI a jugé ces aveux crédibles et la police a formellement établi un lien entre 60 d'entre eux et lui. Si Little n'avait pas révélé ces meurtres, ils seraient restés inconnus.

Les systèmes de détection des homicides dépendent en grande partie du signalement de la disparition par les proches et d'une enquête approfondie. Cependant, il est peu probable que de tels signalements soient effectués si les proches sont eux-mêmes responsables, complices ou inconscients ; ils pourraient au contraire proposer des explications plausibles à toute personne.
Demandes informelles (comme le départ d'un enfant pour vivre chez des proches). Cette faiblesse du système a été clairement démontrée par deux cas signalés l'année dernière, dans lesquels un enfant a été tué, mais dont le décès n'a été ni enregistré ni enquêté avant d'être révélé bien plus tard (et apparemment sans les procédures par défaut du système).25

De même, lorsque des personnes en marge de la société disparaissent, leur disparition n'est souvent ni signalée ni étudiée, leur absence étant considérée comme le simple reflet d'un mode de vie chaotique ou itinérant. En effet, leur
Il arrive que la disparition ne soit même pas remarquée ; c'est également le cas des enfants qui ne sont pas enregistrés (y compris ceux conçus dans des conditions de maltraitance et tués peu après leur naissance).

Ces dernières années, l'existence d'homicides cachés causés par la violence domestique a été largement reconnue dans les médias26, en grande partie grâce au travail pionnier de Jane Monckton Smith, une ancienne policière dont les préoccupations concernant la violence domestique et son enquête l'ont amenée à
Des progrès ont été réalisés dans la détection de ces crimes grâce à la volonté d'explorer le pire scénario possible, de le considérer comme possible, comme le résume peut-être le mieux la remarque du poète Ralph Hodgson : « Il faut croire certaines choses pour les voir ». Cette position n'est pas encore systématiquement appliquée aux situations où des homicides liés à des violences organisées peuvent être dissimulés.

Fred West a été accusé de 12 meurtres, mais s'est suicidé avant son procès. Rosemary West a été reconnue coupable de 10 meurtres.
25 Voir les rapports : https://www.theguardian.com/world/2024/oct/22/irish-pm-says-case-of-boy-whose-disappearance-went-unnoticed-is-disturbing?CMP=Share_AndroidApp_Other

https://www.bbc.co.uk/news/articles/cew298qg8lxo
26 Voir par exemple, https://www.theguardian.com/society/2024/mar/04/hidden-homicides-campaign-calls-for-review-of-cases-where-women-fell-from-height

27 https://daily.jstor.org/ending-myths-domestic-homicide/



7. Prévalence

Peu de recherches ont été menées sur l'ampleur de la maltraitance organisée des enfants, et plus particulièrement des abus rituels. Ce phénomène, combiné à la complexité de ce crime et à son impact,28 complique l'établissement d'une image claire de sa prévalence. Néanmoins, diverses études et sources de données sont éclairantes : elles convergent pour indiquer qu'il ne s'agit pas de formes courantes de maltraitance, ni d'une rareté extrême.

Dans une étude récente menée en Allemagne (Gerke et al., 2024), 0,5 % d'un échantillon de 2 515 individus représentatifs de la population générale a déclaré avoir subi des violences sexuelles et/ou rituelles organisées dans son enfance, 1,8 % déclarant ne pas pouvoir ou ne pas vouloir répondre à la question (13 et 46 individus respectivement). Moins de personnes ont signalé des abus sexuels ou rituels organisés en réponse à une série différente de questions à ce sujet (ici, il n'y avait pas d'option de retrait), et les deux groupes semblaient se chevaucher peu, ce qui rendait difficile de tirer des conclusions définitives.29 Cependant, tous les chiffres de prévalence de cette étude, extrapolés à la population allemande, ils indiquent des milliers de victimes d'abus sexuels organisés sur mineurs, avec ou sans dimension rituelle.



De nombreux services de soutien aux victimes de violence sexuelle signalent qu'un nombre important Une minorité des personnes qu'ils aident révèlent des antécédents ou une expérience continue d'abus rituels (voir Salter (2008) pour un résumé de certaines de ces données). Par exemple, une étude menée auprès des travailleurs du Centre contre les agressions sexuelles de Melbourne, en Australie (Schmuttermaier et Veto, 1999), a révélé que 28 % avaient soutenu un ou plusieurs d'entre eux. survivantes d'abus rituels, et que 153 cas d'abus rituels avaient été recensés au total sur une période de dix ans. Entre décembre 2006 et mars 2024, la ligne d'assistance de la NAPAC a reçu 1 252 appels mentionnant des abus rituels, soit près de 2,5 %.

de tous les appels.

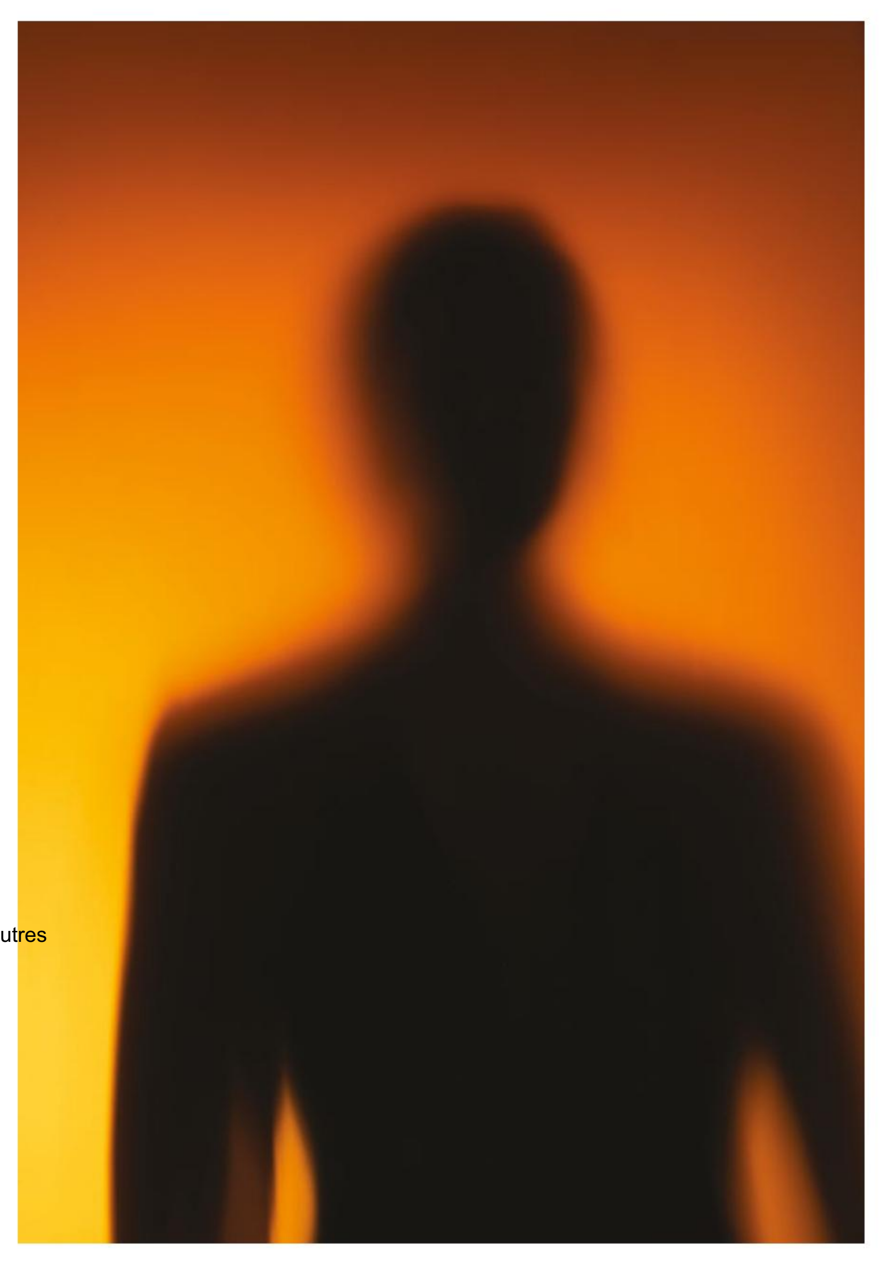
---

28 Par exemple, comme indiqué ci-dessous, de nombreuses victimes de violences organisées traversent des périodes de leur vie où elles ne se souviennent pas des violences et ne peuvent donc pas être signalées. Dans l'échantillon de 165 survivants de violences rituelles organisées de Schröder et al. (2018), 29 ans était l'âge moyen auquel les survivants déclaraient avoir pris conscience des violences.

29 Plusieurs aspects de la conception de la recherche ont pu empêcher certaines victimes et survivants de révéler leurs séquelles ; par exemple, les participants ont rempli des questionnaires en présence d'un chercheur (et cela pouvait se passer à leur domicile), ce qui a pu accroître les craintes concernant la confidentialité.
De plus, certaines questions n'étaient pas simples – par exemple, une question clé sur les abus rituels demandait si « une idéologie avait été utilisée pour fournir une justification à la violence » et « idéologie » (bien qu'il s'agisse d'un terme précis) peut ne pas être largement comprise.

De même, il n'est pas rare que les thérapeutes rencontrent des victimes et des survivants d'abus rituels dans le cadre de leur travail. Une enquête menée auprès de 2 709 psychologues aux États-Unis a révélé que 13 % d'entre eux avaient subi des abus rituels. ont travaillé avec une ou plusieurs survivantes d'abus rituels au cours de la dernière décennie (Bottoms, Shaver et Goodman, 1996). Une enquête similaire menée auprès de 222 psychologues cliniciens et hypnothérapeutes britanniques a révélé que 38 % des Les psychologues et 25 % des hypnothérapeutes avaient soutenu au moins une survivante d'abus rituels (Ost et al., 2013). Cette étude a également révélé que ces professionnels différaient dans leur degré de confiance dans les rapports d'abus rituels, avec une plus grande croyance chez ceux qui ont soutenu les survivants que chez ceux qui ne l'ont pas fait.

Français En ce qui concerne les études sur les cas de police et de protection de l'enfance, dans une enquête des années 1990 menée par Gallagher et al. (1996) auprès de toutes les forces de police, des services sociaux et des équipes de protection de l'enfance de la NSPCC, les répondants ont signalé 211 cas d'abus sexuels organisés au cours des quatre dernières années, dont 62 qu'ils ont classés comme rituels.30 Les chercheurs ont ensuite examiné les dossiers de la police et des services sociaux dans huit zones locales (ensemble largement représentatives du pays) et ont constaté dans cette analyse un pourcentage plus élevé de cas d'abus organisés que celui signalé dans l'enquête, mais un pourcentage similaire de cas d'abus rituels31 - il est apparu que de nombreux cas d'abus organisés n'étaient pas reconnus comme tels par les répondants à l'enquête. Des membres de la famille et des proches étaient impliqués dans près des deux tiers des cas d'abus organisés, et au moins un auteur dans les six cas rituels était un membre de la famille.



La rareté des études de prévalence des abus organisés, en particulier ceux qui impliquent des dimensions rituelles, commerciales ou intrafamiliales, semble être le résultat du désaveu de ces

Les formes d'abus engendrées par les récits de « chasse aux sorcières », de « panique morale » et de « faux souvenirs » dans les années 1990 perdurent depuis (voir la section ci-dessous sur le discours de l'incrédulité). Ce désaveu a également entraîné une diminution du nombre de victimes et de survivants.

se sentir suffisamment en confiance pour le divulguer (voir la section sur la divulgation). Des données recueillies régulièrement auprès de diverses sources sont nécessaires pour cartographier les tendances au fil du temps et déterminer à qui s'adressent les rituels et autres

Des formes de maltraitance organisée sont révélées à des personnes ou à des inconnus, le tout dans le but d'améliorer notre compréhension et nos réponses à ces formes de maltraitance, par ailleurs très méconnues.

Il n'est pas certain qu'il y ait eu ici duplication, les trois secteurs signalant parfois le même cas.
Ils ont recensé 74 cas d'abus organisés, dont 6 d'abus rituels. Si ce chiffre de 74 était extrapolé à l'ensemble de la population, cela aurait a donné lieu à 1 111 cas sur la période de quatre ans couverte par l'enquête, contre 211 signalés.

Machine Translated by Google

8. Impacts à long terme sur les victimes et les survivants

Il est clair que les abus organisés et rituels impliquent que les victimes sont régulièrement soumises à des traitements sadiques d'un niveau totalement hors du cadre de l'expérience humaine normale. Un seul incident de ce type suffirait à terrasser une personne, et pourtant, les victimes, souvent très jeunes, sont contraintes de subir ces sévices.
Ils subissent ce traitement pendant des années. Rendre justice à l'impact de cette situation nécessite un rapport à part entière ; voici quelques thèmes clés résumés.32

Tout d'abord, il y a les émotions intenses et accablantes. Comme nous l'avons vu, les victimes éprouvent des niveaux extrêmes de terreur, de trahison, d'humiliation, d'anxiété, de honte (et plus encore) pendant et autour de l'abus. Conformément aux théories psychologiques du traumatisme (par exemple, Brewin, 2003), ces émotions et les expériences auxquelles elles se rattachent continuent de peser lourdement sur leur vie au-delà (Salter, 2013b). Dans leur enquête en ligne menée auprès de 165 survivants d'abus organisés et/ou rituels, Schröder et al. (2018) ont constaté que 76 % d'entre eux ont déclaré avoir subi des abus.
symptômes indiquant un trouble de stress post-traumatique (TSPT), et 74 % ont déclaré avoir été
Ce diagnostic a été formellement posé. De plus, les 37 patients ayant signalé des abus rituels dans l'étude de Young et al. (1991) avaient tous reçu un diagnostic de TSPT sévère. Il s'agit d'un trouble impliquant des intrusions traumatiques récurrentes, telles que des cauchemars et des flashbacks. Ces derniers peuvent aller de sensations fragmentaires liées au traumatisme (telles que
Une odeur ou un goût soudains peuvent survenir, jusqu'à des épisodes plus graves où la personne a l'impression de revivre les violences subies. L'anxiété et les phobies envahissantes sont également fréquentes (Coleman, 1994 ; Schröder et al., 2018 ; Young et al., 1991).

Les sentiments profonds et invalidants de honte, d'inutilité, de culpabilité et de « méchanceté » que les survivants décrivent comme portant en eux sont moins faciles à cerner dans les diagnostics (souvent évoqués dans la littérature sur les traitements cliniques, voir par exemple Schwartz, 2013). Il s'agit d'une conséquence naturelle des multiples méthodes utilisées par les agresseurs, comme indiqué précédemment, pour inculquer à leurs victimes un profond sentiment de malveillance et d'inutilité, et il est naturellement très difficile de se débarrasser de ces sentiments. Ils peuvent alors être
s'exprime par des comportements tels que l'automutilation et les idées suicidaires (Coleman, 1994 ; Schröder, Behrendt et al., 2020a ; Young et al., 1991).

> “D'autres choses ont occupé une place de plus en plus importante dans ma vie [mais]... J'ai toujours l'impression que c'est toujours ce noyau, mais j'ai l'impression que les autres choses remplissent lentement tout cela, mais j'essaie toujours de m'en débarrasser de ce morceau au milieu.”
>
> Jo cité dans Salter (2012)

32 Je centre ici mes recherches spécifiquement sur les survivants d'abus organisés et rituels, mais étant donné le petit nombre d'études et leurs limites inévitables (par exemple, le recours à des échantillons cliniques), il est important de placer également ces résultats dans la littérature de recherche plus large sur l'impact de l'enfance
Abus. En ce qui concerne les abus sexuels, de nombreuses études indiquent que cela risque d'entraîner un large éventail de préjudices importants tout au long de la vie (Maniglio, 2009). Études
L'utilisation de méthodologies permettant de contrôler l'influence des adversités coexistantes et qui suivent les victimes au fil du temps indique que cela a souvent un impact négatif sur les individus pendant l'enfance et l'âge adulte, et que les difficultés ultérieures ne peuvent pas être expliquées simplement par l'impact d'expériences de vie défavorables fréquentes et concomitantes. De telles études révèlent que les abus sexuels augmentent le risque que les individus (à la fin de l'adolescence et/ou à l'âge adulte) souffrent d'anxiété, de dépression, de symptômes de stress post-traumatique, d'une faible estime de soi, de dissociation, d'automutilation, de comportements suicidaires, de difficultés relationnelles (telles que les ruptures, l'insatisfaction et l'évitement).
difficultés sexuelles (telles que l'aversion ou l'ambivalence sexuelle), dépendance à l'alcool et aux drogues, difficultés scolaires et décrochage scolaire, déficits cognitifs, obésité, problèmes de santé physique et maladies graves, revictimisation, chômage, instabilité financière et baisse des revenus, et moindre satisfaction de vie (par exemple exemple, Assini-Meytin et al., 2022 ; Colman et Widom, 2004 ; Fergusson, Boden et Horwood, 2008 ; Fergusson, McLeod et Horwood, 2013 ; Kendler et coll., 2000 ; Papalia, Mann et Ogloff, 2021 ; Rapsey et coll., 2019 ; Trickett, Noll et Putnam, 2011 ; Yates, Carlson et Egeland, 2008).



Pris au piège de ces vies terrifiantes et dégradantes, il semblerait impossible aux enfants de survivre sans trouver des moyens de se couper de cette réalité. En effet, si les enfants sont connectés à la force de leur terreur, trahison et douleur, leur expression les mettrait encore plus en danger – les agresseurs exigent (explicitement ou implicitement) qu'ils tolèrent les abus et qu'ils fonctionnent efficacement au quotidien afin de ne pas éveiller les soupçons. De plus, les enfants doivent trouver un moyen de surmonter la situation impossible qui constitue leur plus grande source de Le danger est aussi leur plus grand espoir de protection. Comme le résume Herman (1992), « en cas de traumatismes répétés, l'enfant pris au piège d'un environnement violent est confronté à la formidable tâche de l'adaptation : il doit trouver « un moyen de préserver un sentiment de confiance envers des personnes qui ne sont pas dignes de confiance, de sécurité dans une situation dangereuse, de contrôle dans une situation terrifiante et imprévisible, de pouvoir dans une situation d'impuissance ».

Ceci nous amène à notre deuxième thème : la dissociation et les adaptations liées à la maltraitance. La dissociation est un terme générique qui décrit les différentes manières dont une personne peut se couper de son traumatisme. Par exemple, les personnes peuvent se dissocier de leur réalité et de leur sens de soi pendant l'abus (par exemple, constater que ils s'observent d'en haut) et cela peut leur laisser des sentiments de dépersonnalisation (déconnexion de soi) ou de déréalisation (déconnexion de leur environnement). Ils peuvent se déconnecter leurs émotions (engourdissement), leurs souvenirs (amnésie dissociative) ou leur compréhension de la nature de l'abus – ne pas voir sa violation et sa trahison (permettant le lien traumatique et la loyauté envers les auteurs) (Gagnon et al., 2017). Comme nous l'avons vu, ils peuvent développer différents sois (également appelés parties ou états de soi), certains contenant différents éléments du traumatisme, tandis que d'autres n'en ayant que peu ou pas conscience. de celui-ci (Trouble dissociatif de l'identité : TDI).

Machine Translated by Google

Les recherches montrent que la dissociation est une conséquence courante des traumatismes chroniques de l'enfance, la plus fréquente étant celle qui formes extrêmes, comme le TDI, suite aux maltraitances les plus graves (Daniels et al., 2024 ; Kate et al., 2021 ; Quiñones, 2023).33 En effet, le TDI est une forme de dissociation qui ne semble possible à se développer qu'en réponse à un traumatisme de la petite enfance, son développement dépendant d'un soi pas encore complètement formé et unifié (Dorahy et al., 2014 ; Şar et al., 2017). Une fois en jeu, cependant, de nouvelles parties peuvent se développer en réponse à de nouveaux traumatismes tout au long de la vie. Un adulte atteint de TDI possède une ou plusieurs parties adultes, ainsi qu'une ou plusieurs parties enfants. Chaque partie détient des souvenirs différents qui lui sont propres (qui peuvent se chevaucher) et a leur propre conscience (bien que parfois partagée).

Différents états de soi DID semblent avoir des profils neurologiques et physiologiques nettement différents les uns des autres (mesurés par exemple par des scanners cérébraux, la fréquence cardiaque, la pression artérielle, la conductance cutanée et la respiration) correspondant au fait qu'ils présentent ou non un traumatisme, et la neurophysiologie des individus atteints de TID diffère de ceux qui n'en présentent pas (Lebois et al., 2023 ; Reinders et al., 2003 ; 2006 ; 2014 ; 2019). Les différences entre les états de soi n'ont pas pu être reproduites par des personnes simulant le trouble. (Brand et coll., 2016 ; Reinders et coll., 2012 ; 2016).

Comme le prédisait ce tableau plus large, la recherche et la pratique clinique indiquent que le TDI et d'autres formes de dissociation sont des conséquences courantes des abus organisés et/ou rituels (Coleman, 1994 ; Leavitt, 1994 ; Schröder et al., 2018 ; Schröder, Behrendt et al., 2020 ; Young et al., 1991). Dans l'étude de Schröder et al. (2018), 84 % de leur échantillon de survivants d'abus organisés et/ou rituels ont déclaré avoir subi ou subi des abus.
Le diagnostic de TDI était plus fréquent chez les personnes dont les abus comportaient une dimension rituelle (et organisée). Ceci concorde avec le fait que ces abus impliquent parfois des auteurs utilisant les « stratégies dissociatives de division » mentionnées précédemment, dans lesquelles ils tentent de manipuler le TDI de la victime à leurs propres fins (comme indiqué, signalé par 64 % de l'échantillon global de Schröder et al. (2018)).

L'amnésie dissociative est également fréquente après des violences organisées et/ou rituelles et va souvent de pair avec le trouble dissociatif de l'identité (TDI), car la ou les parties de la personne qui naviguent généralement dans la vie peuvent ignorer pendant une longue période l'existence d'autres états du soi contenant les souvenirs du traumatisme. Schröder et al. (2018) ont constaté que l'âge moyen auquel les survivants déclaraient avoir pris conscience de ces violences était de 29 ans. Cette prise de conscience s'est produite par des flashbacks soudains (rapportés par 76 %) et/ou des situations déclenchant des souvenirs (rapportés par 66 %
De même, Salter (2013b) a observé que les survivants qu'il a interrogés « souffraient d'une amnésie étendue pendant « Des expériences antérieures, ainsi que des périodes où ils ont été handicapés par l'intrusion incontrôlable de souvenirs de violence et d'abus. » Il cite l'une de ses interviewées, Renée, relatant le moment de cette prise de conscience :

> “ J'ai refoulé mes souvenirs et je ne m'en suis souvenu qu'à vingt-sept ans. J'ai fait une dépression nerveuse, je crois. Soudain, un soir, je me suis remémoré ma vie : « Ah oui, quand on avait six ans, on vivait dans cette ville, puis on a déménagé et on a vécu avec Nanna et Papa, puis on a emménagé avec Mark [beau-père] » – et là, mon cœur battait fort, je me suis sentie malade, et ces flashs
> À l'époque, je voyais une conseillère et je l'ai appelée ce jour-là. Peu de temps après, j'ai quitté mon emploi depuis dix ans. Je me suis effondré. ”

Pour revenir à la contradiction au cœur de ces abus, les enfants doivent faire de leur mieux pour trouver une protection. et les soins de la part de la ou des personnes qui les traitent comme une chose sans valeur, quelqu'un à violer, à endommager, voire à détruire.

Le trouble dissociatif de l'identité (TDI) peut donc être considéré comme un indice qu'une personne a été victime d'actes criminels dans son enfance ; il peut renforcer la crédibilité des récits d'abus durant l'enfance et constituer une forme générale de corroboration. La prise en compte des preuves d'un crime dans le corps et la psychologie d'une personne est liée à l'approche de l'architecture forensique (Bois et al., 2016), qui adopte une approche similaire pour l'environnement bâti.

Machine Translated by Google

Pour de nombreuses victimes, en particulier celles dont les agresseurs sont des membres de la famille, cela implique de développer une loyauté envers leurs agresseurs, également appelée lien traumatique (Bilali et Reid, 2024 ; McMaugh et al., 2024a ; Middleton, 2013a ; Schwartz, 2013). Les sentiments de loyauté, d'affection et d'amour envers l'agresseur sont facilités lorsque la nature de l'abus est minimisée par la dissociation ou le recadrage (par exemple, des positions telles que « ce n'est pas si grave », « ça arrive à tout le monde », « je le mérite »). Ces sentiments de loyauté motivent à leur tour un comportement complaisant et agréable envers les agresseurs, ce qui peut augmenter les chances d'un meilleur traitement et de survie. Il convient de noter que ces sentiments coexistent avec des sentiments négatifs (comme la peur, la haine ou la colère envers les agresseurs), et les survivants se retrouvent donc souvent aux prises avec une profonde ambivalence.

Enfin, le troisième ensemble d'impacts mis en évidence ici sont les effets en cascade des deux précédents : il y a de nombreuses conséquences difficiles à vivre en gérant toutes ces intrusions, des sentiments profondément aversifs, et des formes de dissociation.34 Les survivants peuvent, par exemple, se tourner vers des addictions pour faire face : 25 % des cas de Schröder et al. L'échantillon de Young et al. (2018) a déclaré avoir reçu un diagnostic de dépendance, et 23 des 37 patients examinés par Young et al. (1991) ont été diagnostiqués comme toxicomanes. Nombre d'entre eux développent également une dépression ou des troubles alimentaires (Schröder et al., 2018). Les relations à long terme peuvent être difficiles à entretenir (elles sont mises hors de portée). (quelque chose de si souvent essentiel à la guérison), et l'emploi peut également l'être (Salter, 2013b ; Schröder et al., 2018). Moins tangible mais sans doute encore plus fondamental peut être l'impact de la dissociation sur le sentiment d'identité et de continuité des survivants.

> Quand cet homme me maltraitait, j'allais me coucher le soir. Vous savez ce que je faisais ? Je pleurais et je disais : « Moi, moi, moi. » De temps en temps, pour me consoler, je dis la même chose : « Moi ». Parce que j'avais complètement perdu mon moi.
>
> Colleen citée par Salter (2013a)

> Vous êtes tellement divisés et éclatés qu'il ne vous reste plus aucune force particulière dans vos compartiments – aucun compartiment n'est particulièrement grand ou fort.
>
> Darren cité par Salter (2013a)

Parallèlement à cette image, il est important de noter la manière dont la dissociation joue un rôle dans la résilience (par exemple, elle peut permettre aux gens de travailler, d'établir des relations et de réguler d'une manière qui serait autrement impossible), et le potentiel des survivants, en particulier avec le soutien des autres, à progresser vers la guérison et même la croissance post-traumatique (Brand et al., 2013).35 Les survivants rapportent de nombreuses choses qui les aident à la fois à gérer et à grandir, notamment la thérapie, les amitiés, le soutien par les pairs avec d'autres survivants, les activités créatives (art, musique, écriture), les animaux et la nature (Kraus et al., 2020).

> C'est un sentiment tellement positif de survie, et la beauté et la créativité dont notre cerveau est capable pour nous maintenir en vie. Sans cela, je n'aurais pas pu terminer mes études, ni élever mes enfants comme je l'ai fait, ni faire ce que j'ai fait. Je pense sincèrement que je me serais autodétruit et que je serais mort.
>
> Individu atteint de TID cité par McRae et al. (2017)

Nous ne présentons ici que quelques exemples de ces effets d'entraînement.

35 Une approche « à la fois/et » est ici essentielle : les deux personnes peuvent guérir et grandir après un traumatisme grave, et cela n'atténue en rien le tort qui leur a été causé. De plus, la croissance post-traumatique ne remplace pas (ni n'est inversement liée) aux préjudices liés aux abus ; en fait, les deux vont souvent de pair. J'aborde plus en détail la complexité et le potentiel de la croissance post-traumatique dans un épisode de la première saison du podcast « Making Lemonade » de Mark O'Sullivan.

Machine Translated by Google

9. Abus continus à l'âge adulte

Compte tenu de tout ce que ce rapport a couvert jusqu'à présent, il n'est pas surprenant que la dynamique et l'impact de ces abus durant l'enfance rendent les victimes vulnérables à de nouveaux abus, tant de la part des mêmes agresseurs que d'autres à l'âge adulte. Le premier risque comprend le risque d'une relation abusive continue avec l'agresseur principal (généralement des pères continuant à maltraiter leurs filles), ainsi que celui des membres du réseau plus large.

Middleton (2013a ; 2013b ; 2015) a exploré la question des parents abusant sexuellement de leurs enfants jusqu'à l'âge adulte en détaillant 44 cas de ce type dans la presse anglophone sur une période de cinq ans, ainsi que
La dynamique et l'impact de ces abus au sein d'un groupe de dix femmes qu'il a suivi en thérapie. Il a constaté que la durée moyenne des abus au sein de ce groupe était de 31 ans et qu'au cours de ces abus, elles avaient subi en moyenne 3 320 agressions sexuelles. Toutes avaient été abusées par de multiples personnes, dont huit par leur grand-père. Les abus incestueux qu'elles ont décrits impliquaient la manipulation de leur excitation sexuelle par leur père, ainsi que de leurs outils de survie, principalement la dissociation et l'attachement. Une ambivalence profondément difficile était au cœur de l'impact de ces abus : huit

des dix personnes décrites se sentaient fusionnées avec leur père (neuf estimaient que leur corps ne leur appartenait pas) et en parallèle neuf envisageaient sérieusement de le tuer.

McMaugh et al. (2024) ont repris ces thèmes dans leur étude portant sur dix thérapeutes qui ont rapporté leur expérience et conceptualisé le cas de dix-neuf clients ayant signalé des abus incestueux continus à l'âge adulte, dont certains avaient également subi des abus organisés, plusieurs impliquant des rituels. Ces thérapeutes ont ensuite détaillé la manipulation des outils de survie des victimes par les agresseurs dans leurs efforts pour perpétuer les violences.
Abus. Par exemple, l'enfant qui se cache derrière la victime peut être stimulé, ne connaissant la soumission que comme un moyen de faire face, ignorant les autres options et le pouvoir dont dispose l'adulte. La conviction de la victime qu'au fond de son agresseur l'aimait la protégeait de l'horreur et de la trahison de l'alternative, tout en l'incitant à continuer à obéir, certains y voyant même une expression d'amour.

> "Si elle croyait tout ce que son père disait… elle se sentait valorisée… aimée. Mais si elle croyait qu'il était un prédateur sexuel, qu'il l'abusait… alors elle se sentait complètement dévalorisée… cela détruisait son estime de soi.
>
> Le père et la mère utilisaient tous deux exactement les mêmes déclencheurs et signaux qu'ils utilisaient dans leur enfance, et ils appelaient [partie dissociée]... qui devait faire plaisir à papa... et elle [partie] sautait là-dedans et proposait des relations sexuelles, parce que c'est ce qu'elle croyait devoir faire."
>
> Thérapeutes cités par McMaugh et al. (2024a)

En ce qui concerne les abus organisés au sens large, 25 % des adultes interrogés par Schröder et al. (2018) ont déclaré
Français qu'elles n'avaient pas réussi à « sortir avec succès des structures de violence organisée/rituelle ». Là encore, ces abus impliquent généralement que les agresseurs exploitent les outils de survie développés par les victimes dans l'enfance. Dans une étude par entretiens menée auprès de 16 personnes signalant des violences organisées se poursuivant de l'enfance à l'âge adulte (dont les deux tiers ont révélé des abus rituels),36 et de 18 professionnels ayant accompagné des personnes victimes de ces violences, Salter (2017) a détaillé un cas pour illustrer les caractéristiques communes. « Rosie », après avoir établi une relation de confiance avec un art-thérapeute, a commencé à révéler des abus de la part d'un groupe d'hommes qui l'appréhendaient sur le chemin du travail. En les voyant, une partie plus jeune et docile d'elle-même était déclenchée, et elle a ensuite été emmenée dans une propriété où elle a déclaré avoir subi des agressions sexuelles et des électrochocs.

Sept de ces individus ont été inclus dans son étude originale sur la violence organisée.

Son thérapeute a raconté qu'elle « perdait connaissance et se retrouvait dans leur propriété », et Au fil du temps, persuadée que les abus étaient inévitables, elle a commencé à négocier avec les hommes, acceptant les agressions sexuelles s'ils arrêtaient les chocs. Après ces agressions, elle s'est présentée en thérapie profondément traumatisée, souffrante et présentant des blessures inhabituelles.

Bien que le thérapeute de Rosie lui ait enseigné des techniques pour réduire le risque de déclenchement des parties plus jeunes, et que ses amis aient tenté d'intercepter les enlèvements des agresseurs, ces efforts n'ont pas été totalement efficaces. Par conséquent, La thérapie visait souvent à « la maintenir en vie… à aider son système nerveux à passer au moins deux heures sans être terrorisée, à se sentir en sécurité, soutenue et aimée… ce n'était qu'un pansement, une thérapie de survie. » La protection et l'aide du système plus large n'étaient pas au rendez-vous : après qu'une enfant a appelé une ligne d'assistance téléphonique pour enfants, « la police est arrivée à son domicile et a découvert qu'il s'agissait d'une femme d'une trentaine d'années, et a tout simplement balayé l'affaire. Après cela, elle ne leur a plus jamais fait confiance » (son thérapeute cité par Salter, 2017). À l'autre extrême, un médecin généraliste à qui elle avait confié son état dans l'espoir d'obtenir des soins médicaux pour des blessures internes a signalé les violences contre son gré, invoquant à tort les règles de signalement obligatoire.37

Ce cas illustre de manière frappante le schéma général vécu par les victimes de ces abus, caractérisé par l'exploitation éhontée des vulnérabilités de leurs victimes par les auteurs ; un système mal équipé qui s'aveugle au problème et retraumatise les victimes qui sollicitent son aide ; et le blâme et la stigmatisation de ceux qui tentent de les soutenir (McMaugh, 2024a ; 2024b ; Middleton, 2015 ; Salter, 2017). Parfois, cette situation signifie également que les enfants des survivantes sont en danger ; plusieurs d'entre elles décrivent la situation pénible de leurs enfants maltraités par leurs premiers agresseurs (Salter, 2012 ; 2017).

Enfin, les survivants risquent également d'être à nouveau victimes de violences de la part de nouveaux agresseurs, des individus sans lien avec le groupe initial. Les agresseurs ciblent les personnes qu'ils perçoivent comme vulnérables, et les vulnérabilités à la revictimisation incluent non seulement des modes d'adaptation dissociatifs et axés sur l'apaisement, mais aussi un syndrome de stress post-traumatique (SSPT), des croyances négatives fondamentales sur sa propre valeur et son pouvoir, ainsi que des troubles de la toxicomanie et des difficultés de régulation émotionnelle (Hanson, 2016). Et le manque général de reconnaissance, de compréhension, de ressources et de systèmes réactifs signifie que tout cela se produit dans un contexte sociétal propice.

Ces règles ne s'appliquent qu'aux signalements d'enfants (et non d'adultes) victimes d'abus.

Machine Translated by Google

10. Le contexte sociétal

10.1 Fictions de complot38

En 2014, deux enfants, un frère et une sœur âgés de huit et neuf ans, vivant à Hampstead, au nord de Londres, ont signalé à leur mère, puis à la police, qu'ils étaient victimes d'abus rituels perpétrés par un réseau satanique impliquant environ 175 individus, dont leur père, des enseignants, des parents d'autres enfants, des policiers, des travailleurs sociaux et des chefs religieux. Ils ont signalé que de nombreux enfants étaient victimes d'abus.
y compris tous les élèves de leurs classes, et que des bébés étaient expédiés dans le pays par DHL pour être tués. Leurs allégations prenaient la forme d'horreurs extrêmes, relatées de manière factuelle, sous forme de listes, sans peur ni émotion visibles. Par exemple : « Nous avons des relations sexuelles avec le bébé, nous le sacrifions et nous le mangeons. »
et nous en buvons le sang... nous dansons avec les crânes'.39 40

L'enquête policière n'a révélé aucun élément corroborant les affirmations des enfants : les pièces secrètes qu'ils avaient mentionnées dans leur école n'existaient pas ; plusieurs des auteurs présumés non plus ; et aucune des nombreuses autres victimes présumées n'a révélé quoi que ce soit de suspect. L'enquête a plutôt révélé que les enfants avaient été soumis à « une pression émotionnelle et psychologique incessante, ainsi qu'à d'importants sévices physiques ».
(selon les termes d'un jugement ultérieur du tribunal de la famille) par le petit ami de leur mère, Abraham Christie, un théoricien du complot de longue date, dans le contexte d'un conflit de garde entre leurs parents.

Christie et la mère des enfants, Ella Draper, ont cependant continué la fiction et cherché à obtenir du soutien.
À leur cause. Christie a partagé en ligne des vidéos des allégations des enfants, déclenchant une vaste campagne de harcèlement et d'intimidation à l'encontre de nombreux parents accusés. L'une des principales responsables de ces abus, Sabine McNeill, a été condamnée en 2019 à neuf ans de prison pour son rôle. Le résumé du juge sur les dommages causés témoigne de l'ampleur des dégâts que peuvent causer de telles fictions complotistes.
Cause : « Pour les quatre familles concernées, vous avez ruiné toute vie familiale normale. Leurs enfants n'ont pas pu aller à l'école normalement et sont soit scolarisés à domicile, soit équipés de dispositifs de localisation et d'alarme. Les familles ont prévu des issues de secours en cas d'attaque et les mères ont dormi à même le sol. »
des chambres de leurs enfants pour les protéger. Ils ont dû déménager, leurs entreprises ont été ruinées faute de profil en ligne. La vie de leurs enfants a été ruinée.
pour toujours'.

Ce n'est là qu'une des nombreuses fictions de conspiration influentes qui ont surgi publiquement, affirmant sans
en raison du fait que des individus spécifiques sont impliqués dans des « abus rituels sataniques » et causent des dommages généralisés dans Le processus. Un autre événement récent a débuté en 2016, lorsque des utilisateurs de 4Chan, un forum de discussion en ligne réputé pour ses farces et ses jeux de rôle grandeur nature (GN)41, ont tenté de susciter l'intérêt pour une collection de courriels fuités, par ailleurs inintéressante, provenant d'un collaborateur d'Hilary Clinton. Ils y sont parvenus en traduisant des mots anodins contenus dans les courriels en un code désignant les abus sexuels sur mineurs : ainsi, « hotdog » est devenu « garçon », « pizza » « fille », « glace » « prostitué », etc. (Ball, 2023).

38 Ce terme, inventé par George Monbiot (2024), est généralement utilisé ici pour désigner ce que l'on appelle communément les « théories du complot ». Pour des raisons expliquées plus loin, le terme « théorie du complot » prête à confusion, car il peut regrouper deux ensembles de croyances distinctement différents (justifiées et théories du complot injustifiées (Keeley, 1999), provoquant confusion et préjudice dans le processus.
Les détails de cette affaire résumés ici ont été recueillis à partir de reportages médiatiques, notamment de Channel 4 (2024), Jessop (2024) et Montali (2022).
40 Dans le cadre de mon rôle au CEOP (Centre de protection en ligne et de lutte contre l'exploitation des enfants), on m'a demandé d'examiner les détails de cette affaire en 2014.
J'ai constaté que l'étiologie, le contenu et le style des allégations différaient sensiblement de ceux des allégations typiques d'abus rituels que j'avais rencontrées - par exemple, il y avait une absence d'hésitation, de honte et de crainte de représailles et d'incrédulité. Les rapports de Christie semblaient avoir un caractère psychotique.
Le jeu de rôle en direct peut prendre la forme de personnes jouant une fiction dans des espaces en ligne, mais le fait qu'il s'agisse d'une fiction peut être inconnu des autres utilisateurs qui peut prendre ce qu'ils disent au sérieux et agir en conséquence.

Comme cela deviendrait un modèle avec la série de fictions de conspiration QAnon, ce qui a commencé comme un jeu ou une arnaque sur 4Chan a rapidement pris vie à mesure que les idées ont migré de la plateforme vers des idées plus courantes. Internet et les rumeurs ont pris de l'ampleur. La fiction du complot autour du « pizza-gate » s'est transformée en un récit abus rituels sataniques de grande ampleur perpétrés par un réseau pédophile opérant depuis le sous-sol d'une pizzeria et impliquant Hillary Clinton et les personnes de son entourage (Ball, 2023).

En remontant dans le temps, le premier cas de scandale très médiatisé concernant des abus rituels apparents fut l'énorme et complexe affaire préscolaire McMartin en Californie, qui a commencé avec une série d'allégations en 1983 d'abus sexuels par un enseignant préscolaire particulier, Raymond Buckey, et s'est terminée sept ans plus tard en 1990 avec un jury dans l'impasse et aucune condamnation des nombreux accusés, à l'issue d'un deuxième procès. Contrairement aux fictions de complot détaillées ci-dessus, cette affaire impliquait des preuves substantielles (y compris médicales) Français que des enfants avaient été abusés sexuellement par le principal suspect, Buckey (Cheit, 2014). Cependant, l'affaire a été mal gérée de diverses manières, entraînant une couverture médiatique intense exagérant les preuves avant toute arrestation (sur la base d'informations divulguées), une série d'entretiens tendancieux et parfois manipulateurs avec de nombreux enfants (menés par des enquêteurs convaincus que les enfants cachaient des informations), et des parents agissant comme enquêteurs informels, encouragés à un moment par la police à le faire (Cheit, 2014). Dans ce contexte, des allégations d'abus rituels organisés ont émergé, mais, malgré l'enquête, aucune preuve corroborante n'a été apportée (deYoung, 1997). L'analyse de l'affaire indique qu'elles étaient probablement le produit de conspirations projetées sur une situation plus simple d'abus sexuels de masse,42 et des pratiques manipulatrices (bien que souvent bien intentionnées) envers les enfants qui ont envenimé la situation (Cheit, 2014).

Cette affaire a eu une influence considérable, de manières divergentes (mais liées). D'un côté, elle a probablement fourni une sorte de modèle pour les fictions de conspiration ultérieures – certains observateurs ont vu dans cette affaire D'horribles abus rituels étant ignorés et dissimulés, ils étaient peut-être plus susceptibles, de ce fait, de tirer cette conclusion hâtivement dans d'autres situations. D'autre part, cette affaire (ainsi que d'autres ; York, 2021) a fourni le point de départ du récit de la « panique satanique », qui soutient que la totalité (ou la grande majorité) des allégations d'abus rituels sont causées par une « panique morale » et/ou de faux souvenirs et une suggestibilité. Comme je l'explore plus loin, ce discours d'incrédulité (Lovett, Coy et Kelly, 2018 ; Richardson, 2015) reflète ironiquement et est en symbiose avec les fictions complotistes qu'il bafoue.

Les théories du complot ont été décrites comme « l'hypothèse inutile d'un complot alors que d'autres explications sont plus probables » (Aaronovitch, 2010). Elles impliquent généralement que des individus concluent hâtivement que d'autres ont conspiré en secret pour nuire gravement (par exemple, la croyance que le vaccin contre la Covid implique l'insertion de micropuces, ou que le VIH a été inventé en laboratoire). Mais il est essentiel de les distinguer des analyses fondées sur des preuves concernant l'abus de pouvoir secret à des fins néfastes. Les deux groupes de personnes qui prennent au sérieux ces deux types de « théories du complot » ont tendance à être très différents. (Klein, 2023 ; Monbiot, 2024). Comme l'observe Monbiot (2024) : « Un aspect extraordinaire de cette question est qu'il y a si peu de recoupements entre les adeptes de la théorie du complot et les théoriciens du complot. Ceux qui croient aux histoires non prouvées de cabales cachées et de machinations secrètes ont tendance à ne pas s'intéresser aux histoires bien documentées de cabales cachées et de machinations secrètes. » Ce contraste est évident lorsque l'on compare ceux qui prennent au sérieux les preuves d'abus rituels (notamment les organisations de survivants, les professionnels de la protection de l'enfance, les thérapeutes et certains universitaires) à ceux qui s'intéressent aux fictions à ce sujet. qui ont tendance à s'engager peu dans des efforts collectifs plus larges contre les abus.

L'explication probable de cette incongruité vient des différentes motivations, voies et pensées styles qui sous-tendent les deux positions.

À l'époque, le phénomène des abus rituels venait d'être révélé par la publication d'un mémoire, et il existait des insécurités latentes à l'égard de la garderie, une nouvelle institution dans la vie américaine (York, 2021).

Machine Translated by Google

De nombreuses recherches sur les théories du complot injustifiées indiquent qu'elles sont associées à des styles de pensée sujets à l'erreur et à des sophismes logiques (tels qu'un biais téléologique,43 une perception de modèles illusoires et le sophisme de conjonction ;44 Brotherton et French, 2014 ; Van Prooijen, Douglas et De Inocencio, 2018 ; Wagner-Egger et al., 2018) et qu'elles servent des motifs fondamentaux : la certitude face à l'incertitude, le contrôle face à l'impuissance et une image positive de soi et du groupe, en particulier lorsque celle-ci est faible ou menacée (pour une revue, voir Douglas et Sutton, 2023).

En bref, ils sont le résultat d'un raisonnement motivé : les manières normatives et supérieures de juger la vérité sont abandonnées au profit de styles de pensée qui révèlent des conspirations, celles-ci étant recherchées parce qu'elles offrent des promesses (souvent fausses) de sens, de sécurité et d'estime de soi (Douglas, Sutton et Cichocka, 2017). Les croyances sont souvent des tentatives de protéger les gens des sentiments négatifs qu'une évaluation réaliste du monde provoquerait (par exemple, si le changement climatique est une arnaque conçue pour freiner le progrès capitaliste, les gens n'ont pas à se soucier du processus douloureux et désordonné du changement de système). Repérer des cabales secrètes peut donner l'impression d'avoir un avantage sur elles en les dévoilant – ce qui crée une illusion de pouvoir sans pour autant apaiser véritablement l'impuissance (Douglas et al., 2017). Il est à noter que les motivations de ceux qui propagent des théories du complot (« entrepreneurs du complot ») peuvent être très différentes de celles des autres. celles des personnes qui les acceptent (Sunstein et Vermeule, 2009) – ceux qui ont le pouvoir peuvent utiliser des théories du complot pour détourner l'attention de leurs propres actions néfastes ou de leur soutien à un statu quo injuste.45

Les théories du complot élaborées par un raisonnement erroné et la persuasion sociale pour servir divers intérêts personnels sont bien sûr fondamentalement différentes de celles élaborées par un processus de collecte de preuves honnête. Faire face aux réalités de l'abus de pouvoir secret des gens (par exemple, la corruption du gouvernement ou le lobbying obscur des entreprises) est difficile et exige une action collective difficile, et il y en a effectivement des motifs existentiels pour se détourner de cette connaissance.

Une situation préoccupante se présente désormais : ceux qui prônent des théories du complot injustifiées ont récupéré le langage des complots, rendant plus difficile pour ceux d'entre nous qui souhaitent attirer l'attention sur de véritables scandales (Klein, 2023). Parallèlement, il s'agit d'éviter les erreurs des conspirationnistes et la stigmatisation qui les entoure. Parmi eux, nombreux sont ceux qui s'écartent de toute discussion sur les complots. Tous sont tenus pour suspects, tous considérés comme l'œuvre de fictionnistes. Cela sert naturellement les intérêts de ceux qui abusent du pouvoir – toute discussion sur leurs activités. peut être sommairement rejetée comme une théorie du complot.

Naomi Klein a vécu les frustrations de cette situation plus que la plupart des gens, ayant passé sa vie à faire des recherches approfondies sur les injustices systémiques, pour finalement être régulièrement confondue avec la prolifique conspiration la romancière Naomi Wolf. Comme elle l'observe dans son livre Doppelganger (2023), « [Wolf] était sans cesse disant des choses qui ressemblaient un peu à l'argument que j'ai avancé dans la doctrine du choc, mais réfractées à travers un miroir déformant de complots et de conspirations basées presque exclusivement sur une série d'intuitions (p. 35-36). Klein décrit non seulement les méfaits des fictions conspirationnistes, mais aussi ceux de la société dominante. qui refuse d'affronter et de lutter contre les véritables injustices et les abus d'autorité – comme elle le souligne, les théoriciens du complot « se trompent sur les faits, mais ont souvent raison sur les sentiments » (p. 242) – nous vivons dans une société où nombreux sont ceux qui exploitent secrètement le pouvoir et l'influence. Et cette situation est invariablement aggravée lorsque Les tentatives visant à mettre cela en lumière se heurtent à un soupçon instinctif de théorie du complot.

43 Il s'agit de la tendance à attribuer un but et une cause finale aux événements et aux entités naturels.

44 L'erreur de juger deux événements conjoints comme plus probables que pris séparément.

45 Voir le chapitre 14 de Klein (2023) pour un compte rendu incisif de la fomentation de théories du complot antisémites par les autorités (y compris les nazis) pour détourner l'attention de l'injustice de classe. « Au fil des siècles, la conspiration antijuive a joué un rôle très spécifique pour le pouvoir des élites : elle agit comme un tampon, un « Amortisseur. Avant que la colère populaire n'atteigne les rois, les reines, les tsars et les anciens propriétaires fonciers, les conspirations l'ont absorbée, dirigeant la colère vers les cadres intermédiaires – vers le Juif de cour, vers le Juif intrigant… vers Shylock » (p. 286).

Machine Translated by Google

> C'est comme si, lorsqu'un problème devient un problème dans le Monde Miroir, il cesse automatiquement d'avoir de l'importance partout ailleurs. Cela s'est produit sur tant de sujets que j'ai parfois l'impression que nous sommes liés les uns aux autres comme des marionnettes inversées : leur bras se lève, le nôtre se baisse. Nous donnons des coups de pied, ils s'enlacent.
>
> Naomi Klein (2023, p.21)

Les abus rituels sont un exemple typique d'un problème victime de ces dynamiques. L'abus de pouvoir, la malveillance et le secret qui en sont la cause profonde offrent un terrain fertile aux fantasmes conspirationnistes, et ces aspects, ainsi que les fictions qu'ils inspirent, déclenchent également leur rejet instinctif. Comme je vais maintenant l'explorer, L'approche de la société est principalement un discours d'incrédulité, alimenté par cette suspicion de pensée conspirationniste aux côtés d'autres forces animatrices.

10.2 Le discours de l'incrédulité



> Il semble que les signalements d'abus organisés puissent être négligés, ignorés ou reportés sur des groupes minoritaires, mais c'est un sujet trop troublant pour être abordé directement sans un cadre d'incrédulité.



> Salter (2008b)

Les principes fondamentaux du discours de l'incrédulité sont que les abus rituels organisés n'existent pas dans le monde occidental46 et que les allégations de tels abus sont plutôt le produit du mélange suivant : « panique satanique » (c'est-à-dire une forme de « panique morale »), hystérie et contagion, « chasse aux sorcières », fausse mémoire, travailleurs sociaux et thérapeutes zélés utilisant des techniques suggestives, enfants imaginant des choses en regardant des films d'horreur, et Les chrétiens évangéliques projettent le mal sur les religions avec lesquelles ils sont en désaccord (satanisme, paganisme, occultisme) (Cheit, 2014 ; Kitzinger, 2003 ; Lovett et al., 2018 ; Richardson, 2015 ; Salter, 2008b). Cette théorie repose sur l'engagement d'appliquer aux signalements d'abus organisés et rituels un seuil de crédibilité bien plus élevé que celui qui serait appliqué à d'autres affirmations de vérité, bien que cela soit injustifié (surtout lorsque l'on prend en compte l'histoire et la psychologie des abus, du sadisme et des traumatismes). Et, à l'instar des fictions évoquées, ci-dessus, cela implique d'appliquer un seuil de croyance beaucoup plus bas aux allégations conspirationnistes qui manquent de preuves (par exemple, qu'il existe un vaste réseau de thérapeutes se livrant à des fautes professionnelles).

Dans les années 1980 et 1990, une série d'affaires d'abus sexuels sur mineurs, « extrêmes », tant par le nombre d'auteurs et de victimes impliqués que par la nature des abus présumés, ont été relayées par un discours d'incrédulité et interprétées publiquement de cette manière. La couverture médiatique a ignoré les preuves crédibles d'abus (y compris celles présentant une dimension rituelle) et les a expliquées comme le résultat de pratiques suggestives, de confusions infantiles, de faux souvenirs, etc.47. La honte et la diffamation des praticiens impliqués ont joué un rôle central. Certains de ces cas impliquaient effectivement des erreurs de la part des professionnels, mais cela n'a pas suffi à justifier toutes les preuves d'abus (sous forme de révélations et/ou de constatations médicales) comme on le prétendait. Les conclusions de l'enquête concernant les abus ou celles qui ont justifié les personnes concernées

les professionnels ont été ignorés au profit de ceux qui correspondaient au récit de la « panique morale » (Campbell, 2023 ; Nelson, 2016). Un cas de ce type est résumé ici pour illustrer cette tendance, qui comprenait également des cas à Orkney, Rochdale, Cleveland et un certain nombre aux États-Unis.

46 Cela pourrait s'accompagner de quelques réserves (par exemple, qu'il y a eu quelques cas « plus légers »). Et les abus rituels perpétrés uniquement par des immigrants africains en raison de croyances spirituelles ne sont pas contestés par ce discours.

Il n'entre pas dans le cadre de ce rapport de détailler chacun de ces cas, mais veuillez consulter les textes suivants pour des comptes rendus approfondis : Campbell (2023) ; Cheit (2014) ; Cheit & Mervis (2007) ; Nelson (2016) ; Salter (2008 ; 2016).

Machine Translated by Google

L'affaire Broxtowe

En 1986, trois mois après son admission en foyer d'accueil, un garçon de trois ans de Broxtowe, dans le Nottinghamshire, a commencé à révéler à ses familles d'accueil les abus sexuels et les dégradations subis de la part de sa famille. Ce fut la première d'une longue série d'allégations formulées par lui, ses frères et sœurs et ses cousins au fil du temps. familles d'accueil.48 Ces enfants ont décrit « comment ils ont été passés de mains en mains entre adultes, maltraités et torturés, parfois quotidiennement ; et comment ils ont été forcés de voir les mêmes choses arriver à leurs frères et sœurs et à leurs cousins. « Ils étaient affamés, physiquement blessés et humiliés » (Dawson, 1990). De nombreux aspects de leurs récits se corroboraient (y compris ceux d'enfants placés dans différentes familles d'accueil qui (n'avait que des contacts supervisés).

Leurs révélations étaient accompagnées d'une peur intense et de phobies extrêmes liées aux abus, ainsi que de preuves médicales d'abus sexuels et physiques chroniques, qui ont également été confirmées par leurs mères. Ils ont décrit des « parties de sexe » impliquant de nombreuses personnes et leur grand-père comme meneur (condamné pour abus sexuels sur sa fille en 1975). Ils ont également rapporté divers éléments extrêmes et rituels dans ces abus, notamment : l'utilisation de bâtons, de serpents et d'araignées ; le fait de forcer l'ingestion d'excréments ; le « sacrifice » d'animaux et le fait de forcer les enfants à boire leur sang ; les agresseurs déguisés en des sorcières, le diable, des clowns et des monstres ; des bébés placés au centre d'un cercle pour ensuite être blessés ; et des injections d'aiguilles et l'administration de liquides et de comprimés qui leur donnaient une sensation étrange.

L'affaire a impliqué à la fois les tribunaux aux affaires familiales et pénaux. Lors de la procédure de tutelle, le juge a constaté que les enfants avaient subi des abus « souvent accompagnés de rites étranges et obscènes » – « une absurdité épouvantable et… satanique » (conclusions approuvées par trois juges de la Cour d'appel). Il a été décidé de ne pas inclure la plupart des éléments rituels dans le procès pénal ; on estimait que cela « compliquait une entreprise déjà complexe » (Dawson, 1990). Comme indiqué précédemment, ces éléments sont souvent omis par les procureurs, car ils peuvent susciter une incrédulité immédiate tout en n'apportant que peu de résultats, car ils ne correspondent pas à des accusations précises. Cependant, le tribunal a entendu parler de « fêtes de sorcières » et du grand-père déguisé en diable. Un visiteur inattendu a décrit des adultes nus dansant autour d'enfants assis en cercle avec des bougies. Ces poursuites pénales ont abouti à la condamnation de dix adultes (dont le grand-père) pour cruauté grave et abus sexuels sur douze enfants. Les travailleurs sociaux impliqués ont été largement salués à l'époque, notamment par le député local, Graham Allen, qui a déclaré : « Le travail des services sociaux du Nottinghamshire a été remarquable. Cette affaire a révélé que

Les abus sexuels sur mineurs peuvent se perpétuer au sein des familles de génération en génération. Nous devons rompre dès maintenant et pour de bon ce lien de dépravation qui traverse les générations.

Cependant, des problèmes sont apparus lorsque les travailleurs sociaux ont demandé à la police d'enquêter sur d'autres allégations formulées par les enfants à l'encontre d'adultes extérieurs à la famille. Ces demandes se sont heurtées à une résistance et, à mesure que le conflit s'intensifiait, à des menaces de discrédit. Dans ce contexte, la police et le directeur des services sociaux ont Français Le directeur des Services, David White, a commandé une enquête, menée par une équipe qui n'a pas interrogé les parties prenantes clés telles que les travailleurs sociaux et les familles d'accueil, et qui a repris les principaux clichés du discours d'incrédulité. Les auteurs du rapport l'ont divulgué aux médias, qui ont ensuite diffusé cette version des faits, la faisant devenir le « dernier mot » sur l'affaire, plutôt que les preuves entendues devant les deux tribunaux, les conclusions des juges, la réponse nuancée de David White à ce rapport, ou sa réfutation par les travailleurs sociaux concernés (White, 1990). Par exemple, au moment de la rédaction de ce document, les trois phrases relatives à l'affaire sur Wikipédia49 ne font référence qu'au rapport et à ses conclusions (« qu'il n'y avait aucune preuve des allégations d'abus rituels sataniques ») et omettent toute mention des autres faits, y compris les procédures judiciaires ou les condamnations.

Les détails du cas rapporté ici sont référencés dans Campbell (2023) ; Dawson (1990) ; Donnelly & Stewart (1989) ; Evening Post (1989) ; et/ou White (1990).
49 https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_satanic_ritual_abuse_allegations#Broxtowe

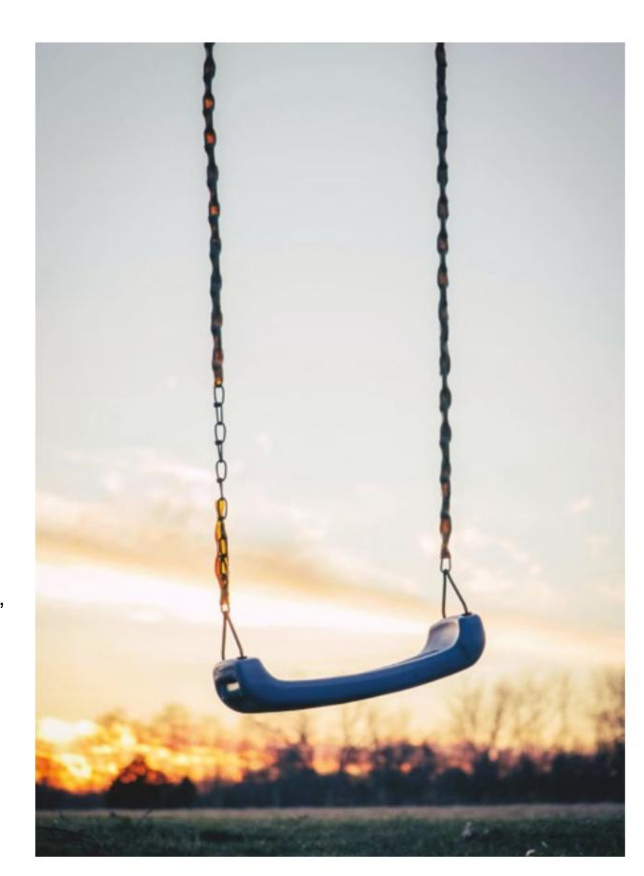
Au début des années 1990, la journaliste Beatrix Campbell (2023) a interviewé en prison l'une des mères condamnées dans cette affaire. Craignant sa libération imminente, elle souhaitait partager son histoire. Elle a décrit une enfance marquée par des abus similaires à ceux subis par ses propres enfants, notamment des fêtes où les adultes se déguisaient et disaient : « Papa était le diable » – « Quand j'étais petite, mes parents parlaient tout le temps du diable. Ils disaient que j'étais “née pour le diable” ». Lorsqu'elle a grandi et a eu ses propres enfants, « mes parents disaient : “Ce ne sont pas des enfants à aimer… ce sont des ornements qu'on peut manipuler” ». Son rôle dans les abus consistait à contrôler les enfants, et elle utilisait la peur pour y parvenir. Elle a décrit comment elle avait ressenti du plaisir et de l'excitation en voyant la douleur chez les enfants. Il semble qu'elle essayait également d'adopter une approche honnête avec la police lorsqu'ils l'ont emmenée dans certains des autres endroits identifiés par les enfants, mais ils n'étaient pas intéressés : « Ne me donnez pas ça ! »

le porno, les vidéos, les sorcières, les diables, les bébés morts... c'est ce qu'ils disaient. (Campbell, 2023).

Le modèle plus large de l'incrédulité

La présentation de Broxtowe comme un cas de « panique satanique » s'inscrivait dans une ruée vers l'or au début des années 1990, visant à « prouver » l'inexistence des abus rituels (O'Sullivan, 1997). Dans un article de presse, rare et sincère, de cette décennie, le journaliste Jack O'Sullivan (1997) décrit ce qu'il a observé dans sa profession à l'époque : des journalistes remplaçant leur esprit de recherche par leur propre incrédulité ; des suppositions concernant des « assistants sociaux malfaisants » avant même que les cas ne soient étudiés ; et un mantra selon lequel « il n'existe aucune preuve de l'existence d'abus rituels », alors que « la presse n'était, et n'est toujours pas, en mesure de se prononcer de cette manière ». Comme il l’a observé, les journalistes n’avaient pas accès aux enfants impliqués dans ces affaires et les travailleurs sociaux étaient liés par des devoirs de confidentialité.50 Et ce refus de tolérer les abus rituels signifiait que les cas qui étaient révélés étaient sous-déclarés (parfois n’apparaissant que dans un seul journal)51 et que leurs similitudes avec d’autres qui présentaient des preuves irréfutables d’abus sadiques et de meurtre étaient ignorées (Kelly, 1998).

Tout cela s'inscrivait dans le contexte d'une tendance plus large aux signalements suspects d'abus sexuels sur mineurs en général (Lovett et al., 2018). Ces cas ont été largement qualifiés de « chasse aux sorcières » et les allégations ont été imputées au « syndrome des faux souvenirs » – un terme qui, malgré ses connotations cliniques, a été inventé par des personnes accusées d'abus sexuels sur leurs enfants adultes et n'est pas reconnu comme un trouble psychiatrique. (Kitzinger, 2003 ; Salter, 2008, 2016). Bien qu'il faille naturellement faire preuve de prudence face aux souvenirs de maltraitance apparus grâce à la suggestion d'un thérapeute, à l'imagination dirigée ou à l'hypnose, des allégations générales de « faux souvenirs » étaient régulièrement formulées alors qu'il n'existait aucune preuve de telles circonstances (Kitzinger, 2003). Les recherches médiatiques et les entretiens de Kitzinger avec des journalistes britanniques ont révélé que la Société britannique des faux souvenirs, à l'instar de son équivalent américain créé par des parents accusés, a pu façonner le récit médiatique en partie parce que les journalistes cherchaient à présenter une nouvelle histoire de l'enfant.



Cet état de fait a également été largement documenté ailleurs, par exemple voir Campbell (2023), Nelson (2016) et Salter (2008, 2016).
Par exemple, l’affaire du West Country évoquée ci-dessus semble n’avoir été rapportée que par The Mirror, et cet article semble avoir omis de nombreux détails extrêmes.

Machine Translated by Google

abus – comme l'a commenté un journaliste, « tout le monde en avait marre de l'histoire d'abus sur mineur... chaque jour une autre célébrité apparaissait en disant qu'elle avait été abusée dans son enfance et les gens voulaient quelque chose de nouveau » (Kitzinger, 2003, p. 100).

Un deuxième facteur majeur était la tendance des journalistes à accorder de l'empathie et de la confiance aux personnes auxquelles ils pouvaient s'identifier (par exemple, « c'était un couple adorable... mon instinct a été positif », p. 102), contrairement à ceux qui dénonçaient des abus : « Ils ont peut-être consommé de la drogue, de l'alcool, ils sont peut-être légèrement déséquilibrés. Du coup, on ne leur fait jamais vraiment confiance » (p. 102). Dans ces jugements, le sexisme et le deux poids, deux mesures concernant les manifestations émotionnelles masculines et féminines étaient omniprésents, comme l'a déclaré une survivante : « Il [son père] peut utiliser ses pensées suicidaires comme preuve de son innocence, mes pensées suicidaires sont la preuve de ma culpabilité » (p. 100).
En règle générale, les articles accordaient aux accusés un temps d'antenne important, sans en laisser aucun à leurs accusateurs.
Et ces articles ont dominé la couverture médiatique des abus sexuels sur mineurs – une analyse des reportages des médias sur les abus sexuels sur mineurs aux États-Unis a révélé qu'entre 1992 et 1994, 73 % se sont concentrés sur de fausses allégations et de fausses informations. souvenirs (Beckett, 1996).

Rapport du ministère de la Santé de Jean La Fontaine

C'est dans ce contexte que le ministère de la Santé a publié les recherches de l'anthropologue Jean La Fontaine sur les abus rituels (La Fontaine, 1994).52 Ses recherches ont été menées en partenariat avec celles de Bernard Gallagher et de ses collègues (1996), la première étape de leurs deux projets ayant consisté à mener une enquête auprès des forces de police, des services sociaux et des équipes de la NSPCC, qui ont enquêté sur les cas de maltraitance organisée d'enfants (voir ci-dessus). Elle a ensuite analysé les dossiers de 34 cas d'abus rituels présumés, documentés dans les structures d'accueil.
procédure.

Le rapport qui a suivi contenait des informations sur les caractéristiques des cas (par exemple, l'âge et le sexe des victimes), entremêlées de diverses remarques insinuant, sans preuves suffisantes, que les allégations n'étaient pas crédibles. Par exemple, elle commente dès le début : « Si leurs récits [les rapports d'abus rituels des adultes] sont censés confirmer les dires des enfants, en réalité, les survivants sont probablement plus importants. »
« en créant un climat de confiance avant que des cas impliquant des enfants ne soient découverts » (souligné dans l'original).
Elle établit ici une dichotomie entre les récits d'abus rituels des adultes, qui apportent un large soutien avant ou après les révélations des enfants. Cependant, ces moments ne sont en tension que si les révélations des adultes sont intrinsèquement suspectes et exercent une influence néfaste. Aucune preuve d'une telle influence n'est fournie. Ainsi,
une calomnie est lancée par un tour de passe-passe – une réalité apparente est transmise au lecteur sans qu'il soit nécessaire de recourir à des preuves réelles.53

De telles remarques reflètent un manque plus large d'engagement en faveur de la transparence et de la rigueur méthodologique.
(Nelson, 2016). Le lecteur ne dispose d'aucune information sur l'approche utilisée pour analyser les dossiers, bien que
Les exemples fournis dans son livre ultérieur qui s'appuie sur cette recherche (La Fontaine, 1998) suggèrent une approche biaisée dans laquelle « une lecture en forme de catch-22 est établie, dans laquelle les similitudes [entre les récits des victimes] sont la preuve d'une collusion tandis que les divergences sont la preuve d'une invention » (Scott, 2001).54

52 Ce sujet est longuement débattu étant donné son influence considérable sur le discours et la pratique de l'incrédulité au Royaume-Uni – des décennies plus tard, il est toujours d'actualité.
Utilisé comme « dernier mot » dans les débats sur les abus rituels. Les lecteurs pour qui ces détails ne présentent aucun intérêt ou pertinence sont invités à passer directement à la section suivante, consacrée aux pratiques d'incrédulité et de silence.
53 Voici quelques exemples d'autres remarques de ce type : « Les parents d'accueil ont décrit beaucoup de stress et avaient besoin d'un soutien plus important que d'habitude de la part des travailleurs sociaux.
L'interaction qui en a résulté a été une source d'influence mutuelle entre les parents d'accueil et les travailleurs sociaux - ce qui, dans le contexte d'autres observations, a fonctionné
pour insinuer que les familles d'accueil n'étaient pas des destinataires fiables des révélations des enfants. « Certains spécialistes sont des chrétiens fondamentalistes ; d'autres non. Certains sont travailleurs sociaux ou thérapeutes ; d'autres ont une formation en psychologie, mais leur engagement repose sur leur prétention à connaître les abus rituels (sataniques), plutôt que sur leurs qualifications formelles. Ils forment une catégorie hétérogène de personnes ayant peu de points communs, si ce n'est une conviction profonde en l'existence des abus sataniques. »
Ici, ceux qui semblent experts en matière d'abus rituels sont présentés comme des idéologues (et la référence aux « chrétiens fondamentalistes » est sans doute péjorative). Concernant ces allégations, elle commente : « On peut dire que parmi les personnes impliquées dans son culte [du diable] figurent des personnes fortunées et influentes, dont les connexions forment un réseau conspirateur d'envergure nationale, voire internationale. » Il n'est pas certain que cela reflète exactement la totalité, ni même la totalité, des faits.
certaines révélations des enfants, ou si cela reflète plutôt le contenu des fictions de conspiration qu'elle a rencontrées.
54 Voir Scott (2001, p. 46-48) pour un exemple détaillé de ceci, dans lequel La Fontaine (1998) compare les rapports de deux sœurs.

Machine Translated by Google

On fait beaucoup de cas des conclusions qui soutiennent une approche sceptique (par exemple, le fait que les costumes n'étaient pas trouvés),55 et ceux qui pointent dans la direction opposée ne sont que brièvement mentionnés ou minimisés (par exemple, la découverte qu'il y a eu des condamnations dans plus d'un cinquième des cas d'abus rituels, et qu'il y a eu (condamnations sexuelles antérieures dans au moins six des 17 cas rituels pour lesquels des données étaient disponibles). De nombreuses observations sont faites sans qu'aucune donnée ne soit fournie à l'appui – pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres : « La transcription montre qu'au cours d'entretiens répétés, les enfants apprennent ce que les adultes souhaitent entendre » (p. 27), mais cette preuve n'est pas précisée. En résumé, la quasi-totalité des conclusions La crédibilité des questions doit être prise en compte sur l'autorité de l'auteur (Scott, 1998).

La conclusion de ce rapport formule ensuite diverses affirmations audacieuses, que les recherches rapportées n'ont pas étayées. Elle présente les victimes adolescentes sous un jour défavorable, affirme sans preuve la « puissante influence » d'une campagne chrétienne évangélique et critique la croyance des familles d'accueil en ce que sont les enfants. fonctionnels, leur permettant de prendre soin des autres « avec patience et empathie ». De plus, l'engagement à prendre au sérieux les révélations d'abus rituels est interprété à tort comme une « diabolisation des personnes pauvres marginalisées et un lien avec des satanistes inconnus ».

La Fontaine conclut qu'il n'existe aucune preuve d'« abus satanique » par opposition à un « abus rituel, non rituel ». « satanique, abus » – ce dont elle reconnaît l'existence de preuves. Cette distinction repose sur sa définition de Auparavant, les abus « dirigés vers un objectif magique ou religieux » étaient perçus comme tels, contrairement aux situations où les rituels n'étaient que des instruments d'abus. Une telle distinction est problématique à de nombreux égards : elle suppose à tort que les croyances des auteurs peuvent être identifiées de manière fiable et sont soit présentes, soit absentes (au lieu de quelque part dans entre); il met de côté l'enfant, qui est terrifié par les récits surnaturels, quels que soient les auteurs croyances ; et il est difficile de décrire les abus rituels lorsque des récits religieux spécifiques sont utilisés mais les motivations ne sont pas présumées (si l'idéologie satanique est utilisée, on ne peut pas la qualifier ainsi). Cette distinction invalide a permis un nouveau tour de passe-passe. La Fontaine et des médias réceptifs ont proclamé que le rapport ne trouvait aucune preuve d'« abus rituel satanique » – une affirmation qui persiste à ce jour. Dans cet exercice, le fait que sa définition nécessitait un motif religieux n'a pas été clairement établi, et l'existence reconnue de « rituels » « L'abus » n'a pas été mentionné.

Français La méthodologie, l'analyse et les conclusions problématiques de La Fontaine sont prévisibles compte tenu de l'état d'esprit qu'elle a adopté pour la recherche. Sa demande de financement (La Fontaine, sd), autour de laquelle il n'y a eu aucune transparence, révèle une préoccupation bornée à l'égard des chrétiens évangéliques paniqués par les réseaux internationaux d'abus sataniques, car ils sont en confrontation avec le satanisme et d'autres « nouveaux mouvements religieux ». Une telle théorie était conforme aux courants dominants dans sa profession d'anthropologue à l'époque et a été largement adoptée par d'autres dans divers ouvrages et articles (par exemple, Victor, 1992 ; Goodwin, 2018). Elle décrit « deux objectifs théoriques » pour la recherche, dont un seul est détaillé en détail56 : il s'agit de « jeter les bases d'une contribution aux théories anthropologiques de la religion et en particulier à sa compréhension des croyances en des pouvoirs mystiques maléfiques ». Son « hypothèse de travail serait que les mouvements réformateurs périodiques au sein du christianisme établissent leurs revendications d'accès exclusif au pouvoir spirituel par des accusations de sorcellerie et de pactes avec le diable contre d'autres groupes religieux ; « Ils rendent ainsi les revendications rivales à l'autorité spirituelle non seulement illégitimes, mais aussi hostiles à l'ordre moral de la société » (La Fontaine, sd).

Cette théorie est entièrement indépendante de la question de savoir si les abus rituels existent : naturellement, les individus peuvent utiliser des rituels pour abuser des enfants, tandis que certains groupes chrétiens peuvent avoir des motifs de voir des abus rituels dans des religions avec lesquelles ils perçoivent un conflit.

55 Il est intéressant de noter qu'elle note que l'affaire Broxtowe a été incluse dans son analyse – une affaire pour laquelle il existe des preuves évidentes de destruction de costumes, mais qui n'est pas mentionnée. Ces preuves ont été mentionnées lors du procès (Donnelly & Stewart, 1989) et ont également été évoquées dans un documentaire de 1990 dans lequel des voisins ont déclaré que des suspects avaient allumé des feux de joie dans leur jardin avant les arrestations. L'un des condamnés a déclaré à Beatrix Campbell lors d'une interview ultérieure : « Bien sûr, la plupart « Des preuves ont été détruites avant les arrestations, car nous savions qu'elles allaient avoir lieu » (Campbell, 2023).
L'autre aspect, brièvement mentionné, était que la recherche pourrait tester son point de vue selon lequel les abus étaient plus susceptibles d'être commis à la maison que par un « étranger malfaisant ». Aucune mention n'a été faite ici d'abus rituels.

Cependant, La Fontaine et bien d'autres confondent les deux : si les chrétiens (et d'autres) projettent des abus rituels sur les religions qu'ils craignent, cela signifie qu'elles n'existent pas réellement. C'est un exemple clair de la symbiose entre les fictions conspirationnistes et le discours de l'incrédulité : ils se nourrissent mutuellement, et la curiosité est grande.
L'attention portée aux témoignages des victimes et des survivants se perd entre eux. En bref, l'accent mis par La Fontaine sur les croyances religieuses (tant dans l'esprit des auteurs que dans celui de ceux qui sont pris de « panique satanique ») ne lui a pas permis de répondre à la question (de l'existence d'abus rituels) sur laquelle son rapport était censé porter.

La conclusion de La Fontaine, selon laquelle elle n'avait trouvé aucune preuve d'abus rituels sataniques, fut aussitôt reprise et relayée par des médias et des commentateurs déjà englués dans des récits de « panique satanique », de « chasse aux sorcières » et de fausses mémoires (Lovett et al., 2018). La conviction selon laquelle des recherches approfondies, commandées par le ministère de la Santé, n'avaient trouvé aucune preuve d'abus rituels devint la vérité largement acceptée au Royaume-Uni et, de fait, le point de non-retour sur la question – le débat était clos (Nelson, 2016 ; pour un exemple, voir
Français, 2014). Cela reflétait la situation dans d'autres pays occidentaux, où la désinformation et l'obscurcissement étaient également utilisés pour parvenir aux mêmes conclusions – conclusions qui, malgré leurs défauts,
n'ont pas subi de révision générale depuis (Salter & Woodlock, 2023).

10.3 Pratiques d'incrédulité et de silence

Le discours d'incrédulité est indissociable des pratiques qui en découlent, pratiques qui, de manière interactive, contribuent à le maintenir dans un cercle vicieux (Nelson, 2016). Ces « pratiques d'incrédulité » incluent l'hostilité envers ceux qui persistent à attirer l'attention sur le sujet, ainsi que leur dénigrement et leur ridicule. Agir ainsi comporte donc un risque important pour la réputation et est donc naturellement nécessaire.
évité par beaucoup.

De même, le silence social règne – autour de la maltraitance organisée des enfants en général et des abus rituels en particulier – de la part des médias, du monde universitaire et des institutions concernées (malgré des exceptions notables) (Salter et Woodlock, 2023). Bien que les survivants continuent de se confier aux lignes d'assistance téléphonique, aux thérapeutes et aux chercheurs de confiance, leurs expériences sont rarement entendues publiquement. Comme indiqué, après le milieu des années 1990, les publications de recherche ont diminué. Parallèlement, les recherches rigoureuses et approfondies publiées ont été largement ignorées (Scott, communication personnelle). Au Royaume-Uni, les directives légales multi-agences en matière de protection de l'enfance sont passées de l'inclusion d'une définition de la maltraitance organisée des enfants en 1991 à sa suppression.
En 2013, toute mention en était faite (Davies, 2014, 2016). La dernière édition (HM Government, 2023) poursuit cette omission, et bien qu'elle donne une définition du « préjudice extrafamilial » incluant l'exemple de
« esclavage moderne et traite », il ne fournit aucune définition du préjudice intrafamilial, et encore moins du préjudice organisé et les abus rituels que cela peut inclure.57 Cela peut encourager, ou du moins être en collusion avec, les services statutaires appliquant des seuils plus élevés à l'enquête sur ces abus (voir également la section ci-dessous sur la divulgation et les réponses professionnelles).

> “Le principe semblait être « essayons de ne pas enquêter » ; je me suis demandé « combien de preuves voulez-vous avant de le faire ? » – c'était bien au-delà de ce dont nous avions habituellement besoin.”
>
> L'ancien inspecteur en chef Clive Driscoll explique comment les allégations d'abus ritualisés ont été abordées au sein d'une force de police britannique

57 Bien entendu, comme nous l'avons vu, ces abus ne se limitent pas aux délinquants intrafamiliaux.



Machine Translated by Google

Les cas d'abus intrafamiliaux et/ou rituels organisés qui parviennent jusqu'aux tribunaux bénéficient d'une couverture médiatique limitée. couverture médiatique, tandis qu'en parallèle, l'histoire répétée de la « panique satanique » est régulièrement utilisée comme un récit édifiant par les commentateurs attirant l'attention sur des hystéries (présumées) plus modernes (voir par exemple Barnes, 2024 ; Joyce, 2021). Les podcasts, les documentaires et les sources en ligne telles que Wikipédia58 continuent de mettre en lumière et de contester les fictions complotistes, tout en ne consacrant aucune place aux cas avérés et en perpétuant fausse dichotomie selon laquelle les abus rituels doivent être soit le produit de fantasmes de conspiration, soit inexistants (par exemple, Mostrous et al., 2022).

Théorie du complot et erreurs logiques dans le discours de l'incrédulité

Les affirmations selon lesquelles les abus rituels organisés n'existent pas en Occident doivent d'une manière ou d'une autre tenir compte des preuves de leur existence. Plusieurs stratégies sont employées à cet effet, notamment :

- Simple omission – prétendre que des preuves qui existent n'existent pas (par exemple, condamnations pour abus rituels)
- Appliquer une fausse dichotomie, comme évoqué précédemment (« soit c'est une théorie du complot, soit ça n'existe pas »), au lieu de reconnaître logiquement que des cas réels et des théories du complot peuvent coexister. Ce faisant, les opinions de ceux qui la prennent au sérieux sont déformées ou caricaturées.
- Rejeter tous les souvenirs récupérés comme de faux souvenirs, malgré les conséquences psychologiques et preuves médico-légales contraires59
- Suspecter un trouble dissociatif de l'identité et ses origines dans un traumatisme, malgré toutes les preuves du contraire
- Affirmer des pratiques abusives généralisées de la part des travailleurs sociaux. Ils manipuleraient les enfants pour qu'ils portent des accusations d'abus rituels, car ils les constatent partout, ayant été « contaminés » par des ateliers et des experts autoproclamés. Une analyse à grande échelle des signalements à la police et aux services sociaux (impliquant des informations provenant de sources diverses) n'a révélé aucune preuve de telles pratiques (Gallagher, 2001).
- De même, en supposant qu'un grand nombre de thérapeutes appliquent des méthodes qui Les thérapeutes pourraient amener leurs clients à développer des bibliothèques entières de faux souvenirs (ce qui est généralement nécessaire pour expliquer le nombre de personnes révélant des abus rituels dans des enquêtes anonymes, sur les lignes d'assistance téléphonique, etc.). Non seulement nous manquons de preuves concrètes que cela soit possible (Brewin et Andrews, 2016),60 mais cela impliquerait que plusieurs thérapeutes risquent leur réputation et leurs moyens de subsistance (en allant à l'encontre des codes de déontologie) sans aucun gain évident.

Wikipédia démontre clairement la puissance du discours sur l'incrédulité. Les éditeurs n'ont autorisé que ce type de récit sur le site, et les sites web fournissant des informations sur les abus rituels ont été mis sur liste noire (Lacter, 2009). Cela semble s'inscrire dans une tendance plus large où le site reflète et aggrave les dynamiques de pouvoir sociétales (Mead 2023 ; Koerner, 2019).

59 Consultez les archives de cas corroborés de mémoire retrouvée et de recherches scientifiques pertinentes gérées par le professeur de droit Ross Cheit sur recoveredmemory.

organisation

60 Un tel niveau de suggestibilité serait hautement dysfonctionnel et compromettrait la vie humaine. Il est difficile d'imaginer sa valeur évolutive.

Machine Translated by Google

- Postuler que la connaissance des abus rituels conduit les gens à les « voir » là où ils n'existent pas. Comme l'observe à juste titre Dawson (1990), ces arguments sont par nature totalitaires (l'idée selon laquelle davantage de connaissances est dangereuse). C'est pourquoi nous devrions éviter de reconnaître la réalité de tout problème (mal de dos, harcèlement, racisme, émeutes), au risque de propager des croyances erronées.

D'autres erreurs logiques incluent :

- L'argument circulaire selon lequel les allégations d'abus, comportant des éléments rituels, ne peuvent être vraies. Un exemple en est fourni par le juge JRT Wood (1997 ; cité dans Salter, 2008a), qui a dirigé une commission royale d'enquête sur des allégations d'abus sexuels organisés sur mineurs en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie : « S'il faut reconnaître que des membres apparemment respectables et prospères de la communauté commettent effectivement des abus sexuels sur mineurs, il faut un saut qualitatif en termes de crédibilité pour supposer qu'ils le feraient de la manière étrange et rituelle décrite. »

- Comparer les allégations d'abus rituels à celles impliquant des éléments surnaturels, tels que l'enlèvement extraterrestre (par exemple, Paley, 1997, et voir la réponse de Cook et Kelly, 1997), bien que les abus rituels ne nécessitent aucun élément supplémentaire à la psychologie humaine exposée dans de nombreuses autres circonstances à travers l'histoire.
- « Déplacer les poteaux de but » (ou changer de forme) – une définition appropriée de l'abus rituel est utilisée (ou implicite) qui est ensuite restreinte pour exclure les cas prouvés (par exemple, comme discuté, pour inclure une exigence de motifs religieux)

En somme, il est ironique que le discours de l'incrédulité reflète les erreurs logiques et les conjectures des fictions de conspiration auxquelles il s'oppose (et, en fait, à cause de cette pensée, qu'il voit partout).

10.4 Qu'est-ce qui sous-tend l'incrédulité par défaut ?

Le discours d'incrédulité suscite un scepticisme particulier à l'égard des allégations d'abus rituels, persistant malgré la convergence des preuves et se cachant dans des erreurs logiques. Cela indique qu'un raisonnement motivé est en jeu, et l'un de ces motifs, comme l'indique la discussion précédente, est probablement le désir bien intentionné de remettre en question des théories du complot fictives et néfastes. De même,
Certains perçoivent les allégations d'abus rituels comme une forme d'intolérance envers les religions minoritaires (comme le satanisme et le paganisme) et semblent donc motivés à les rejeter afin de protéger ces mouvements (La Fontaine, sd ; Goodwin, 2018). Cependant, il est parfaitement possible de remettre en question les théories du complot ou les préjugés religieux sans pour autant écarter les preuves d'abus rituels. Il y a lieu d'émettre l'hypothèse d'un ensemble de motivations plus fondamentales liées à l'horreur extrême de ces abus face aux désirs primaires de justice et de sécurité, et aux illusions du monde occidental moderne quant à leur satisfaction.

La théorie du monde juste, développée par Melvin Lerner (1980) il y a plus de 40 ans et pour laquelle il existe aujourd'hui de nombreuses preuves, soutient que les gens ont un besoin fondamental de vivre dans un monde juste (Hafer et Bègue, 2005).



Machine Translated by Google

Un monde juste procure sécurité et confiance (si je fais ce qui est juste, je ne souffrirai pas ; et si je travaille dur, je vivrai une vie agréable). Croire que le monde est juste (même si ce n'est pas le cas) peut être une illusion adaptative, procurant ce sentiment de sécurité et motivant des engagements éthiques à long terme. Cependant, des difficultés apparaissent lorsque cette illusion est maintenue de manière rigide face aux défis, et que des stratégies sont mises en place. utilisés à son service, ce qui, en réalité, accroît l'injustice. La recherche, par exemple, montre que la croyance en une justice Le monde peut conduire à blâmer et à dénigrer la victime (Ellard, Harvey et Callan, 2016 ; Hafer et Sutton, 2016) – ces positions sont utilisées pour « réparer le tort » cognitivement (ce qui s'est passé n'était pas si injuste parce qu'elle le méritait en quelque sorte), par opposition aux tentatives de le faire réellement (par exemple, par la reconnaissance des crimes commis et les efforts de responsabilisation et de prévention ; McGlynn et Westmarland, 2019).

Il est difficile d’imaginer une plus grande menace pour la croyance selon laquelle le monde est un endroit juste que les allégations d’abus rituels organisés – impliquant des tortures et des atrocités infligées à de jeunes enfants vulnérables. par ceux qui sont chargés de leur protection. Si de tels événements se produisent dans d'autres cultures, des stratégies de distanciation et d'altérisation peuvent être appliquées (mon monde est toujours sûr, mais le leur ne l'est pas), mais lorsqu'ils se produisent dans le sien, d'autres outils sont nécessaires, et l'incrédulité semble alors l'option la plus viable.61

La situation est aggravée par les présupposés et les défenses occidentales modernes qui servent l'illusion d'un monde juste. On présume souvent que la société est engagée dans une démarche de progrès, que ses citoyens sont des acteurs rationnels et agissants, et que la vulnérabilité appartient en grande partie au passé (ou à d'autres pays). Ces croyances implicites ont sans doute atteint leur apogée dans les années 1990 (la décennie considérée par certains comme la « fin de l'histoire »), à une époque où les victimes et les survivantes, fortes des avancées du mouvement féministe, commençaient tout juste à prendre la parole (Scott, 2001). Leurs témoignages étaient (et (sont toujours) un défi direct à ces illusions, et le discours de l'incrédulité peut être clairement lu comme la puissante résistance qu'ils suscitent. Ce n'est pas seulement que les récits d'abus rituels impliquent une injustice et une cruauté flagrantes, ils soulignent également le pouvoir persistant du rituel pour les humains dans une société postmoderne qui est largement déterminée à voir de telles choses comme un produit d'époques et de cultures plus « primitives ».62 Dans le discours de l'incrédulité, il y a un courant sous-jacent de plaisir visible, car la menace d'abus rituel est repoussée, et un statu quo hégémonique est réaffirmé dans lequel les voix marginales sont à nouveau tenues en suspicion (Salter, 2008b ; 2013a).

Lorsque des preuves d'atrocités, de tragédies et d'injustices flagrantes sont révélées, les sociétés et les communautés ont besoin de ressources pour y répondre et y donner un sens de manière adaptative. Elles ont besoin de se rassembler pour faire leur deuil, honorer les personnes blessées et élaborer des réponses préventives, avec l'aspiration au « plus jamais ça ». Mais tout cela est entravé par le déni, qui entretient les circonstances dans lesquelles ces abus peuvent se reproduire « à maintes reprises ». Le déni des abus rituels repose sur un déni plus large de « la tragédie, la perte et la vulnérabilité comme caractéristiques inévitables de l'existence humaine » (Salter, 2019, p. 24). Ainsi, si nous voulons développer un contexte social capable d'y faire face et d'y répondre efficacement, nous devons développer les ressources, les récits et les discussions nécessaires à cette reconnaissance plus large.

61 D'autres stratégies peuvent servir une pensée mondiale juste, comme minimiser l'injustice et, comme nous l'avons vu, blâmer les victimes pour ce qui leur est arrivé. Aucune de ces stratégies ne trouve ici sa place – la dynamique de pouvoir et la cruauté des abus rituels sont trop extrêmes – et l'on tente de les présenter comme « pas si terribles ». Ou bien, dire « les victimes l'ont bien cherché » susciterait à juste titre le mépris. Il faut cependant noter que l'incrédulité par défaut implique toujours de blâmer et de dénigrer les victimes et leurs proches ; mais plutôt que d'être blâmées pour les abus, elles sont blâmées et dénigrées parce qu'elles pensent que les faits se sont réellement produits.

62 Cependant, pour rendre la situation encore plus complexe, certains de ceux qui tentent de comprendre et de sensibiliser le public aux abus rituels se sont concentrés sur les allégations les plus extrêmes et ont utilisé des sectes et des religions minoritaires comme le satanisme et le paganisme comme principaux cadres de référence (Salter, 2008a ; Richardson, 2015). Une telle approche empêche de comprendre les abus rituels, compte tenu de tout ce que nous savons sur la dynamique plus large des abus et de la violence, et les « altère » inutilement, les rendant étranges et « exotiques ». Une certaine incrédulité est donc une réponse compréhensible à ces caractérisations.

Machine Translated by Google

11. Dévoiler les abus rituels : obstacles et réponses professionnelles

Comme le montrent les éléments évoqués jusqu'à présent, les survivants d'abus rituels et d'abus organisés au sens large sont confrontés à de nombreux obstacles importants pour révéler leurs abus, ce qui en fait sans doute la forme d'abus la plus cachée.
et surtout, la nature de l'abus laisse les victimes avec une série de croyances et de sentiments qui les empêchent de s'ouvrir aux autres (Salter, 2011, 2013b ; Schröder, Behrendt et al., 2020b ; Scott, 2001 ; Pacheco et al., 2023), en particulier :

- Auto-accusation et culpabilité, des sentiments particulièrement lourds lorsque l'abus implique un préjudice moral
- Honte et dégoût de soi, ainsi que les craintes d'exposition qui y sont liées
- Sentiments de loyauté envers les auteurs
- Méfiance envers leurs sentiments ou leurs souvenirs (ceci étant encore exacerbé si les victimes recevaient des drogues ou alcool)
- Peur de représailles de la part des auteurs (y compris qu'eux-mêmes ou leurs proches soient tués)
- Peur des forces surnaturelles (particulièrement chez les enfants)
- La peur de l'incrédulité et l'invalidation que cela implique
- Peur de se défaire s'ils parlent de ce qui s'est passé (cela semble trop accablant pour le faire)
- L'expérience de leurs abus étant fragmentée dans leur esprit et « au-delà des mots »

De plus, l'amnésie dissociative et le trouble dissociatif de l'identité (qui interagissent parfois avec les tentatives des auteurs de faire oublier leurs victimes) signifient que de nombreux survivants (ou les parties d'eux-mêmes qui interagissent avec le monde) ne se souviennent pas de leurs abus pendant de longues périodes.

Les enfants sont bien plus susceptibles d'être pris en otage par les menaces et les récits des agresseurs que les survivants adultes. Ils disposent de peu, voire d'aucun autre point de repère pour donner un sens à leur vie, vivent sous une menace aussi forte et ont si peu de pouvoir. Ils ont également peu de choix quant à savoir à qui se confier. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les révélations des survivants adultes soient bien plus fréquentes, et que les enfants qui les révèlent aient souvent déjà été pris en charge (pour d'autres formes de maltraitance, comme la négligence).

Certaines croyances et émotions s'opposent à certaines formes de divulgation plus que d'autres, par exemple la divulgation anonyme (par exemple à des lignes d'assistance téléphonique ou à des chercheurs) ou lorsque des niveaux élevés de confidentialité sont requis.
Il a été démontré (par exemple en thérapie) que cela peut contribuer à éviter un certain nombre de risques (Matthew et Barron, 2015).
Cependant, dans ces contextes, la nature des souvenirs des victimes et des survivants, ainsi que toutes les émotions qu'ils éprouvent, peuvent encore limiter ce qu'ils sont capables de partager, comme le démontrent ces deux participants à la recherche de Salter (2013b) :

> “ Dans une terreur absolue, euh, serrant contre lui un frère ou une sœur, quand ce monstre qui était quelqu'un que vous aimiez et en qui vous aviez normalement confiance se promenait dans la chambre en disant : « Où es-tu ? SORTEZ ! » et euh, euh, j'ai juste un peu de mal à divulguer ici, parce que je ne veux pas aller trop loin. ”
>
> Jane citée dans Salter (2013b)

Machine Translated by Google

> J'ai du mal à mettre les choses en contexte la plupart du temps. C'est vraiment compliqué. imagerie, sensoriel... parfois, on a l'impression qu'il y a vingt événements différents tous connectés Un… c'est démêler ce désordre… Vous savez comme les chats jouent avec des pelotes de laine ? Et ils les emmêlent et les salissent ? Parfois, on n'arrive pas à les démêler, c'est irréparable. C'est ce qu'on ressent parfois dans notre tête.
>
> Isabelle citée dans Salter (2013b)

La menace et la réalité de l'incrédulité sont omniprésentes dans les récits des survivants (Matthew et Barron, 2015 ; Pacheco et al., 2023 ; Salter, 2011 ; 2013b). Les survivants sont très sensibles au discours de l'incrédulité, et nombre d'entre eux sont terrifiés par l'impact que cette incrédulité pourrait avoir sur eux, aggravant ainsi la situation.
L'invalidation de leurs abus. Le cheminement après les abus implique de reconnaître la validité et la valeur de leurs pensées, de leurs sentiments et de leurs souvenirs, et l'incrédulité (surtout de la part des acteurs sociaux) remet en question cette validité, confirmant ce qui leur a été inculqué enfant : ils sont mauvais, injustes et indignes de confiance.
et indignes d'être prises au sérieux (Salter, 2013b). Malheureusement, de nombreuses personnes rapportent cette expérience : dans une enquête écossaise en ligne menée auprès de 58 survivantes d'abus rituels et de 10 personnes qui les ont soutenues, 60 ont déclaré ne pas avoir été crues lorsqu'elles ont cherché de l'aide, malgré le fait que la croyance en autrui était un besoin primordial pour beaucoup (Matthew et Baron, 2015). La plupart ont fait état d'une mauvaise expérience ou d'une mauvaise perception des services statutaires, les pires notes étant attribuées aux services de santé et sociaux ; chacun d'eux a été qualifié de « particulièrement mauvais » par 87 % des pa

> Nous sommes confrontés à un déni et à une incrédulité incroyables. Ils ne peuvent absolument pas supporter nos abus, mais ils n'en ont pas besoin ; ils doivent simplement nous écouter, mais ils ne le font pas.
>
> Survivant cité dans Matthew & Barron (2015)

Certains survivants rapportent qu'on leur a conseillé de ne pas mentionner les aspects rituels de leurs abus, ou qu'ils ont pris cette décision eux-mêmes, dans le but de recevoir au moins un peu de soutien ou de justice :

> Plusieurs personnes m'ont conseillé de ne pas en parler, car dès qu'on le fait, on est malade plutôt qu'un survivant. Si le problème n'existe pas, ils n'ont pas besoin de mettre en place quoi que ce soit pour le gérer, ils ne veulent pas vraiment mettre le feu aux poudres. Il est donc beaucoup plus facile de faire comme si de rien n'était.
>
> Survivant cité dans Matthew & Barron (2015)

> J'étais pleinement conscient qu'un avocat se levant au tribunal en disant « nous avons ici une survivante d'abus sexuels sur mineur » était traité très différemment de quelqu'un qui disait « nous avons une survivante d'abus rituels ». ici. Je ne pouvais tout simplement pas prendre ce risque.
>
> Matthieu (2012)

L'incrédulité par défaut et les pratiques qui en découlent – telles que le refus de soutien, le manque d'enquête, le dénigrement et les « traitements » oppressifs en matière de santé mentale (Pacheco et al., 2023) – exercent un préjudice et une injustice profonds sur les survivants, comme en témoignent les récits suivants :



Machine Translated by Google

> Le psychiatre que j'ai consulté m'a résumé en dix, quinze minutes. Il s'était transformé
> Ils m'ont dit que j'étais fou et que j'étais victime du « syndrome de la fausse mémoire ».
> Il m'avait comparé à un cinglé qui se prenait pour un tueur en série. Ouais, il m'a vraiment dit, sans détour : « Tu es un fou »… J'ai du mal à y penser, c'était l'une des pires choses qui me soient arrivées. J'avais envie de le voir, j'attendais d'avoir assez d'argent pour le voir, et je fondais beaucoup d'espoir sur le fait de pouvoir lui parler. Parce que je lui avais déjà parlé… et il m'avait semblé plutôt bien. Mais là, il m'a eu. Je suis sorti de là, donc… ça faisait des années que je n'avais pas eu de pensées suicidaires à ce point.

Darren cité dans Salter (2013b)

> Quand j'ai commencé à consulter une nouvelle thérapeute et que j'ai commencé à me souvenir d'abus rituels, elle ne m'a pas crue. J'étais anéantie. C'est déjà assez difficile de faire face à ces souvenirs extrêmes sans que les professionnels ne me croient.

Survivant cité dans Matthew & Barron (2015)

Salter (2013b) décrit un « fossé irréconciliable » dans la vie de nombre de ses participants à ses recherches, « entre la gravité des abus dont ils ont été témoins et victimes, et la façon dont ces abus ont été privés de représentation et de reconnaissance publiques ». Ce manque de reconnaissance des personnes, des systèmes et de la société dans son ensemble correspondait parfaitement à une enfance où leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences avaient été ignorés, niés et inversés. Cela a approfondi les sentiments d'inutilité et de subordination, et a conduit à un profond sentiment d'aliénation, d'invisibilité et de désespoir.

La plupart des survivants interrogés par Matthew et Barron (2015) ont estimé que la réaction des années 1980 et 1900 était responsable du discrédit des abus rituels, et un certain nombre d'entre eux ont évoqué les craintes qu'en conséquence
Les professionnels ont ressenti ces révélations : « Beaucoup de travailleurs ont peur lorsqu'ils en entendent parler… ils ont aussi peur des médias et de ce qui pourrait arriver s'ils en entendaient parler » ; « Il y a tellement de peur autour de cela. Les travailleurs craignent pour leur emploi, les professionnels pour leur réputation, et moi pour ma vie. » En effet, les professionnels interrogés par Salter (2019) ont décrit la pression qu'ils ressentaient pour ne pas dénoncer ces abus, mais plutôt pour soutenir ces survivants sous d'autres aspects – ils avaient été amenés à craindre que le fait de les dénoncer et les complexités qui y sont inhérentes ne compromettent leur crédibilité et leur financement. Ils se trouvaient donc dans la situation ironique de ne pouvoir soutenir les survivants d'abus rituels que s'ils ne les qualifiaient pas de survivants d'abus rituels.



> Vous édulcorez encore et encore votre langage, mais il y a… un aspect plus étrange… un aspect plus sombre de ce que nous devons gérer et qui se manifeste dans d'autres services qui traitent, vous savez, de la violence domestique. Pourtant, tout cela relève du même cadre.

Maryanne, responsable du service d'aide aux victimes d'agressions sexuelles, citée par Salter (2019)

Le silence persistant contribue ensuite à perpétuer l'incrédulité dans un cercle vicieux : moins on l'admet, moins les praticiens peuvent se montrer ouverts et compréhensifs lorsque les survivants se confient, ce qui les réduit au silence et dissimule les abus. Cette situation s'aggrave encore si les abus persistent : les entretiens de Salter (2017) avec des personnes ayant vécu ce type de situation et des professionnels impliqués dans le soutien de ce groupe ont révélé un système mal préparé à intervenir de manière protectrice, un constat confirmé par
des recherches plus larges (McMaugh et al., 2024b).



Machine Translated by Google

Un refus systémique de reconnaître ces abus et de faire face à leurs complexités a signifié que les victimes ont été laissées à elles-mêmes, tandis que les preuves des abus ont été mal interprétées pour saper leur crédibilité et alimenter le discours d'incrédulité (par exemple, les blessures considérées comme de l'automutilation et l'adaptation dissociative comme un consentement).

> D'après mon expérience, plus l'abus est grave, plus la réponse du système est mauvaise. Plus l'abus est grave, plus le système risque de ne pas être en mesure de le gérer. Et la réponse se retournera alors contre le client.
>
> Charlotte, assistante sociale citée par Salter (2017)

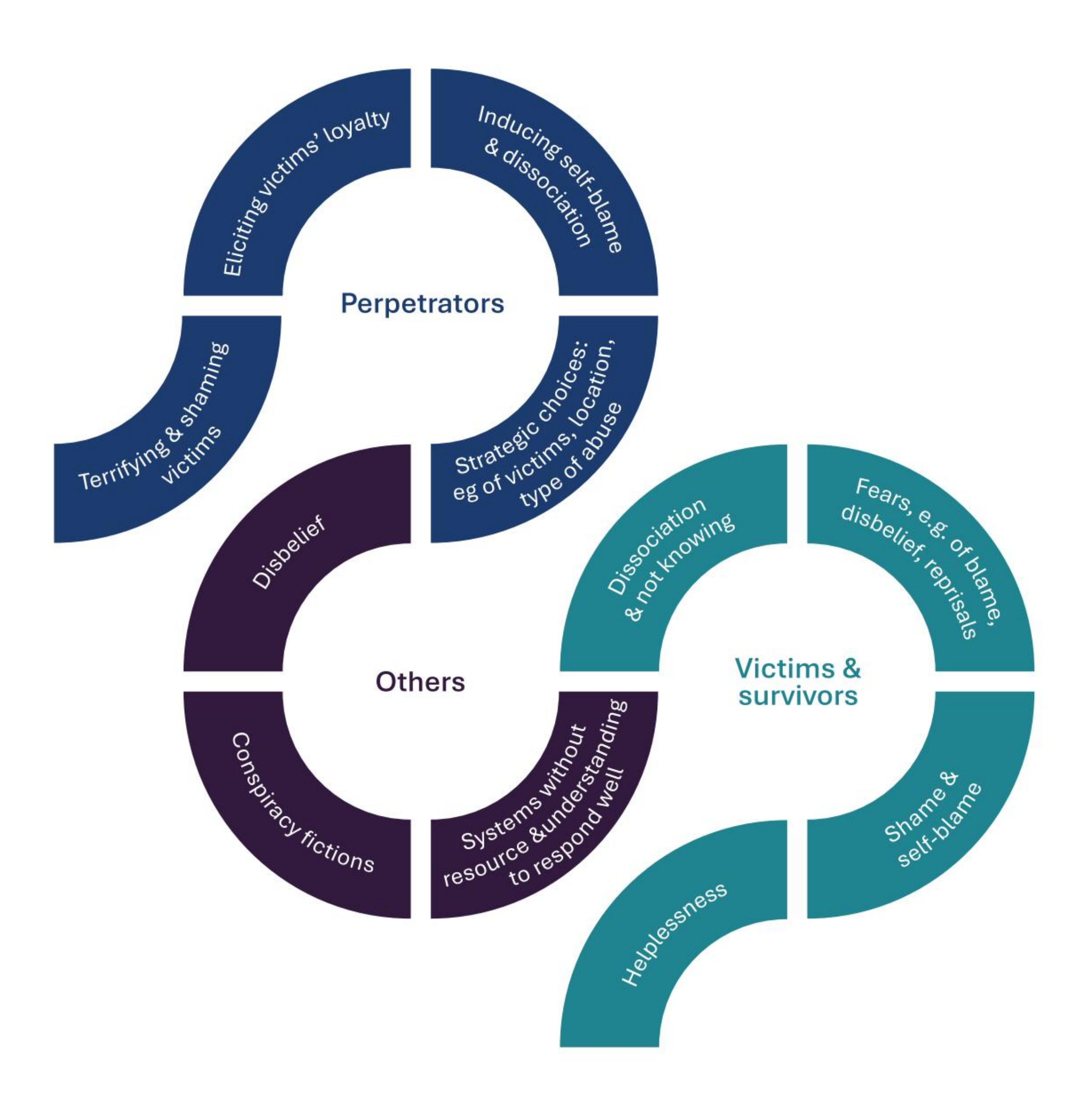


Figure 1 : Certains facteurs clés qui contribuent à empêcher que les abus rituels soient révélés.
Comme on le verra, la responsabilité de ces facteurs incombe aux auteurs et à la société. Inspiré par une figure similaire figurant dans la contribution de J. Schröder (2020) à la 26e Conférence scientifique de l'
Société allemande pour la recherche sexuelle (DGfS).

Machine Translated by Google

12. Perspectives d'avenir : recommandations pour la prévention et des réponses efficaces

Les abus rituels et les abus qui les entourent sont des atrocités qui exigent une action urgente, vigoureuse et réfléchie – une action qui vise à empêcher que ces crimes ne se poursuivent et qui favorise une sécurité plus large ainsi que la guérison et la justice.63 La compréhension des abus rituels et de leur contexte plus large présentée dans ce rapport suggère un large éventail de pratiques qui aideraient à atteindre ces objectifs, allant des changements fondamentaux qui entraînent des changements de grande ampleur aux approches spécifiques aux abus rituels, et couvrant celles qui font
exigences de chacun d'entre nous en matière de nouvelles pratiques pour des professions spécifiques. Ces actions recommandées comprennent : suivant:64

- La pratique tenant compte des traumatismes devrait être intégrée au sein des organisations, des professions et des équipes qui travaillent souvent avec des survivants d'abus et/ou lorsqu'il existe un risque particulier de préjudice lié à un traumatisme, par exemple : les soins de santé mentale ; les soins de santé au sens large (en particulier, les médecins généralistes, les services d'accidents et d'urgences et les services d'obstétrique et de gynécologie) ; la protection de l'enfance et autres services sociaux ; les services de police (y compris les équipes d'enquête sur les maltraitances d'enfants et les premiers intervenants) et d'autres parties du Système de justice pénale ; thérapie ; et éducation. Cette pratique vise essentiellement à éviter de nouveaux traumatismes et à favoriser la sécurité et la guérison. Elle découle d'une compréhension nuancée. de la nature et de l'impact des abus et autres traumatismes, et cela implique une relation authentique et la confiance, la curiosité et l'ouverture, la compassion et l'autonomisation.65

- La formation de ces organisations, équipes et groupes professionnels devrait être parallèle – elle devrait à la fois enseigner les connaissances et les compétences nécessaires à une pratique générale tenant compte des traumatismes et développer une approche spécifique Compréhension des traumatismes complexes et de la dissociation (y compris le trouble dissociatif de l'identité et la maltraitance organisée). Les documents d'orientation devraient être révisés ou développés pour refléter cette compréhension.

- Les révélations d'abus organisés et/ou rituels doivent être accueillies avec une conviction ouverte et éclairée. Une telle attitude est celle que nous adoptons face à d'autres récits d'expérience vécue (par exemple, si une personne déclare avoir été victime d'un cambriolage) et se distingue clairement d'une croyance idéologique, c'est-à-dire une croyance rendue possible par une attention sélective ou le suspense de la raison et de la logique.66 Comme pour d'autres signalements, il y aura bien sûr des situations où cette approche se transformera en incrédulité à mesure qu'une image plus large émerge (comme dans l'affaire Hampstead, et tout comme une déclaration de cambriolage pourrait se révéler être une fraude à l'assurance). Cette approche consistant à prendre les révélations au sérieux est justifiée et offre aux survivants la possibilité
la validation, la sécurité et la confiance interpersonnelle quotidienne dont ils ont si profondément besoin et qu'ils méritent.

Ces termes – sécurité, guérison et justice – sont ici entendus dans leur sens le plus large. Par exemple, la justice peut impliquer de nombreux aspects différents.
Pour les survivantes, notamment la punition et la responsabilisation des auteurs de violences ; la guérison des abus ; la possibilité de s'exprimer et de contribuer au changement ; et bien plus encore. Pour une analyse de chacune des aspirations fondamentales – sécurité, guérison et justice – et de leurs interrelations, voir Hanson (2024) (bien qu'en lien avec une forme différente de violence et de préjudice).

Cette liste fournit des exemples de changements qui, selon moi, apporteront une différence significative, mais elle n'est en aucun cas exhaustive. Ils concernent le contexte britannique.
Objectifs prioritaires, mais nombre d'entre eux sont applicables à d'autres pays et régions. Il convient de noter qu'ils sont étroitement liés : la réalisation de l'un contribue à la réalisation des autres.
65 Pour plus d'informations sur les pratiques tenant compte des traumatismes, voir https://napac.org.uk/trauma-informed-practice-what-it-is-and-why-napac-supports-it/, et pour un exemple de pratique tenant compte des traumatismes en cours de développement sur le lieu de travail, voir https://visibleproject.org.uk. 66 https://www.hydrantprogramme.co.uk/latest-news/why-belief-matters

De plus, par de nombreux moyens, elle favorise la sécurité, la justice et la guérison (pour ne prendre qu'un exemple : cette position constitue une base solide pour une enquête impliquant la victime, ce qui peut conduire à une condamnation pénale et/ou à l'interruption du crime ; Patterson, 2011). En particulier lorsque cette approche est adoptée par des personnes au sein du « système » (par exemple, les professionnels de la santé mentale, la police et les travailleurs sociaux), elle a le pouvoir de contrer la profonde aliénation sociale que ces abus laissent si souvent aux survivants. Je n'ai connaissance d'aucune preuve que cela augmente le risque de fausses condamnations et, comme nous l'avons vu, cela est d'une nature très différente de la croyance aux fictions complotistes.

- La sensibilisation de la société contribuera à créer un climat dans lequel les survivants se sentiront plus en sécurité pour se confier. et reçoivent soutien et reconnaissance lorsqu'ils le font. De nombreux acteurs de la société pourraient utilement s'impliquer dans ces efforts, notamment les associations caritatives, les survivants et leurs soutiens, les universitaires, etc. Les médias devraient jouer un rôle central à cet égard, en contribuant à réparer les dommages causés par le discours d'incrédulité qu'ils ont historiquement tant contribué à ancrer. Les journalistes devraient réfléchir au pouvoir et à la voix (de qui ?). ont-ils donné une tribune et pourquoi ?) et œuvrer pour que, de manière éthique, les voix non entendues des victimes et des survivants soient entendues. De plus, les efforts de sensibilisation doivent tenir compte des dommages causés par les fictions de conspiration et nous nous efforçons donc de garantir que les messages ne soient pas diffusés par inadvertance. jouer ou collaborer avec eux.

- Il est largement reconnu qu'il reste beaucoup à faire dans la société pour mieux entendre les opinions des enfants. Détresse, constatons leur maltraitance et agissons lorsque c'est le cas. Le large éventail d'actions requises ici contribuera à mettre en sécurité les enfants victimes de maltraitance organisée et/ou rituelle (même lorsque cela n'est pas révélé, d'autres formes de maltraitance ou de négligence peuvent être mieux identifiées et traitées). Dans ce cadre, des mesures clés Les groupes (enseignants, travailleurs de crèche, travailleurs sociaux, professionnels de la santé) devraient recevoir des conseils, notamment sur la manière de donner suite aux préoccupations par des conversations ciblées qui « ouvrent des portes aux enfants » (en les aidant à révéler s'il y a quelque chose qu'ils souhaitent) tout en évitant les pratiques néfastes, telles que les diriger ou les faire taire (Marchant et al., 2021).

- La nature de ce crime et son impact exigent une approche policière intégrant les pratiques pertinentes de diverses équipes policières, par exemple celles concernées par le crime organisé, les abus sexuels sur mineurs, les violences sexuelles, les violences conjugales (souvent qualifiées de protection du public), les homicides et les normes professionnelles (lutte contre la corruption). Il est nécessaire de développer des approches d'enquête, de perturbation et de poursuite qui ne dépendent pas de l'identification des victimes et de leur interaction étroite avec la police, compte tenu de l'ampleur du problème. des obstacles auxquels ils sont confrontés. Par exemple, des moyens devraient être mis à disposition pour permettre aux personnes de fournir anonymement des informations sur les abus organisés, et des ressources et des moyens devraient être disponibles pour que ces renseignements soient analysés et exploités de manière appropriée. Des systèmes devraient être mis en place pour identifier et enquêter sur les schémas et les indicateurs d'abus organisés. La police devrait également être Pouvoir enquêter sur la base de rapports de tiers crédibles (par exemple, de thérapeutes) et privilégier la perturbation plutôt que les poursuites, surtout lorsque la perspective d'une condamnation est hors de portée. Des poursuites sans victime pourraient également être envisagées pour ce type de crime.

- Lorsque les victimes peuvent s'adresser à la police, la pratique doit être profondément éclairée par une compréhension de l'impact de ces abus, ainsi que des besoins et des complexités qui en découlent. Par exemple, lorsque un survivant souffre de TDI, il peut avoir besoin de fournir des preuves provenant de différentes parties de lui-même, et Il faut les soutenir pour qu'elles le fassent de manière à les responsabiliser plutôt que de les traumatiser. De même, si leur récit est incohérent, il faut examiner et explorer les raisons liées à l'impact (par exemple, une part dissociative de loyauté envers les auteurs qui affaiblit les autres, ou un épisode de reviviscence vécu comme une maltraitance actuelle).

- La police, les services sociaux et les autres organisations concernées devraient mettre en place des processus leur permettant de tirer des enseignements des cas passés (qu'ils soient bons ou mauvais). Si des abus à grande échelle sont révélés, il sera important d'appliquer les leçons de l'opération Jéricho au Canada.

Machine Translated by Google

- Le système de traitement des disparitions nécessite une révision substantielle, compte tenu de sa dépendance problématique aux signalements des familles. De même, les processus d'enregistrement des naissances et d'instruction à domicile des enfants doivent évoluer pour remédier à leurs faiblesses actuelles : celles-ci rendent les enfants vulnérables et maltraités invisibles aux yeux de ceux qui, autrement, chercheraient à les protéger.

- La législation devrait être revue compte tenu de la complexité de ce crime. De nombreuses victimes ne le savent pas. signaler les abus rituels par crainte de poursuites judiciaires, et la loi pourrait nécessiter une révision pour mieux les protéger, lorsque cela serait injuste. De nouveaux crimes spécifiquement liés au rituel et Les éléments de tromperie du crime doivent être pris en compte (par exemple, l'utilisation de costumes pour terroriser les enfants et faciliter les abus). Comme indiqué précédemment, de tels actes aggravent la gravité des abus, mais il semble exister une pratique consistant à les omettre des affaires judiciaires (en partie parce qu'ils ne correspondent pas actuellement à des crimes spécifiques), ce qui contribue à ancrer davantage le discours d'incrédulité et tous ses méfaits.

- Il existe de bonnes raisons de soutenir qu'un soutien thérapeutique efficace pour les victimes et les survivants de cette La maltraitance est une forme de traitement à long terme, relationnelle, progressive (prenant en compte à la fois la sécurité et le traitement du traumatisme) et qui s'adapte aux états dissociatifs, le cas échéant (Brand et al., 2012 ; Brand et al., 2016). Ce type de thérapie est peu répandu, et cette injustice doit être corrigée de toute urgence par un financement approprié, des cadres de mise en œuvre, des formations, des dispositifs de supervision et un accompagnement thérapeutique. Les approches thérapeutiques naturelles impliquant des suppositions, des orientations ou des suggestions doivent être clairement mises en garde, compte tenu des risques qu'elles peuvent présenter.

- De nombreuses victimes et survivants bénéficieraient d'un soutien par les pairs, mais celui-ci est souvent hors de portée, notamment En raison de la peur d'être déclenché, suggéré et dépassé. Les associations caritatives et les initiatives menées par des survivants pourraient utilement développer des cadres et des forums utiles et éthiques à cet effet.

- Des approches multi-agences doivent être développées pour lutter efficacement contre les abus persistants dans Mettre fin à de tels abus est une tâche complexe qui pourrait impliquer une thérapie, des interventions policières, une prise en charge sociale et des solutions de logement plus sûr.

En résumé, ces actions, bien qu'elles ne soient en aucun cas exhaustives, constituent un point de départ solide pour construire une société hostile aux abus rituels et prenant soin de ses victimes et survivants.

Lorsque nous sommes confrontés à tout ce qui a été partagé sur les crimes odieux évoqués dans ce rapport, nous sommes confrontés à un choix : devons-nous rester avec cette connaissance et lui permettre de nous changer, ou devons-nous nous détourner : appliquer des seuils de croyance illogiquement élevés ou simplement oublier et nous fondre dans le désaveu continu de la société. Comme l'écrit Herman (1992), « il est très tentant de prendre le parti de l'agresseur. Tout ce que l'agresseur demande, c'est que le témoin ne fasse rien. Il fait appel au désir universel de ne rien voir, entendre et dire du mal. La victime, au contraire, demande au témoin de partager le fardeau de la douleur. Elle exige action, engagement et souvenir. »

Voici donc l'invitation : à connaître, à sentir et à agir, en gardant à l'esprit notre curiosité et notre réflexion, notre compassion et notre courage.

13. Références

Aaronovitch, D. (2010). Histoires vaudou : comment la théorie du complot a façonné l'histoire moderne. Aléatoire. Maison.

Alford, CF (1997). La psychologie politique du mal. Psychologie politique, 18(1), 1-17.

Arendt, H. (1953). Les origines du totalitarisme : une réponse. The Review of Politics, 15(1), 76–84.

Assini-Meytin, LC, Thorne, EJ, Sanikommu, M., Green, KM, et Letourneau, EJ (2022). Impact des abus sexuels sur les enfants sur la réussite socioéconomique à l'âge adulte. Journal of Adolescent Health, 71(5), 594-600.

Ball, J. (2023). L'autre pandémie : comment Qanon a contaminé le monde. Bloomsbury, Londres.

Beckett, K. (1996). Culture et politique de signification : le cas des abus sexuels sur mineurs. Social problèmes, 43(1), 57-76.

Barnes, H. (2024). La santé mentale des enfants : un autre débat profondément polarisé. The New Statesman, 10 janvier.

Baumeister, RF, et Campbell, WK (2014). L'attrait intrinsèque du mal : sadisme, sensations fortes et égoïsme menacé. Dans Perspectives sur le mal et la violence (pp. 210-221). Psychology Press.

BBC (2024). Un réseau de pédophilie menacé de réclusion criminelle à perpétuité. 4 janvier. https://www.bbc.co.uk/news/Royaume-Uni-Écosse-Glasgow-Ouest-67883859

BBC (2025). Un gang d'abus sexuels sur mineurs de Glasgow condamné à la prison à vie. 27 janvier. https://www.bbc.co.uk/actualités/articles/c2dxj570n21o

Behrendt, P., Nick, S., Briken, P. et Schröder, J. (2020). Y a-t-il une réalité sexuelle dans les structures organisées et rituelles ?. Zeitschrift für Sexualforschung, 33(02), 76-87.

Bilali, K. et Reid, JA (2024). Liens traumatiques et abus sexuels dans l'enfance. Dans JA Reid (éd.), Trauma Liens et crimes interpersonnels (pp. 55-80). Wiley.

Bottoms, BL, Shaver, PR et Goodman, GS (1996). Analyse des allégations de maltraitance infantile rituelle et religieuse. Law and Human Behavior, 20(1), 1-34.

Brewin, CR et Andrews, B. (2017). Créer des souvenirs de faux événements autobiographiques dans l'enfance : une revue systématique. Applied Cognitive Psychology, 31(1), 2-23.

Brand, BL, McNary, SW, Myrick, AC, Classen, CC, Lanius, R., Loewenstein, RJ, Pain, C., & Putnam, FW (2013). Étude longitudinale naturaliste de patients atteints de troubles dissociatifs traités par des cliniciens de proximité. Traumatisme psychologique : théorie, recherche, pratique et politique, 5(4), 301–308.

Brand, BL, Myrick, AC, Loewenstein, RJ, Classen, CC, Lanius, R., McNary, SW, ... & Putnam, FW (2012). Enquête sur les pratiques et les interventions thérapeutiques recommandées auprès des thérapeutes experts prenant en charge des patients atteints de trouble dissociatif de l'identité et de trouble dissociatif non spécifié. Traumatisme psychologique : théorie, recherche, pratique et politique, 4(5), 490.

Brand, BL, Sar, V., Stavropoulos, P., Krüger, C., Korzekwa, M., Martínez-Taboas, A. et Middleton, W. (2016). Séparer les faits de la fiction : un examen empirique de six mythes sur l'identité dissociative

trouble. Revue de psychiatrie de Harvard, 24(4), 257-270.

Brewin, C. (2003). Trouble de stress post-traumatique : maladie ou mythe ?. Presses universitaires de Yale.

Brotherton, R., et French, CC (2014). Croyance aux théories du complot et susceptibilité au sophisme de la conjonction. Applied Cognitive Psychology, 28(2), 238-248.

Campbell, B. (2023). Secrets et silence : dévoiler l'héritage de l'affaire d'abus sexuels sur mineurs de Cleveland. Policy Press.

Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE; 2017). Enquête auprès des survivantes et survivants : Rapport complet. CCPE . https://protectchildren.ca/fr/ressources-recherche/resultats-de-l-enquete-aupres-des-survivants/

Coleman, J. (1994). Caractéristiques des victimes adultes d'abus rituels sataniques. Child Abuse Review, 3(2), 83-92.

Colman, RA, et Widom, CS (2004). Maltraitance et négligence pendant l'enfance et relations intimes à l'âge adulte : une étude prospective. Maltraitance et négligence envers les enfants, 28(11), 1133-1151.

Carlson, B.E., Maciol, K. et Schneider, J. (2006). Inceste entre frères et sœurs : témoignages de quarante et une victimes. Journal of child sexual abuse, 15(4), 19-34.

Channel 4 (2024). Accused : L'affaire pédophile de Hampstead. 11 mars . https://www.channel4.com/programmes/accused-the-hampstead-paedophile-hoax/

Cheit, RE (2014). L'affaire de l'école maternelle McMartin (1983-1990). Dans RE Cheit, Le récit de la chasse aux sorcières : Politique, psychologie et abus sexuels sur enfants (chapitre 2). Oxford University Press.

Cheit, RE et Mervis, D. (2007). Mythes sur l'affaire Country Walk. Journal of Child Sexual Abuse, 16(3), 95-116.

Chisholm, A., Mark, I., Unigwe, S., et Katona, C. (2022). Les rituels comme mécanisme de contrôle dans la traite des êtres humains : revue systématique et synthèse thématique de la littérature qualitative. Journal of Human Trafficking, 1-24.

Cook, K. et Kelly, L. (1997). L'enlèvement de crédibilité : une réponse à John Paley. The British Journal of Social Work, 27(1), 71-84.

Creighton, SJ (1993). Violence organisée : l'expérience de la NSPCC. Child Abuse Review, 2(4), 232-242.

Daily Post (1992). Viol d'une jeune fille par un oncle sataniste, 10. Daily Post, 4 juillet.

Daily Post (1998). Garçon de 15 ans, « craignant d'être accusé d'avoir des relations sexuelles avec Satan ». Daily Post, 20 juillet.

Daniels, J.K., Timmerman, M.E., Spitzer, C. et Lampe, A. (2024). Constellations différentielles de symptômes dissociatifs et leur association avec les traumatismes infantiles : une analyse de profil latent. Revue européenne de psychotraumatologie, 15(1), 2348345

Davies, L. (2014). Résumé de la façon dont les abus organisés sur mineurs dans un contexte d'abus rituels, associés à des systèmes de « croyances » particuliers, ont progressivement disparu des directives légales. Article non publié, disponible sur demande.

Davies , L. (2016). Protéger les enfants contre la criminalité sexuelle organisée. Article publié à l'adresse : https:// www.dare2care.org.uk/protecting-children-from-organised-sexual-crime/

deYoung, M. (1997). Abus rituels sataniques en garderie : analyse de 12 cas américains. Child Abuse Review : Journal de l'Association britannique pour l'étude et la prévention des abus et de la négligence envers les enfants, 6(2), 84-93.



Donnelly, T. et Stewart, I. (1989). Cauchemars d'un garçon qui ont mené au procès. Evening Post, 19 janvier.

Dorahy, MJ, Brand, BL, Şar, V., Krüger, C., Stavropoulos, P., Martínez-Taboas, A., ... et Middleton, W. (2014). Trouble dissociatif de l'identité : aperçu empirique. Revue australienne et néo-zélandaise de Psychiatrie, 48(5), 402-417.

Douglas, KM et Sutton, RM (2023). Que sont les théories du complot ? Une approche définitionnelle de leurs concepts. Corrélats, conséquences et communication. Revue annuelle de psychologie, 74(1), 271-298.

Douglas, KM, Sutton, RM, et Cichocka, A. (2017). La psychologie des théories du complot. Actuel. Orientations en sciences psychologiques, 26(6), 538-542.

Delano, DL, et Knottnerus, JD (2018). Les Khmers rouges, rituel et contrôle. Revue asiatique de sciences sociales Sciences, 46(1-2), 79-110.

DePrince, AP, Brown, LS, Cheit, RE, Freyd, JJ, Gold, SN, Pezdek, K., & Quina, K. (2012). Oubli et mémorisation motivés : perspectives issues de la théorie du traumatisme de la trahison. Dans Vrais et faux souvenirs retrouvés : Vers une réconciliation du débat (p. 193-242).

Ellard, JH, Harvey, A., et Callan, MJ (2016). Le motif de justice : histoire, théorie et recherche. Dans Manuel de théorie et de recherche sur la justice sociale (p. 127-143).

Evening Post (1990). « Jamais, jamais je n'ai rencontré un cas aussi terrible » – Monsieur le juge Farquharson. Evening Post, 19 janvier.

Evison, S. (1987). Les enfants devenus esclaves du diable sexuel. The People, 26 juillet.

Fergusson, DM, Boden, JM et Horwood, LJ (2008). Exposition aux abus sexuels et physiques durant l'enfance et adaptation au début de l'âge adulte. Child Abuse & Neglect, 32(6), 607-619.

Fergusson, DM, McLeod, GF et Horwood, LJ (2013). Abus sexuels durant l'enfance et développement à l'âge adulte : résultats d'une étude longitudinale de 30 ans en Nouvelle-Zélande. Maltraitance infantile et Négligence, 37(9), 664-674.

Fraser, GA (1990). Abus rituel satanique : une cause de trouble de la personnalité multiple. Journal of Child & Soins aux jeunes, numéro spécial, 55-65.

French, C. (2014). Les allégations d'abus sataniques sur mineurs reposent presque certainement sur de faux souvenirs. The Guardian, 18 novembre.

Gagnon, KL, Lee, MS, et DePrince, AP (2019). Dynamique victime-agresseur à travers la théorie du traumatisme de la trahison. Journal of Trauma & Dissociation, 18, 373-382.

Gallagher, B. Hughes, B. et Parker, H. (1996). La nature et l'ampleur des cas connus d'abus sexuels organisés sur mineurs en Angleterre et au Pays de Galles. Dans PC Bibby (éd.), Organised abuse: The Current Debate (p. 215-) 230). Arène.

Gallagher, B. (2001). Évaluation et intervention en cas de suspicion d'abus sexuels rituels sur enfant. Enfant Revue des abus : Journal de l'Association britannique pour l'étude et la prévention des abus et de la négligence envers les enfants, 10(4), 227-242.

Gannon, C., Blokland, AA, Huikuri, S., Babchishin, KM et Lehmann, RJ (2023). Matériel d'abus sexuel sur des enfants sur le darknet. Forensische Psychiatrie, Psychologie, Kriminologie, 17(4), 353-365.

Gerke, J., Fegert, J., Rassenhofer, M., & Fegert, JM (2024). Violences sexuelles et rituelles organisées : résultats de deux échantillons allemands représentatifs. Child Abuse & Neglect, 152, 106792.

Gewirtz-Meydan, A., Walsh, W., Wolak, J. et Finkelhor, D. (2018). L'expérience complexe de l'enfant



Machine Translated by Google

survivants de la pornographie. Maltraitance et négligence envers les enfants, 80, 238-248.

Police du Gloucestershire (sans date). Enquête sur Cromwell Street. https://www.gloucestershire.police.uk/SysSiteAssets/media/downloads/force-content/gloucestershire/campaigns/cromwell-street-inquiry-timeline-victim-information-faq (consulté en juillet 2024)

Goodman-Delahunty, J., Nolan, MA et van Gijn-Grosvenor, EL (2017). Des conseils empiriques sur les effets des abus sexuels sur mineurs sur la mémoire et les témoignages des plaignants. Commission royale d'enquête Réponses institutionnelles aux abus sexuels sur enfants.

Goodwin, M (2018). Ils n'ont pas pu obtenir mon âme : souvenirs retrouvés, abus rituels et spectre(s) de la différence religieuse. Sciences religieuses 47(2), 280-298.

Grand, S. (2002). La reproduction du mal : une perspective clinique et culturelle. Routledge.

Gummer, P. (sans date, 2017). L'affaire Prescott : dates et événements clés ; Service de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark. Disponible à l'adresse : https://web.archive.org/web/20170203191702/http://www.healthunit.org/carekids/jericho/story.htm

Hafer, CL, & Bègue, L. (2005). Recherche expérimentale sur la théorie du monde juste : problèmes, développements et défis futurs. Bulletin psychologique, 131(1), 128-167.

Hafer, CL et Sutton, R. (2016). Croyance en un monde juste. Dans Manuel de théorie et de recherche sur la justice sociale, (p. 145-160).

Hanson, E. (2016). Comprendre et prévenir la revictimisation. Dans Pratique clinique en marge des soins : Développements dans le travail avec les enfants à risque et leurs familles (p. 197-227).

Herman, JL (1992). Traumatisme et rétablissement : les conséquences de la violence – de la violence domestique à la violence politique terreur. Hachette : Royaume-Uni.

Gouvernement de Sa Majesté (2023). Travailler ensemble pour la protection des enfants 2023 : Guide des actions multi-agences visant à aider, protéger et promouvoir le bien-être des enfants. Gouvernement de Sa Majesté.

Insoll, T., Ovaska, AK, Vaaranen-Valkonen, N. (2021). Utilisateurs CSAM dans le Dark Web : protéger les enfants par la prévention. https://perma.cc/M7E7-9YBS

Itzin, C. (1997). Pornographie et organisation des abus sexuels intrafamiliaux et extrafamiliaux sur enfants : élaboration d'un modèle conceptuel. Child Abuse Review : Journal de l'Association britannique pour l'étude et Prévention de la maltraitance et de la négligence envers les enfants, 6(2), 94-106.

Itzin, C. (2001). Inceste, pédophilie, pornographie et prostitution : rendre les hommes de la famille plus visibles comme agresseurs. Child Abuse Review : Journal de l'Association britannique pour l'étude et la prévention des violences faites aux enfants. Abus et négligence, 10(1), 35-48.

Jessop, V. (2024). Trollées, menacées et traquées : les mères prises dans l'affaire du canular pédophile de Hampstead témoignent. Evening Standard, 8 mars. https://www.standard.co.uk/culture/tvfilm/accused-the-hampstead-paedophile-hoax-channel-4-documentary-b1143822.html

Joyce, H. (2021). Quand l'idéologie rencontre la réalité. Simon et Schuster.

Kate, MA, Jamieson, G., et Middleton, W. (2021). Les abus sexuels, émotionnels et physiques subis durant l'enfance comme facteurs prédictifs de dissociation à l'âge adulte. Journal of child sexual abuse, 30(8), 953-976.

Keeley, BL (2019). Des théories du complot. Dans Théories du complot (pp. 45-60). Routledge.

Kelly, L. (1998). Confronter une atrocité. Troubles et conflits, 36, 16-22.



Kendler, KS, Bulik, CM, Silberg, J., Hettema, JM, Myers, J., & Prescott, CA (2000). Abus sexuels durant l'enfance et troubles psychiatriques et toxicomanies chez les femmes à l'âge adulte : analyse épidémiologique et analyse de contrôle cotwin. Archives de psychiatrie générale, 57(10), 953-959.

Kitzinger, J. (2000). Modèles médiatiques : schémas d'association et (re)construction du sens au fil du temps. Médias, culture et société, 22(1), 61-84.

Kitzinger, J. (2003). Créer des discours de « fausse mémoire » : couverture médiatique et dynamique de production. Chapitre 6 de Nouvelles histoires féministes d'abus sexuels sur enfants (p. 94-107). Routledge.

Klein, N. (2023). Doppelganger : un voyage dans le monde du miroir. Allen Lane.

Knottnerus, DJ (2014). Religion, rituel et émotion collective. Émotions collectives : Perspectives psychologie, philosophie et sociologie, 312-325.

Koerner, J. (2019) Wikipédia a un problème de biais : nous avons entrepris d'écrire la somme de l'histoire humaine – malheureusement, c'est compliqué. https://wikipedia20.mitpress.mit.edu/pub/u5vsaip5/release/8

Kraus, AK, Schröder, J., Nick, S., Briken, P. et Richter-Appelt, H. (2020). Ressourcen von Betroffenen et psychosozialen Fachkräften im Context von organisierter und ritueller Gewalt. PTT-Persönlichkeitsstörungen : Théorie et thérapie, 24(3), 241-254.

Lacter, E. (2009). Wikipédia a mis quatre sites web importants sur liste noire. https://endritualabuse.org/wikipedia-blacklisted-four-important-websites/

La Fontaine, JS (1994). L'ampleur et la nature des abus organisés et rituels. HMSO : Londres.

La Fontaine, JS (1998). Parlons du diable : récits d'abus sataniques dans l'Angleterre contemporaine. Cambridge Presses universitaires.

La Fontaine, JS (sans date, non publié). Demande de financement auprès du Conseil de recherche économique et sociale.

Lakeman, G. (1998). 35 ans de mal : des grands-parents ont transformé leurs propres enfants en agresseurs sexuels. The Mirror, 1er août.

Leavitt, F. (1994). Corrélats cliniques des abus sataniques présumés et des agressions sexuelles moins controversées. Child Abuse & Neglect, 18(4), 387-392.

Lebois, LA, Kaplan, CS, Palermo, CA, Pan, X., & Kaufman, ML (2023). Une théorie fondée sur le trouble dissociatif de l'identité : situer le TDI dans l'esprit, le cerveau et le corps. Dans Dissociation and the Dissociative Troubles (pp. 392-408). Routledge.

Lerner, MJ (1980). La croyance en un monde juste : une illusion fondamentale. Springer.

Lovett, J., Coy, M. et Kelly, L. (2018). Déflexion, déni et incrédulité : discours sociaux et politiques sur les abus sexuels sur mineurs et leur influence sur les réponses institutionnelles : une évaluation rapide des preuves. Université métropolitaine de Londres et IICSA : Enquête indépendante sur les abus sexuels sur enfants, Royaume-Uni.

Marchant, R., Carter, J. et Fairhurst, C. (2021). Ouvrir les portes : suggestions de pratiques pour les professionnels de santé lorsqu'un enfant est sur le point de parler de maltraitance. Archives of Disease in Enfance, 106(2), 108-110.

Maniglio, R. (2009). L'impact des abus sexuels sur les enfants sur la santé : une revue systématique des revues. Clinical Psychology Review, 29(7), 647-657.



Machine Translated by Google

Marshall, DA (2002). Comportement, appartenance et croyance : une théorie des pratiques rituelles. Sociologique théorie, 20(3), 360-380.

Matthew, L. (2012) Groomed : Un oncle qui a dépassé les bornes. Une mère qui s'en fichait. Une petite fille qui attendait que justice soit faite. Simon & Schuster.

Matthew, L., et Barron, IG (2015). Recherche-action participative sur les comportements de recherche d'aide des survivants auto-définis d'abus rituels : un bref rapport. Journal of Child Sexual Abuse, 24(4), 429-443.

McCollum, SE (2015). Dissociation multigénérationnelle : un cadre pour la construction narrative. Journal of Traumatisme et dissociation, 16(5), 563-576.

McGlynn, C., et Westmarland, N. (2019). Justice kaléidoscopique : violences sexuelles et perceptions de la justice par les victimes-survivantes. Études sociales et juridiques, 28(2), 179-201.

McMaugh, K., Roufeil, L., Salter, M. et Middleton, W. (2024a). Violences incestueuses se poursuivant à l'âge adulte : caractéristiques cliniques et conceptualisations des thérapeutes. Journal of Trauma & Dissociation, 1-16.

McMaugh, K., Roufeil, L., Salter, M. et Middleton, W. (2024b). « Retenir la méchanceté » : Expériences de thérapeutes traitant les abus incestueux persistants à l'âge adulte. Traumatisme psychologique : Théorie. Recherche, pratique et politique, 1-8.

McMullan, P. et Revell Walton, A. (1999). Un grand prêtre du mal libéré pour s'en prendre aux enfants. News of The World.

McRae, L., Hundley, G., Bell, H. et Fox, J. (2017). Histoires de survivants atteints de trouble dissociatif de l'identité : une étude qualitative des symptômes, des expériences traumatiques et des relations. Vistas Online, 10, p. 1-13.

Mead, D. (2023). La campagne de désinformation de l'industrie de la pornographie sur les ressources de traitement de la toxicomanie. Dignité : une revue d'analyse de l'exploitation et de la violence, 8(2), 6.

Middleton, W. (2013a). Violences incestueuses continues à l'âge adulte. Journal of Trauma & Dissociation, 14, 251-272.

Middleton, W. (2013b). Inceste parent-enfant se prolongeant à l'âge adulte : une étude des articles de presse internationaux, 2007-2011. Journal of Trauma & Dissociation, 14(2), 184-197.

Middleton, W. (2015). Points de bascule et adaptation de l'agresseur : violences incestueuses continues à l'âge adulte. Revue internationale pour la criminalité, la justice et la démocratie sociale, 4(2), 4-17.

Miller, A. (2018). Guérir l'inimaginable : traiter les abus rituels et le contrôle mental. Routledge : Oxford.

Miller, J. (1995) Les violences faites aux enfants s'effondrent : les travailleurs sociaux et la police collaborent pour obtenir des condamnations. The Ottawa Citizen, 25 mars.

Monbiot, G. (2024). « Vous allez me traiter de négationniste, maintenant ? » George Monbiot se retrouve face à face avec son conspirationniste local. The Guardian, 4 mai. https://www.theguardian.com/lifeandstyle/2024/mai/04/vous-allez-me-traiter-de-négationniste-de-l'Holocauste-maintenant-et-vous-l-êtes-vous-George-Monbiot-se-trouve-face-à-face-avec-son-théoricien-du-complot-local

Montali, S. (2022) Hoaxed : une enquête en podcast sur le réseau pédophile satanique de Hampstead – qui n'existe pas. The Guardian, 22 septembre. https://www.theguardian.com/tv-and-radio/2022/sep/22/
Un podcast canularisé enquête sur le réseau pédophile satanique de Hampstead, qui n'existe pas

Morrison, SE, Bruce, C. et Wilson, S. (2018) Révélation des abus sexuels par les enfants : une revue systématique de la recherche qualitative explorant les obstacles et les facteurs favorisants. Journal of Child Sexual Abuse, 27(2), 176-194.



Machine Translated by Google

Mostrous, A., Cummings, B., Whitmore, E., Newby, G., Harper, I., et Greenwood. X. (2022). Canular. Série de podcasts par Tortoise Media.

Mullin, G. (2015). Un couple pratiquant la magie noire, qui a sucé le sang d'une fillette de 11 ans avant que son mari ne la viole à plusieurs reprises, est condamné à 34 ans de prison. The Daily Mail, 22 janvier. https://www.dailymail.co.uk/news/ Article-2922055/Un couple pratiquant la magie noire a sucé le sang d'une fillette de 11 ans, son mari a été violé à plusieurs reprises et emprisonné pendant 34 ans.html

Nathan, D. (2017). Satanisme et agressions sexuelles sur mineurs : la construction de la peur des abus rituels. Dans The Satanism Scare (pp. 75-94). Routledge : Oxford.

Nelson, S. (2016). Lutter contre les abus sexuels sur mineurs : approches radicales de prévention, de protection et soutien. Politique de presse.

Nijenhuis, E., van der Hart, O., et Steele, K. (2010). Dissociation structurelle de la personnalité liée à un traumatisme. Activitas Nervosa Superior, 52, 1-23.

Nooner, KB, Litrownik, AJ, Thompson, R., Margolis, B., English, DJ, Knight, ED, ... & Roesch, S. (2010). Auto-déclaration des jeunes victimes de violence physique et sexuelle : une analyse de classe latente. Maltraitance infantile et Négligence, 34(3), 146-154.

Nutall, D. (2004) Un couple emprisonné pour abus sexuels « effroyables ». East Anglian Daily Times, 10 septembre. https:// www.eadt.co.uk/news/21316413.couple-jailed-appalling-sex-abuse/

Ost, J., Wright, DB, Easton, S., Hope, L., & French, CC (2013). Souvenirs retrouvés, abus sataniques, trouble dissociatif de l'identité et faux souvenirs au Royaume-Uni : une enquête auprès de psychologues cliniciens et d'hypnothérapeutes. Psychology, Crime & Law, 19(1), 1-19.

O'Sullivan, J. (1997). Jeunesse perdue, voix perdues. The Independent, 2 juin.

Owusu, ES (2022). La superstition qui mutile les enfants en Afrique : étude de l'ampleur et des caractéristiques des pédicides liés au juju au Kenya. Homicide Studies, 10887679221129302.

Pacheco, ELM, Buenaventura, AE, & Miles, GM (2023). « Elle était prête à m'y envoyer » : Abus sexuels intrafamiliaux, exploitation et trafic de garçons. Child Abuse & Neglect, 142, 105849.

Paley, J. (1997). Abus sataniques et enlèvements extraterrestres : une analyse comparative théorisant l'activité du lobe temporal comme lien possible entre des souvenirs anormaux. The British Journal of Social Travail, 27(1), 43-70.

Papalia, N., Mann, E., et Ogloff, JR (2021). Abus sexuels sur mineurs et risque de revictimisation : impact de la violence envers les enfants Démographie, caractéristiques des abus sexuels et troubles psychiatriques. Maltraitance infantile, 26(1), 74-86.

Patterson, D., Greeson, M. et Campbell, R. (2009). Comprendre la décision des victimes de viol de ne pas solliciter l'aide des systèmes sociaux officiels. Santé et travail social, 34(2), 127-136.

Patterson, D. (2011b). L'impact de la manière dont les enquêteurs interrogent les victimes de viol sur leurs révélations. Violences faites aux femmes, 17(11), 1349-1373.

Quiñones, MA (2022). Expériences infantiles défavorables et troubles dissociatifs : une voie causale fondée sur les effets perturbateurs de l'adversité cumulée de l'enfance et de la dissociation liée à la détresse. Dans Dissociation et les troubles dissociatifs (p. 209-222). Routledge.

Raphael, J. (2020). Parents proxénètes : témoignages de survivants de la traite d'enfants aux États-Unis États. Dignité : un journal d'analyse de l'exploitation et de la violence, 4(4), 7.



Machine Translated by Google

Rapsey, CM, Scott, KM et Patterson, T. (2019). Abus sexuels durant l'enfance, polyvictimisation et troubles d'intériorisation à l'âge adulte et à un âge avancé : résultats d'une étude longitudinale sur 25 ans. Journal of affective disorders, 244, p. 171-179.

Rees, G. (1990). Un « disciple du diable » emprisonné après avoir eu des relations sexuelles avec des adolescentes. Western Daily Press, 9 août.

Reinders, AATS, Marquand, AF, Schlumpf, YR, Chalavi, S., Vissia, EM, Nijenhuis, ER, ... & Veltman, DJ (2019). Aide au diagnostic du trouble dissociatif de l'identité : étude de reconnaissance des formes des biomarqueurs cérébraux. The British Journal of Psychiatry, 215(3), 536-544.

Reinders, AS, Nijenhuis, ER, Paans, AM, Korf, J., Willemsen, AT et den Boer, JA (2003). Un cerveau, deux moi. Neuroimage, 20(4), 2119-2125.

Reinders, AATS, Nijenhuis, ER, Quak, J., Korf, J., Haaksma, J., Paans, AM, ... et den Boer, JA (2006). Caractéristiques psychobiologiques du trouble dissociatif de l'identité : une étude de provocation des symptômes. Biological Psychiatry, 60(7), 730-740.

Reinders, AA, Willemsen, AT, den Boer, JA, Vos, HP, Veltman, DJ et Loewenstein, RJ (2014). Modèles opposés de régulation émotionnelle cérébrale dans les états identitaires du trouble dissociatif de l'identité : une étude TEP et un modèle neurobiologique. Recherche en psychiatrie : Neuroimagerie, 223(3), 236-243.

Reinders, AA, Willemsen, AT, Vissia, EM, Vos, HP, den Boer, JA, & Nijenhuis, ER (2016). Psychobiologie des états de personnalité dissociatifs authentiques et simulés : le point sur la situation. The Journal of Maladies nerveuses et mentales, 204(6), 445-457.

Reinders, AATS, Willemsen, AT, Vos, HP, den Boer, JA et Nijenhuis, ER (2012). Fait ou factice ? Une étude psychobiologique des états d'identité dissociatifs authentiques et simulés. PlS un, 7(6), e39279.

Richardson, K. (2015). Décrypter l'incrédulité : raisons possibles du déni de l'existence des abus rituels au Royaume-Uni. Revue internationale pour la criminalité, la justice et la démocratie sociale, 4(2), 77-93.

Ross. C. (2017) Stratégies de traitement pour la programmation et les abus rituels, Journal of Trauma & Dissociation, 18(3), 454-464.

Salter, M. (2008a). Sortir de l'ombre : réexaminer le débat sur les abus rituels. Dans R. Noblitt et P. P. Noblitt (éd.), Abus rituels au XXIe siècle : psychologiques, médico-légaux, sociaux et politiques considérations. États-Unis : Robert D. Reed Publishers.

Salter, M. (2008b). Violences organisées et politique de l'incrédulité. Dans les actes de la 2e Conférence australienne. et la Conférence néo-zélandaise de criminologie critique (p. 243-284).

Salter, M. (2011) Abus organisé et légitimité testimoniale. ANZCCC : L'Australie et la Nouvelle-Zélande Conférence de criminologie critique. https://core.ac.uk/download/pdf/41235392.pdf

Salter, M. (2012). Le rôle du rituel dans la maltraitance organisée des enfants. Child Abuse Review, 21(6), 440-451.

Salter, M. (2013a). Abus sexuels organisés. Routledge : Oxford.

Salter, M. (2013b). À travers un miroir, dans l'obscurité : représentation et pouvoir dans la recherche sur la violence organisée. Revue de sociologie qualitative, 9(3), 152-166.

Salter, M. (2017) Violence organisée à l'âge adulte : perspectives des survivants et des professionnels. Journal of Trauma & Dissociation, 18(3), 441-453.

Salter, M. (2019). Traumatisme malin et invisibilité des abus rituels. Attachement : nouvelles orientations



Psychothérapie et psychanalyse relationnelle, 13(1), 15-30.

Salter, M. et Whitten, T. (2022). Analyse comparative du contenu des contenus pédopornographiques d'avant Internet et d'aujourd'hui. Deviant Behavior, 43(9), 1120-1134.

Salter, M. et Wong, T. (2023). Production parentale de matériel pédopornographique : une analyse critique. Traumatisme, violence et abus, 15248380231195891.

Salter, M. & Woodlock, D. (2023) L'antiépistémologie des abus organisés : ignorance, inaction, exploitation. British Journal of Criminology, 63 (1), 221-237.

Salter, M., et Woodlock, D. (soumis). L'utilisation d'images illégales dans les abus organisés contre les enfants : perspectives des survivants.

Şar, V., Dorahy, MJ, et Krüger, C. (2017). Revisiter les aspects étiologiques de l'identité dissociative Trouble : une perspective biopsychosociale. Recherche en psychologie et gestion du comportement, 137-146.

Sarson, J. et MacDonald, L. (2008). Abus rituels et torture au sein des familles et des groupes. Journal of Aggression. Maltraitance et traumatisme, 16(4), 419-438.

Schmuttermaier, J. et Veno, A. (1999). Les croyances des conseillers sur les abus rituels : une étude australienne. Journal of Child Sexual Abuse, 8(3), 45-63.

Schröder, J., Nick, S., Richter-Appelt, H. et Briken, P. (2018). Impact psychiatrique des abus sexuels organisés et rituels sur les enfants : résultats transversaux obtenus auprès de personnes déclarant avoir été victimes. International Journal de recherche environnementale et de santé publique, 15(11), 2417.

Schröder, J., Behrendt, P., Nick, S. et Briken, P. (2020a). Des arrière-plans et des activités psychiques organisent et rituellement des activités sexuelles et la commission unabhängige zur aufarbeitung sexuellen Kindesmissbrauchs. Fortschritte der Neurologie · Psychiatrie, 88(06), 374-378.

Schröder, J., Behrendt, P., Nick, S. et Briken, P. (2020b). Était-ce l'Aufdeckung organisierter und ritueller Gewaltstrukturen?: Eine qualitative Inhaltsanalyse der Erlebnisberichte von Betroffenen und ZeitzeugInnen. Praxis psychiatrique, 47(5), 249.

Schröder, J., Nick, S., Richter-Appelt, H., et Briken, P. (2020). Démystifier les abus rituels : perspectives des victimes auto-identifiées et des professionnels de santé. Journal of Trauma & Dissociation, 21(3), 349-364.

Schwartz, HL (2013). L'alchimie des loups et des moutons : une approche relationnelle de l'intériorisation perpétration chez les survivants de traumatismes complexes. Routledge.

Scott, K. (2023). Sept personnes reconnues coupables de viol et d'agression sexuelle au sein d'un réseau de maltraitance d'enfants. STV News, 14 novembre. https://news.stv.tv/west-central/seven-convicted-of-rape-and-sexual-assault-as-part-of-child-abuse-ring-in-glasgow

Scott, S. (1993). Au-delà de la croyance : Au-delà de l’aide ? Reportage sur une ligne d’assistance téléphonique annoncée après la diffusion d’un film de Channel 4 sur les abus rituels. Child Abuse Review, 2(4), 243-250.

Scott, S. (1998). Ici sont les dragons : rechercher l’incroyable, entendre l’impensable. Une sociologue féministe en territoire inconnu. Sociological Research Online, 3(3), 98-109.

Scott, S. (2001). Politique et expérience des abus rituels : au-delà de l’incrédulité. Open University Press.

Scurich, N., et John, RS (2019). La figure sombre de la récidive sexuelle. Sciences du comportement et Droit, 37(2), 158-175.

Sinason, V. (1994) Traitement des victimes d'abus sataniques. Routledge : Oxford.



Machine Translated by Google

Somer, E. et Szwarcberg, S. (2001). Variables liées à la révélation tardive des abus sexuels subis durant l'enfance. American Journal d'orthopsychiatrie, 71(3), 332-341.

Sunstein, CR et Vermeule, A. (2009). Théories du complot : causes et remèdes. Revue de politique philosophie, 17(2).

The Birmingham Evening Mail (1986). Un homme recourait à la sorcellerie pour attirer des garçons. The Birmingham Evening Mail, 27 novembre.

The Birmingham Post (1993). Des monstres sexuels envoyés en prison : ma mère était l'une des quatre personnes impliquées dans des orgies incestueuses. The Birmingham Post, 30 juin.

The Daily Telegraph (2011). Un chef de secte a menacé de mort des esclaves sexuelles. The Daily Telegraph, 12 mars.

The Independent (2012). Des hommes emprisonnés pour abus sexuels sur mineurs « rituels et répugnants ». The Independent, 15 décembre.

The Guardian (1982). L'incarnant Lucifer est condamné à 14 ans de prison. The Guardian, 9 novembre.

The Guardian (1994). Cinq personnes condamnées dans une affaire de réseau pédophile. The Guardian, 13 juin.

The Guardian (2015). Une habitante de Norwich qui utilisait des enfants comme « jouets » sexuels condamnée à la prison à vie. The Guardian, 28 septembre.

Trickett, PK, Noll, JG et Putnam, FW (2011). L'impact des abus sexuels sur le développement féminin : leçons tirées d'une étude longitudinale multigénérationnelle. Développement et psychopathologie, 23(2), 453-476.

Van Prooijen, JW, Douglas, KM et De Inocencio, C. (2018). Relier les points : La perception de schémas illusoires prédit la croyance aux conspirations et au surnaturel. Revue européenne des sciences sociales. Psychologie, 48(3), 320-335.

Victor, JS (1992). Abus rituels et croisade morale contre le satanisme. Journal of Psychology and Théologie, 20(3), 248-253.

Victor, JS (1998). Paniques morales et construction sociale des comportements déviants : théorie et application au cas des abus rituels sur enfants. Perspectives sociologiques, 41(3), 541-565.

Wagner-Egger, P., Delouvée, S., Gauvrit, N., & Dieguez, S. (2018). Créationnisme et conspirationnisme partagent un biais téléologique commun. Current Biology, 28(16), R867-R868.

White, D. (1990) Rapport du directeur des services sociaux : maltraitance des enfants. Conseil du comté de Nottinghamshire, 7 novembre.

Woodhams, J., Kloess, JA, Jose, B., & Hamilton-Giachritsis, CE (2021). Caractéristiques et comportements des utilisateurs anonymes de plateformes du dark web soupçonnés d'infractions sexuelles sur mineurs. Frontières en Psychologie, 12, 623668.

Yates, TM, Carlson, EA et Egeland, B. (2008). Étude prospective sur la maltraitance et les comportements autodestructeurs envers les enfants dans un échantillon communautaire. Développement et psychopathologie, 20(02), 651-671.

York, MC (2021). Abus rituels sataniques d'hier à aujourd'hui : l'impact des controverses des années 1980 et 1990 sur le traitement des victimes d'abus extrêmes. Mémoire de licence : Université du Colorado du Nord.

Young, WC, Sachs, RG, Braun, BG et Watkins, RT (1991). Patients signalant des abus rituels durant l'enfance : un syndrome clinique. Rapport de 37 cas. Child Abuse & Neglect, 15(3), 181-189.



Machine Translated by Google

À propos du programme Hydrant



Le programme Hydrant est un programme national de police qui soutient le travail du groupe de travail sur la protection de l'enfance et les enquêtes sur les abus du Conseil national des chefs de police (NPCC).

Créée à l'origine en 2014 pour coordonner la réponse aux abus sexuels sur enfants non récents, elle soutient désormais les forces sur toutes les questions de protection de l'enfance et d'enquête sur les abus.

Hydrant élabore des politiques et des stratégies au nom du NPCC, élabore et fournit des conseils sur les meilleures pratiques, y compris une fonction d'apprentissage, d'examen et d'amélioration, fournit une capacité d'analyse stratégique et un engagement de partenariat avec les principales parties prenantes et partenaires.

Programme Hydrant LinkedIn : www.linkedin.com/company/the-hydrant-programme

Programme Hydrant YouTube : www.youtube.com/@TheHydrantProgramme

Site Web : www.hydrantprogramme.co.uk

Machine Translated by Google

À propos de NAPAC



NAPAC, l'Association nationale pour les personnes maltraitées dans l'enfance, offre le seul service national gratuit de soutien aux adultes victimes de maltraitance infantile, quel que soit le type de maltraitance subie. Elle offre un soutien spécialisé et confidentiel à tous les adultes victimes de maltraitance. de tout type d'abus, opéré par un personnel expérimenté et des bénévoles formés.

En tant que service de soutien de confiance, les survivants s'engagent auprès de NAPAC pour révéler les abus subis pendant l'enfance, pour être entendus et réconfortés, et pour pouvoir faire des choix courageux et positifs chaque jour, notamment en demandant de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.

Les personnes qui utilisent les services de NAPAC demandent un soutien pour diverses préoccupations, notamment l'anxiété, la dépression, l'isolement, le signalement à la police, les violences conjugales et sexuelles, la définition des limites et le stress post-traumatique complexe. Pour beaucoup, contacter NAPAC est une première étape vers la guérison d'un traumatisme et une vie plus heureuse et plus épanouissante.
des vies épanouies.

Le NAPAC a trois principaux domaines d'intervention :

• Ils gèrent le seul service national gratuit d'assistance téléphonique et par courrier électronique du Royaume-Uni pour tous les adultes survivants de toute type de maltraitance infantile

• Ils offrent une formation approfondie aux professionnels qui interviennent auprès des adultes survivants de maltraitance infantile et toute personne risquant de subir un traumatisme par procuration

• Ils mènent des recherches et des activités de plaidoyer, en utilisant des données uniques et en travaillant en partenariat pour sensibiliser les survivants voix dans les politiques et les pratiques à travers le Royaume-Uni

Facebook de la NAPAC : www.facebook.com/NationalAssociationforPeopleAbusedinChildhood/

LinkedIn de NAPAC : www.linkedin.com/company/napac/

Twitter/X de NAPAC : www.twitter.com/NAPAC

Instagram de NAPAC : www.instagram.com/napac.uk/

Site Web : www.napac.org.uk

Machine Translated by Google

Remarques

